

SEED DOCUMENT DE TRAVAIL N° 25

Artisanat et Emploi

dans les Provinces de Settat et El Jadida

Gérard Barthélemy

Programme focal de promotion de l'emploi
par le développement des petites entreprises
Département de la création d'emplois
et de l'entreprise



Bureau international du Travail • Genève

Copyright © Organisation internationale du Travail 2002
Première édition 2002

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

BIT
Artisanat et Emploi dans les Provinces de Settat et El Jadida

Genève, Bureau international du Travail, 2002

ISBN 92-2-213349-8

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par email: pubvente@ilo.org ou par notre site web: www.ilo.org/pblns

Imprimé en Suisse

Préface

La présente étude est réalisée dans le cadre du Projet pilote « Promotion de la micro et petite entreprise » dans deux provinces du Centre du Maroc : Settat et El Jadida. Ce projet est exécuté dans le cadre du Programme Focal de Promotion de l'Emploi par le Développement des Petites Entreprises – IFP/SEED.

L'objectif de la première phase de ce Projet est de contribuer à la création d'emploi par la promotion et le développement de micro et petites entreprises (MPE) « grâce à l'appui et à l'offre de services permettant de faciliter la création de nouvelles entreprises ou le renforcement de micro et petites entreprises existantes », en passant par la connaissance des potentialités économiques régionales et la participation des acteurs locaux aux objectifs de création d'emploi. Le Projet se fonde donc sur une problématique qui met en lumière d'une part le rôle encore limité du secteur privé dans l'offre de services aux entreprises et d'autre part les nombreuses insuffisances du secteur public dans l'appui aux MPE. A cette problématique générale correspond une approche qui privilégie la mise en synergie tant du secteur privé que du secteur public. En effet, les synergies entre le secteur public et le secteur privé permettent à la fois d'organiser l'offre de services en amont et en aval de la « création » d'entreprise et d'améliorer l'environnement des entrepreneurs, potentiel ou installés. Il va de soi que l'approche du développement économique local, sur lequel le Projet se base, est considérée comme le moteur du développement et un cadre privilégié de promotion de l'emploi.

La présente étude ne se veut pas une analyse statique du secteur de l'artisanat et ne traite pas d'une approche générale de l'artisanat en tant que phénomène spécifique. Il s'agit plutôt d'une étude opérationnelle et d'une analyse pratique dont le but est d'identifier d'une part la place qui occupe ce secteur de production de bien et services en terme d'emploi et d'autre part de mettre en lumière les perspectives de création d'emploi, plus en particulier d'emploi local et selon les marges d'évolution possible dans le contexte des provinces de Settat et El Jadida.

Un des objectifs du Projet étant l'exploration des différentes opportunités de création d'emploi par les MPE au niveau local, cette étude vient compléter, entre autre, les approches sectorielles initiées par le Projet. La sous-traitance dans le secteur privé et la sous-traitance des services publics ont été déjà explorées à cet effet. Cette étude s'attache donc tout particulièrement à analyser la façon dont l'artisanat peut contribuer à l'amélioration de l'emploi, notamment par des stratégies de croissance interne propres à ce mode de production plutôt que par la transformation des unités artisanales en petites entreprises.

Ce document est subdivisé en cinq parties : la première est consacrée au cadre institutionnel et légal qui régissent le secteur ainsi qu'à la présentation des concepts de base qui régissent l'artisanat et ses différences avec la petite entreprise. La deuxième partie examine la réalité artisanale dans les provinces de Settat et El Jadida. La troisième partie s'attache à l'examen de l'artisanat et l'emploi et aux stratégies de croissance par type d'artisanat. La quatrième partie développe les conditions du développement de l'artisanat dans les deux provinces d'intervention. Enfin, la cinquième partie s'attache aux perspectives réelles et aux stratégies concrètes de croissance et de création d'emploi dans les provinces de Settat et El Jadida.

Cette étude, réalisée par Monsieur Gérard Barthélemy, consultant, a été conduite sous la direction et la supervision de Madame Maria Crisetti-Largillière, coordinatrice du Programme.

Dédicaces et remerciements aux artisans de Settat et El Jadida, ainsi qu'à l'équipe du Projet qui ont contribué à la réalisation et à l'avancement de cette étude. Nous tenons à remercier ici tout particulièrement les acteurs locaux qui par leurs compétences et disponibilité ont permis la réalisation de ce travail.

Christine Evans-Klock
Directrice
Programme Focal de Promotion de l'Emploi
par le Développement des Petites Entreprises

Table des matières

	Page
Preface	iii
Acronymes	ix
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : LE CADRE INSTITUTIONNEL ET LEGAL	3
1. Le cadre général	3
1.1 L'importance du secteur de l'artisanat	3
1.2 Définition et statut juridique: l'artisanat, une façon de produire	3
1.3 La nature de la production et la liste des métiers	5
2. La dimension régionale de l'artisanat	11
2.1 Présentation générale des deux provinces	11
2.2 Le dispositif lié à l'artisanat au niveau des provinces	14
3. L'artisanat et le Projet	18
3.1 De nombreux candidats promoteurs	19
3.2 Une enquête portant surtout sur l'artisanat	20
3.3 Des artisans en quête de formation	20
3.4 Les créneaux porteurs de l'artisanat	20
DEUXIEME PARTIE : LA REALITE ARTISANALE A SETTAT ET EL JADIDA	21
1. Le recensement	21
1.1 Au niveau de la Chambre d'Artisanat	21
1.2 Au niveau de la Municipalité	22
1.3 Au niveau des listes électorales professionnelles	23
1.4 Le tableau général des évaluations	25
2. Les métiers et les principales filières artisanales	28
2.1 La filière artisanale du textile (laine)	29
2.2 La filière du bâtiment	32
2.3 Le secteur des métiers d'art	36
3. L'enquête auprès des artisans	37

TROISIEME PARTIE :	
L'ARTISANAT ET L'EMPLOI.....	39
1. La situation de l'emploi dans les unités artisanales de Settat :	
les trois grandes catégories.....	39
1.1 Les trois catégories d'artisans	39
1.2 Les profils comparés	40
1.3 Phénomènes de croissance au sein de l'artisanat	42
1.4 Les conséquences à terme sur le niveau d'emploi à Settat et El Jadida.....	44
2. Analyse des stratégies de croissance par type d'artisanat	
à partir d'exemples concrets.....	45
2.1 La croissance maximale: le profil des «gros» artisans	45
2.2 Les différents types de croissance des unités artisanales	48
3. Quels sont aujourd'hui les créneaux porteurs?	55
3.1 L'insertion des diplômés de la formation professionnelle dans la vie active,	
en tant qu'indicateur des tendances de l'emploi sur le plan régional.	55
3.2 Origine des tendances fortes d'emploi	57
QUATRIEME PARTIE :	
LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT	63
1. Les contraintes	63
1.1 Le contexte administratif de l'artisanat.....	63
1.2 L'implantation ou le principal problème des artisans dans le cas de Settat.....	67
1.3 Le goulot d'étranglement du financement	68
2. Les atouts du secteur artisanal en regard du profil économique	
des deux provinces	72
2.1 Un mode de production autonome	72
2.2 La souplesse de l'artisanat	73
2.3 La résistance des unités artisanales	73
2.4 La haute intensité de main d'œuvre	73
2.5 Le développement local	74
2.6 Le rôle essentiel d'amortisseur social	74
3. La formation professionnelle et l'artisanat	74
3.1 La formation.....	74
3.2 L'apprentissage	77
3.3 La formation continue des artisans	79

CINQUIEME PARTIE :	
PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS	81
1. Principe d'une politique d'intervention	81
1.1 Les trois règles fondamentales	81
1.2 Typologie de l'artisanat en fonction de la croissance : les stades d'évolution	81
1.3 Une identification des acteurs	82
2. Utiliser les stratégies artisanales de croissance et d'emploi.....	83
3. Les modalités d'une action possible	84
4. Utiliser la dimension sociale de l'artisanat	85
4.1 L'intégration sociale de l'artisan.....	85
4.2 Développer les rapports collectifs au sein des métiers.....	86
5. Implication pratiques pour les principaux acteurs : le projet, la Chambre d'Artisanat, la Province.....	89
5.1 Le Projet.....	89
5.2 La Chambre d'Artisanat.....	90
5.3 La province.....	91
6. Le développement à l'échelle de la province.....	92
6.1 Un exemple: le cas de Settat	92
6.2 Un produit moteur: la Kharka	94
EN CONCLUSION	97
Bibliographie.....	99
ANNEXE 1	101
TABLEAUX :	
Tableau n°1 : Artisanat de production, 1997.....	6
Tableau n°2 : Artisanat de services, 1997	6
Tableau n°3 : Importance des petites exploitations rurales, 1999, Province de Settat.....	8
Tableau n°4 : Nature rurale-urbaine de la population en 1982 et 1994, Province d'El Jadida	11
Tableau n°5 : Répartition géographique de la population en 1982 et 1994, Province d'El Jadida	12
Tableau n°6 : Projection de la nature rurale-urbaine de la population, 1995-2010, Province de Settat	13
Tableau n°7 : Répartition géographique de la population, 1997, Province de Settat.....	13
Tableau n°8 : Promoteurs potentiels accueillis par le Projet en 1997, 1998 et 1999, Provinces de Settat et El Jadida	19
Tableau n°9 : Artisans inscrits à la Chambre de l'Artisanat par corporation de 1993 à 1998, Province de Settat.....	22
Tableau n°10 : Décompte des autorisations d'exercer en 1996, 1997 et 1998, Ville de Settat.....	23
Tableau n°11 : Artisans inscrits sur les listes Electorales en 1999, Province de Settat.....	24

Tableau n°12 :	Effectifs et implantation des artisans en 1994, Province de Settat	24
Tableau n°13 :	Les artisans selon les différentes sources de données de 1993 à 1998, Province de Settat	25
Tableau n°14 :	Inscription des artisans sur les listes électorales, 1999, Province d'El Jadida	27
Tableau n°15 :	Ventilation de l'artisanat par grand secteur d'activités en 1999, Province d'El Jadida	28
Tableau n°16 :	Fluctuation de la construction. Nombre d'autorisations délivrées.....	33
Tableau n°17 :	Unités Industrielles en 1998, Province de Settat	33
Tableau n° 18 :	L'équipement dans le secteur du bâtiment en 1994, Province de Settat.....	34
Tableau n°19 :	Enquête sur les emplois par catégories d'unité de production en 1999, Province de Settat.....	39
Tableau n°20 :	Profils d'artisans en 1999, Province de Settat	41
Tableau n° 21 :	La dynamique artisanale	43
Tableau n° 22 :	Emploi industriel et artisanal en 1998, Province de Settat	44
Tableau n° 23 :	Répartition géographique des emplois Industriels en 1994, Province de Settat	45
Tableau n°24 :	Profil des « gros » artisans en 1999	47
Tableau n° 25 :	Les 5 types d'unités de production artisanale	49
Tableau n° 26 :	Insertion des lauréats 1997 par filière de formation, la Chaouia	56
Tableau n°27 :	Taux national d'insertion pour les principales formations en 1997.....	57
Tableau n° 28 :	Evolution de la population urbaine et population rurale, 1995-2010	59
Tableau n° 29 :	Projections des populations et des ménages à Settat et Berrechid, en 1985, 1995 et 2005	59
Tableau n° 30 :	Répartition par type de logement en 1999	60
Tableau n°31 :	La nébuleuse artisanale, Complexité de l'environnement institutionnel de l'artisan.....	64
Tableau n°32 :	Financement de l'artisanat, Crédits accordés en 1997 par la Banque Populaire, Province de Settat	69
Tableau n°33 :	Financement de l'artisanat Crédits accordés en 1998 par la Banque Populaire, Province de Settat	70
Tableau n°34 :	Financements octroyés par la Banque Populaire d'El Jadida en 1998-1999	71
Tableau n°35 :	Evolution temporelle du secteur bâtiment, Province de Settat, 1996 et 1997.....	73
Tableau n°36 :	OFPPT = Répertoire de Formation Professionnelle en 1997, Province d'El Jadida	75
Tableau n°37 :	Répertoire de formation professionnelle en 1997, Province de Settat.....	76
Tableau n° 38 :	Formation par apprentissage en 1997, El Jadida et Settat	78
Tableau n°39 :	Effectifs de la formation professionnelle de 1993 à 1996, Settat et El Jadida.....	78
Tableau n°40 :	Liste des associations et coopératives artisanales en 1999, Province de Settat	86
Tableau n°41 :	Opinions émises sur un regroupement géographique, 1999, Province de Settat	87

Acronymes

ATM :	Assistant Technique des Métiers
CFP :	Centre de Formation Professionnel
CQP :	Centre de Qualification Professionnel
DH :	Dirham, devise marocaine, 10DH \approx 1\$
DPA :	Délégation Provinciale de l'Agriculture
DUAT :	Division de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
ISTA :	Institut Supérieur des Technologies Appliquées
ME :	Micro Entreprise
MEFPDSS :	Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, du Développement Social et de la Solidarité
MPE :	Micro et Petite Entreprise
OFPPT :	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de l'Emploi
ONE :	Office National de l'Electricité
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
R.P. :	Route Principale
SAU :	Service de l'Aménagement Urbain

INTRODUCTION

Ce rapport est le fruit d'une mission réalisée dans le cadre du projet pilote « Promotion de la Micro et Petite Entreprise » dans les provinces de Settat et El Jadida à propos de l'artisanat. Ce projet est sous la tutelle du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, du Développement Social et de la Solidarité (MEFPDSS), exécuté par le Bureau International du Travail (BIT), et financé par le gouvernement italien. Ce rapport s'inscrit dans la perspective de l'objectif fondamental du projet qui est d' *« améliorer les capacités d'emploi et de génération de revenus des micro et petites entreprises en facilitant leur création ou leur renforcement, grâce à l'offre d'assistance et de service permettant de résoudre les problèmes et les contraintes rencontrés par les entrepreneurs existants ou potentiels dans divers domaines essentiels à la création d'entreprises compétitives, rentables et génératrices d'emplois »*.

Il ne s'agit donc pas ici d'une approche générale de l'artisanat en tant que phénomène spécifique, mais d'une analyse pratique de la place de ce secteur de production dans une perspective locale d'emploi et des marges d'évolution possible dans le contexte de ces deux provinces.

Ce document se situe d'ailleurs dans la perspective de la réunion qui s'est tenue à Casablanca le 3 juin 1999 concernant la prise en compte du rôle des régions dans la promotion de l'emploi, notamment dans des secteurs comme « l'artisanat, le tourisme ou la pêche ». Le Projet poursuivant la mise en place des moyens d'action qui lui ont été prescrits, cherche à rassembler progressivement les *« connaissances approfondies en matière de potentialités économiques de la région, secteurs porteurs, ainsi que la commercialisation des produits (débouchés au niveau local et international) »*.

La présente étude vient compléter les approches sectorielles déjà réalisées concernant les perspectives offertes par la sous-traitance privée ou publique, et elle devrait être accompagnée incessamment par un travail similaire concernant les microstructures de production en milieu rural. Elle doit tenter de vérifier et justifier les hypothèses encourageantes émises par les auteurs de *« L'étude sur les secteurs porteurs dans les provinces de Settat et d'El Jadida »* quand ils affirment : *« Les filières de l'artisanat peuvent occuper une part importante. En effet, le secteur de l'artisanat regroupe des micro-entreprises ciblées et dont la promotion est poursuivie par le projet. La consolidation des micro-entreprises et leur prospérité pourraient les aider à accéder au palier de petites entreprises »*.

Disons tout de suite que le secteur de l'artisanat peut contribuer à l'amélioration de l'emploi de bien d'autres façons que celle qui consiste à se transformer du tout au tout pour *« accéder au palier de petites entreprises »*. Le but du présent travail est justement de relever et d'analyser **les stratégies de croissance interne** propres à ce mode de production.

A ce niveau il paraît important d'éviter l'amalgame qui se pratique en général entre toutes les formes « micro » d'entrepreneuriat. Tout se passerait comme s'il suffisait d'être petit pour appartenir à un secteur unique et cohérent. Dès à présent, le consultant tient à bien

préciser que la confusion qui semble exister au niveau du concept de « micro-entreprise » nuit considérablement à une analyse pertinente de la situation et donc à une intervention utile dans ce domaine. Nous définirons plus loin la spécificité du phénomène artisanal, mais, dès à présent, il faut savoir que la prise en considération de ce mode spécifique de production riche et complexe implique une triple approche :

- celle de l'emploi et du revenu généré ;
- celle de l'activité individuelle et autonome avec la notion corrélative de responsabilité ;
- celle de l'équilibre social dont l'artisanat constitue un facteur non négligeable à travers ses réseaux de clientèle et de services de proximité.

Ces trois dimensions contribuent directement à la qualité du développement local, qui est le but recherché par toutes les instances régionales.

C'est au nom de la cohérence de cette dynamique d'ensemble que le consultant a renoncé à l'idée de présenter deux monographies séparées, l'une pour Settat et l'autre pour El Jadida. A partir du moment où les phénomènes relevés sont de même nature, sinon toujours de même importance, une approche séparée aurait conduit à des répétitions inutiles, d'autant plus que, souvent, les données exactes font défaut dans tel ou tel domaine et qu'une meilleure connaissance de l'un peut alors suppléer au manque d'information sur l'autre.

L'important pour le consultant a été de tenter de saisir la dynamique générale du phénomène, en s'appuyant sur les quelques rares données existantes, complétées par de nombreuses visites d'artisans et d'ateliers, par des interviews et des entretiens avec nombre d'acteurs de terrain, et enfin, par l'exploitation d'une enquête auprès de quatre vingt artisans réalisée par l'équipe du projet.

« Ce lourd travail d'analyse et de synthèse n'aurait pas été possible sans la coopération et la patience de mes nombreux interlocuteurs et surtout sans l'aide des Chambres et des Délégations de l'Artisanat ». L'auteur tient ici à remercier tout particulièrement M. Boumahdi Abdeljalil, Directeur de la Chambre d'Artisanat de Settat, et M. Ramchi Mohamed, de la Délégation à l'Artisanat, pour leur aide précieuse, leur présence et leurs conseils.

PREMIERE PARTIE :

LE CADRE INSTITUTIONNEL ET LEGAL

Malgré son importance et son rôle au sein de la société et de la production nationale, force est de constater à quel point l'artisanat, en tant qu'acteur économique, est actuellement mal connu ou même ignoré.

Certes, « *cette grande famille qui travaille dans le silence* », comme l'a définie Sa Majesté, est en partie responsable, par sa discrétion même, de cet état de fait, mais celui-ci est dû aussi à l'image de marque archaïque et rétrograde projetée sur ce mode de production par tous ceux pour qui économie et modernité riment obligatoirement avec industrie et services du tertiaire.

Ce secteur à la fois « oublié » et en grande partie « incontrôlable », selon nos interlocuteurs, recouvre souvent, en effet, le territoire qu'occupe l'économie informelle avec lequel il a tendance à se confondre. Ceci évidemment ne facilite pas sa prise en considération comme interlocuteur économique à part entière et décourage à l'avance tout effort d'intervention volontariste. Et pourtant, sur le plan national comme sur le plan régional, la réalité est toute autre.

1. Le cadre général

1.1 L'importance du secteur de l'artisanat

Selon le Secrétariat d'Etat à l'Artisanat (1998), « *la richesse créée par ce secteur représente près de 10% du PIB national, emploie environ un million et demi de personnes (13% de la population active), et procure des revenus pour quelque 6 millions d'habitants, soit plus du 1/5 de la population totale marocaine. Ainsi, les activités artisanales occupent une frange importante de la population féminine, notamment en milieu rural* ».

Rappelons qu'en 1984, la Banque Mondiale avait fourni des estimations encore supérieures, parlant à l'époque d'une contribution de 30% au PIB.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'à un moment où la croissance nationale connaît un certain tassement dû à des raisons conjoncturelles, liées elles-mêmes essentiellement aux variations de la production agricole, le secteur de l'artisanat fasse l'objet d'un regain d'intérêt en raison de ses potentialités escomptées en matière d'emploi.

Cette préoccupation rejoint, en raison du niveau économique où évolue en général ce mode de production, toute une volonté politique concernant la lutte contre la pauvreté, notamment dans les centres urbains (El Aynaoui, 1995) et dans les zones agricoles touchées par l'exode rural comme cela est particulièrement évident dans les provinces d'El Jadida et Settat.

1.2 Définition et statut juridique : l'artisanat, une façon de produire

Même si cette étude n'est pas consacrée au problème de l'artisanat dans sa généralité, il est important, en raison de la confusion conceptuelle qui caractérise si souvent ce secteur,

de bien préciser la spécificité des activités de production que nous allons aborder. Ces précisions sont destinées, non pas aux spécialistes qui connaissent déjà bien ces questions, mais aux autres acteurs de développement régionaux qui souhaitent aborder ce nouveau domaine d'intervention.

La définition de l'artisan et de son activité a été établie à l'occasion de l'instauration des chambres consulaires de l'artisanat (Dahir n° 194-63-1 du 28 juin 1963, modifié par le Dahir n° 86-97-1 du 2 avril 1997). Selon ces textes : *« est considéré comme artisan, toute personne qui exerce à titre d'activité principale et régulière une occupation dont le caractère manuel est dominant dans la production, la transformation ou l'offre de services »*.

Dans ces conditions il est précisé que : *« est artisan le travailleur manuel, professionnellement qualifié, soit par un apprentissage préalable, soit par un exercice prolongé du métier. Il exerce son activité pour son compte, seul ou avec le concours des membres de sa famille, d'associés, d'apprentis ou d'ouvriers. Une unité artisanale ne peut dépasser dix employés. Il assure personnellement la production et la commercialisation des produits qu'il confectionne et exerce sa profession soit dans un local d'entreprise soit à domicile. Il peut accessoirement vendre des produits non fabriqués par lui, si ce n'est pas son activité principale »*.

En résumé, il est donc nécessaire, outre l'aspect manuel :

- D'avoir une qualification professionnelle (limitation de liberté d'établissement) ;
- Que le personnel de l'entreprise ne dépasse pas dix ouvriers (limitation de taille) ;
- Et que le métier de l'artisan s'effectue dans le local de l'entreprise ou à domicile (souplesse d'installation).

Cela dit, si l'on veut bien comprendre la spécificité de ce mode de production, il faut encore analyser les conséquences qu'impliquent son aspect essentiel, à savoir le travail manuel, ce qui d'ailleurs explique **pourquoi l'artisanat est, par définition, petit**.

La manualité

Il ne s'agit pas d'une classification théorique qui opposerait simplement manualité et mécanisation, mais bien d'une caractéristique fondamentale qui tient au fait que la production se trouve alors liée essentiellement aux capacités et aux limites physiques de l'entrepreneur lui-même et de ses aides. Ceci réduit évidemment la marge de gains possibles en matière de productivité et les possibilités correspondantes d'accumulation permettant d'accroître le capital de production. Ceci est particulièrement important quand il s'agit d'analyser les phénomènes de développement du secteur artisanal par accroissement de la capacité des unités de production.

Dans ces conditions, et par rapport aux prix du marché, le secteur de l'artisanat ne peut s'adapter qu'en faisant varier le coût de sa main d'œuvre (son revenu) ; ce qui signifie à la fois une grande souplesse possible, mais aussi un handicap par rapport à une accumulation significative.

Pour gérer et accepter cette différence dans son niveau de revenu, l'artisan utilise différentes stratégies :

- Appel à la main d'œuvre familiale, transformant ainsi son unité de production en unité domestique ;
- Compensation psychologique due au fait d'être « son propre patron » ;
- Recours à une main d'œuvre marginale et gratuite : les apprentis ;
- Flexibilité de l'emploi : appel à des occasionnels saisonniers ou à temps partiel.

L'importance décisive du travail manuel, en un mot de l'effort physique, détermine donc à la fois la taille moyenne de l'unité de production et ses possibilités d'évolution. Celles-ci existent, nous le verrons plus loin, mais sous peine de déconvenues, il faut admettre dès le départ que sa marge de croissance reste à l'échelle de ses spécificités.

1.3 La nature de la production et la liste des métiers

1.3.1 Le secteur artisanal

1.3.1.1 Le domaine réservé et officiel

La liste officielle et limitative des métiers de l'artisanat fait apparaître très clairement la différence qui existe avec les entreprises de type industriel même quand certaines de celles-ci lui sont comparables au point de vue de leur taille (PME).

En fait, l'artisanat occupe tout l'espace de production correspondant à des activités qui ne sont ni mécanisable, ni standardisable, et qui donc, ne correspondent ni aux exigences, ni aux possibilités de la production industrielle.

Sur la base de cette spécificité du domaine artisanal, on peut distinguer trois grands secteurs d'activités artisanales au sein d'une classification fonctionnelle :

- a) Des activités qui sont, par nature, manuelles et ne sont pas encore mécanisable dans l'état actuel de la technologie. On parle alors d'**Artisanat de Production** (type 1), et cela concerne par excellence le secteur de l'artisanat d'art.
- b) Des activités qui peuvent être en partie mécanisées, mais qui se justifient essentiellement par une production à l'unité puisqu'elles sont appelées à satisfaire des besoins individuels. Il s'agit alors d'**Artisanat de Service** (type 2), celui qui produit « sur mesure » et à la commande.
- c) Entre les deux on peut, pour clarifier davantage les choses, considérer un type d'**Artisanat Intermédiaire** (type 3), particulièrement fort et résistant, réunissant les deux caractéristiques précédentes. C'est le cas par exemple des métiers du bâtiment, à la fois manuels et fournisseurs de « sur mesure ».

Pour encore mieux distinguer les stratégies de production et de croissance propre à chacun de ces types, il faut ajouter deux catégories mixtes :

- d) Soit fondées sur la manualité, mais qui tentent de se renforcer par une **stratégie de services individualisés** (type 4).
- e) Soit fondées sur le service, mais qui cherchent à développer un **contenu supplémentaire de manualité** (type 5).

1.3.1.2 La liste des métiers

Cette typologie fonctionnelle repose sur le même principe que la typologie adoptée pour la liste officielle des métiers, mais étant plus détaillée, elle permet une analyse plus fine des particularités et des stratégies propres à chaque type.

La liste officielle des métiers est actuellement la suivante :

Tableau n° 1 : Artisanat de production, 1997

Métiers	Nombre de Métiers
Cuir	28
Poterie	15
Textiles	28
Produits végétaux	12
Métaux	22
Bois	17
Divers	16
Total	138

Source : Dahir n° 194-63-1, 1997.

Tableau n° 2 : Artisanat de services, 1997

Métiers	Nombre de Métiers
Réparation TV	2
Réparation machines et équipements	8
Spécialistes moyens de transport	5
Soudure à l'étain	2
Plomberie	1
Electricité	1
Réparation pneus	1
Vitrierie	1
Horlogerie	1
Traiteur mariage traditionnel	1
Pâtisserie	1
Coiffure	3
Photographie	1
Matelasserie	1
Peinture décoration	7
Bain maure	1
Total	37
Total Général	175

Source : Dahir n° 194-63-1, 1997.

Notons que cette classification, comme toute classification, n'est pas satisfaisante et que la frontière avec la liste des activités ressortissant de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services est incertaine et peut même sembler parfois arbitraire.

C'est ainsi qu'en 1997, certains métiers, comme les mécaniciens, les tôliers ou les électriciens, ont basculé du côté de l'artisanat, alors que d'autres, comme les bouchers ou les marbriers, rejoignaient les nomenclatures de la Chambre de Commerce qui, jusqu'en 1963, avaient d'ailleurs été les seules en vigueur.

1.3.1.3 Les métiers réglementés

En annexe au Dahir n° 88-173 du 3 juillet 1989 portant promulgation de la loi 16-87 « instituant des mesures d'encouragements aux diplômés de la formation professionnelle », figure une liste limitative de vingt métiers dont les activités sont décrites et détaillées dans la mesure où, pour leur plein exercice, ils nécessitent une autorisation particulière. Celle-ci, qui est attribuée après examen des compétences par l'OFPPT, concerne certains métiers sophistiqués pouvant entraîner la responsabilité civile de l'artisan et nécessitant une aptitude technique reconnue notamment par le fournisseur principal (ex. : l'ONE). Ce début de réglementation des professions n'a pas tant pour but de garantir et de protéger les intérêts du client et de la profession, que d'inciter les artisans à améliorer leur qualification professionnelle pour pouvoir bénéficier d'un certain nombre d'avantages prévus par le décret.

Le titre VII traite en effet « de l'exercice libre de certains métiers exigeant des qualifications techniques appropriées » et il précise que désormais « seules seront habilitées à exercer pour leur propre compte ... les personnes physiques justifiant d'une expérience professionnelle et satisfaisant aux tests d'aptitude professionnels organisés à cet effet ».

1.3.2 Le secteur infra-artisanal

Il constitue la limite inférieure de l'artisanat. La dimension réduite des unités de production artisanales ne leur permet pratiquement pas d'exercer une influence quelconque sur le marché et, en ce sens, elles échappent à toute tentative d'intervention de type volontariste. Elles ne peuvent donc que s'adapter aux conditions de l'environnement et, en fait, aux niveaux de pouvoir d'achat qui caractérisent les différents échelons de consommation, du plus bas jusqu'au plus haut.

1.3.2.1 L'artisanat de subsistance

C'est ainsi que, même le niveau le plus bas dans l'échelle des revenus, celui des petits paysans, trouve encore un artisanat à sa mesure. Il n'est que de parcourir le souk de Quisser par exemple, pour se rendre compte que l'essentiel du petit artisanat utilitaire provient du recyclage des sous produits de la ville :

- réutilisation de vieux pneus pour des chaussures, des auges ou des jarres ;
- réutilisation des bandes de cerclage de colis en plastique pour la vannerie utilitaire ;
- réutilisation des fers à béton de démolition comme matière première pour les forgerons ;
- réutilisation des chutes de tissu pour un nouveau type de tapis bon marché ;
- réutilisation des courroies d'arrimage en nylon comme matière de base pour la sellerie ;

- réutilisation et reconditionnement des cordages pour l'harnachement des animaux de trait ;
- réutilisation des ponts arrière de voiture pour la fabrication de charrettes ;
- réutilisation de tôles aplanies et rabattues ;
- réutilisation de menuiseries de démolition.

Tous ces produits constituent, en eux-mêmes et dans la mesure où ils dominent le marché, un indicateur extrêmement sensible et fiable du niveau de vie existant dans les campagnes. Aussi pauvre soit-il, il n'en reste pas moins un artisanat indispensable à la vie quotidienne, moins cher que les produits manufacturés et tout cela au prix d'une ingéniosité et d'une habileté souvent remarquables.

Cet **artisanat de pauvreté** est d'ailleurs un phénomène aussi bien rural qu'urbain, mais il est plus visible dans les souks des campagnes, dans la mesure où il est alors surtout destiné à l'usage de la petite exploitation, tandis qu'en ville il est masqué par l'abondance des fripes et autres produits de pacotille, sous produits de la consommation de masse.

En ce qui concerne la province de Settat, et même si le consultant n'avait pas à examiner le détail de la problématique rurale, certains phénomènes sont tellement évidents qu'on ne peut les ignorer, d'autant plus qu'ils sont à l'origine de l'exode rural :

« Les structures foncières y sont caractérisées principalement par les petites exploitations et le morcellement. Près de 72 000 exploitations (sur un total de 78 278), soit 92% des exploitations, sont des petites propriétés disposant de moins de 20 ha. On relève également que 10% des superficies exploitables sont constituées par des parcelles de moins de 5 ha ».

A ce niveau de précarité et de survie, on imagine les dégâts consécutifs aux baisses conjoncturelles de rendement qui atteignent facilement 50% les années de sécheresse, et qui se lisent immédiatement dans les modes de consommation à base de recyclage et d'une ingéniosité qui relève de la débrouillardise.

Tableau n° 3 : Importance des petites exploitations rurales, 1999, Province de Settat

Taille des exploitations en ha	Nombre d'exploitations	%	Superficie totale	%
Moins de 5ha	46 554	60	65 000	10
5-10	18 100	23	85 000	13
11-20	7 786	9,8	98 000	15
21-50	4 514	5,7	117 000	18
51-100	1 117	1,4	78 000	12
101 et plus	207	0,1	208 000	32
Total	78 278	100	651 000	100

Source : DPA, Settat, 1999.

1.3.2.2 L'activité artisanale à domicile

Le travail à domicile constitue une autre zone frontière incertaine. Difficile à repérer sur le plan matériel, échappant de ce fait plus facilement au fisc, aux contrôles techniques et administratifs, c'est le domaine privilégié de ce que l'on désigne en général comme le « secteur informel ».

Toutefois, dans ce domaine, il faut être prudent, car les raisons d'une telle implantation peuvent être tout simplement dues :

- aux impératifs de la vie familiale (travail auprès des enfants) ;
- à la difficulté de trouver un local approprié (à Settat notamment) ;
- à certaines habitudes de vie féminine à la maison : tissage, broderie ...

Par ailleurs, il n'est pas rare de rencontrer de véritables artisans, surtout dans la couture, qui utilisent leur domicile pour exercer leurs métiers et recevoir leur clientèle.

1.3.2.3 Le travail à façon

Il existe près d'El Jadida, dans le douar des Ouled Bouazzis, le village de Sidi Smail, qui est spécialisé dans la couture à la main sous forme de travail à façon. Cela consiste, pour les magasiniers vendeurs d'El Jadida, à apporter à chaque souk hebdomadaire, des tissus prédécoupés de djellaba, ainsi que du fil à coudre et à tresser. Ils confient ces lots aux paysans couturiers qui les rapportent la semaine suivante pour un prix de 40 à 60 DH l'unité selon la qualité de leur travail.

M. Ecrement, dans son rapport sur la sous-traitance, cite un autre exemple en milieu urbain à Settat (1998) : « *Actuellement, ce sont près de 400 personnes (pour une dizaine d'ateliers et une quinzaine de familles), qui bénéficient de travaux de façonnage. L'objectif est d'atteindre l'effectif de 1 000 personnes en l'an 2000. La formation de ce personnel est assurée par l'entreprise, qui remet à chaque groupe de travail des dessins de travail et des modèles de référence. Le choix des familles est effectué en concertation avec la municipalité, dans le cadre de son programme social. Le projet BIT est associé à cette concertation* ».

Même s'il est évident qu'un tel système se rapproche d'un salariat déguisé, sa frontière avec l'artisanat, quand plusieurs fournisseurs existent, n'est pas toujours évidente. Ceci est encore plus vrai pour un atelier comme celui de M. Dachri à Azemmour, équipé de machines à tricoter et qui réalise des emmanchements pour un industriel de Casablanca. Celui-ci, en effet, ne peut réaliser en usine les réductions indispensables qui supposent un travail manuel trop attentif et trop précis. Il devient alors difficile de dire si on se trouve encore dans l'artisanat (tricot) ou déjà dans la petite entreprise de sous-traitance de proximité, bien connue, par exemple, des districts industriels italiens.

1.3.2.4 Le travail précaire

Le cas le plus général se situe dans le domaine du bâtiment. Bien des artisans (maalems) de ce secteur ne peuvent être considérés comme tels que parce qu'ils sont des tâcherons indépendants. Ils sont recrutés en cas de besoin par des « maalems » plus importants ayant pris en charge des chantiers qui dépassent la dimension habituelle de leur propre unité de production. On les trouve habituellement dans certains cafés spécialisés, ou

mieux encore, et cela depuis toujours, à la place Mohamed V, à l'ancienne Souika, où ils attendent, munis parfois de leurs outils, le patron qui aura besoin temporairement de leurs services. Là encore, on aurait tendance à parler de tâcherons ou d'ouvriers alors qu'il s'agit souvent de véritables artisans souffrant temporairement d'une pénurie de commandes personnelles. Cette pratique a permis de réaliser beaucoup d'édifices de Settat, sans être obligé de recourir aux entreprises du bâtiment.

Si ces différentes formes de production sont mentionnées ici, c'est pour mieux souligner la nécessité d'une dénomination précise quand on parle d'artisanat. Sinon, on risque de confondre dans un amalgame confus, une telle quantité de réalités différentes, qu'il devient difficile d'intervenir avec discernement et donc avec efficacité.

1.3.3 Le secteur « supra-artisanal » ou la limite supérieure de l'artisanat

Le statut d'artisan, et particulièrement la possession d'une carte d'artisan, ne certifie pas pour autant que l'on ne se trouve pas dans le cas d'une véritable petite entreprise.

Celle-ci peut revêtir deux formes : lorsqu'il s'agit d'un artisanat de type manuel, on parlera alors de **manufacture** ; lorsqu'il s'agit d'une production, avec intervention mécanisée dominante pour la fabrication de petites séries, on parlera de « **petite entreprise** ».

Dans le premier cas, on retrouve par exemple les quatre ateliers de filage, avec environ vingt fileuses chacun, installés à Settat. Les fileuses y sont rétribuées à la pièce pour le travail effectué à partir d'une matière première fournie par le gros commerçant, propriétaire de cette manufacture spécialisée dans ce type de travail à la main.

A l'opposé, on retrouve le cas de ce gros couturier d'El Jadida (pourtant déclaré comme artisan), qui utilise des machines à coudre pour les coutures d'assemblage, une machine à repasser et une machine à broder, mais qui répartit le travail qui ne peut être fait qu'à la main, comme la passementerie, entre ses 14 ouvriers permanents et 18 ouvriers utilisés comme façonniers en cas d'urgence. La dimension totale de cette grosse unité de production tendrait à l'apparenter, à première vue, plutôt à une petite entreprise. En fait, et dans la mesure où il ne s'agit ni de prêt à porter, ni de confection destinée aux souks, mais de djellabas et de kaftans réalisés sur mesure, à la commande, pour des clientes qui apportent leur tissu, on reste encore dans le cas d'une **très grosse unité de type artisanal**. Il s'agit d'un type d'atelier assez courant, lorsque nous abordons et comme nous le verrons, le secteur l'artisanat traditionnel haut de gamme.

En revanche, le mécanicien de Settat, qui travaille en zone industrielle, avec un équipement mécanique sophistiqué, et qui fait du fraisage et du décolletage, même s'il n'a que six ouvriers, doit être considéré comme une petite entreprise, dans la mesure où il réalise, en petite série, des pièces usinées pour des industries locales. On rentre alors dans cette catégorie que le Ministère de l'Artisanat (1998) souhaite développer quand il parle de la « *capacité de l'artisanat à créer des petites entreprises (PME), gérées efficacement par des artisans-entrepreneurs, maîtrisant à la fois les compétences professionnelles artisanales et les techniques modernes de production et de management* ».

Il faut savoir qu'en fait, ces cas ne sont pas très courants et qu'ils ne représentent, par exemple en France, qu'un maximum de 5% du total des unités de production artisanale. Il est donc difficile de fonder une politique de développement artisanal uniquement sur ce cas de figure, même s'il a correspondu à l'idéal à une période où l'on considérait que, de toutes

façons, l'artisanat était destiné à disparaître. Cela alors représentait son mode de sortie le plus glorieux.

Cette présentation d'ensemble de la nébuleuse artisanale permet désormais de mieux cerner le problème qui nous intéresse au niveau des économies régionales de Settat et El Jadida. En effet, c'est à ce niveau, et surtout au niveau local, à celui du quartier, qu'il faut à présent replacer la dynamique d'un secteur d'activités, dont la véritable logique se joue au niveau des sous-ensembles urbains ou ruraux.

2. La dimension régionale de l'artisanat

Dans la plupart des études réalisées jusqu'à présent, dans le cadre du projet, ayant beaucoup insisté sur le profil des deux provinces, nous ne soulignerons ici que les éléments les plus significatifs pour mieux préciser le contexte de l'artisanat et son évolution prévisible.

2.1 Présentation générale des deux provinces

Les points de ressemblance entre les deux provinces tiennent à leur vocation essentiellement rurale et à un fort taux d'urbanisation lié à l'exode rural, ce qui crée, en ce qui nous concerne, des conditions d'évolution économique assez similaires.

2.1.1 La province d'El Jadida

Située sur la côte de l'océan Atlantique, au carrefour des deux routes principales : la R.P. 8 (Casablanca-Agadir), la R.P.9 (El Jadida-Marrakech), et à proximité de la capitale économique du Royaume, la province d'El Jadida fait partie de la région économique du Centre. Sa superficie est de 6 000 km².

- **Population et exode rural**

Caractérisée par une forte densité : 163,3 hab./km², la population reste essentiellement rurale dans une proportion de 80% (Gdoura et Mourji, 1998 ; Monographie de la Province d'El Jadida, 1994).

Elle a connu, dans son ensemble, un accroissement rapide, mais le tableau ci-après montre bien que l'évolution enregistrée au cours des dernières années est surtout caractérisée par la forte progression de la population urbaine.

Tableau n° 4 : Nature rurale-urbaine de la population en 1982 et 1994, Province d'El Jadida

Population	Recensement 1982	Recensement 1994	Taux d'accroissement
Urbaine	150 037	248 610	39%
Rurale	613 314	733 561	16%
Total	763 351	982 171	

Source : Monographie de la Province d'El Jadida, 1994.

- **La répartition de la population**

Elle est assez équilibrée entre les différentes sous-régions avec toutefois une plus forte concentration autour de Sidi Bennour.

Tableau n° 5 : Répartition géographique de la population en 1982 et 1994, Province d'El Jadida

Centres	Recensement 1982	Recensement 1994	%*
Municipalité d'El Jadida	81 455	100 709	10
Municipalité d'Azemmour	24 774	30 165	3
Cercle d'El Jadida	112 243	145 983	15
Cercle d'Azemmour	90 926	122 236	12
Cercle de Sidi Bennour	233 225	294 208	30
Cercle de Sidi Smail	127 016	163 720	17
Cercle de Zemamra	93 712	125 150	13

* Répartition de la population entre les sept Centres cités.

Source : Monographie de la Province d'El Jadida, 1994.

- **Poids spécifique élevé du milieu rural**

Il implique un taux élevé de fragilité du revenu en liaison avec les variations climatiques. La sécheresse des années 1992, 1993 et 1995 et les piètres résultats de la récolte de 1999 démontrent l'impact déterminant du secteur rural sur le faible taux général de croissance (0,3% escompté en 1999).

D'autre part, la pression de la démographie du secteur rural dominant s'exerce fortement sur le taux d'urbanisation des agglomérations et donc, notamment sur les besoins en construction et en grands travaux d'aménagement et d'équipement.

2.1.2 La province de Settat

- **La population de la province de Settat**

Elle est assez comparable dans son montant absolu. Elle s'élève à 852 000 habitants en 1995 dont 612 000 ruraux (en 1997), répartie sur une superficie de 9 750 km². La densité de la population est de l'ordre de 87,4 habitants au km² (Annuaire Statistique du Maroc, 1998), soit sensiblement moins forte que celle d'El Jadida. Cependant, il s'agit toujours d'une population à dominante rurale (72%), et dont le mouvement d'urbanisation ne fait que s'accélérer.

Tableau n° 6 : Projection de la nature rurale-urbaine de la population, 1995-2010, Province de Settat*

Population	1995		2000		2005		2010	
	Abs.	%	Abs	%	Abs	%	Abs	%
Population urbaine	240	28,2	276	30,4	318	33,2	368	37,2
Population rurale	612	71,8	631	69,6	642	66,8	620	62,8
Population totale	852	100	907	100	960	100	988	100

*en milliers d'habitants.

Source : Aperçu monographique de la province de Settat, 1997.

En comparant les 5 cercles de la province (par milieu de résidence urbain ou rural), on constate que cette population restera donc à dominante rurale, et que le poids des effectifs résidant en milieu rural se maintiendra au cours des prochaines 15 années, en s'approchant des proportions : 40% urbain, 60% rural.

Néanmoins, cette structure présente des disparités importantes entre les cercles allant de 13% pour El Bourouj, à 40,2% pour Settat, pour la population vivant en milieu urbain. Le taux est de 27,8% pour la province et de 61% pour la région, comme le montre le tableau n° 7, à la page suivante.

Il apparaît ainsi que le mouvement d'urbanisation affecte surtout les deux zones de Settat et de Berrechid, jouant le rôle de véritables pôles de développement en raison, notamment, de leur fort taux d'industrialisation.

Tableau n° 7 : Répartition géographique de la population, 1997, Province de Settat*

Cercles**	Urbain	Rural	% urbain
Settat	100	149	40,2
Berrechid	68	120	36,2
Ben Ahmed	36	176	17
El Gara	18	73	19,8
El Bourouj	14	94	13
Total province	236	612	27,8
Total région	4 226	2 708	61

* en milliers d'habitants. ** y compris municipalités et centres urbains.

Source : Aperçu monographique de la province de Settat, 1997.

• L'industrialisation de la province

La province de Settat connaît un élan industriel soutenu, favorisé par l'existence de quatre zones industrielles, s'appuyant sur de solides avantages comparatifs au niveau des coûts des facteurs : terrains industriels à prix avantageux comparés aux prix de Casablanca, main d'œuvre plus abondante aux salaires compétitifs.

Le tissu industriel comporte actuellement 180 unités industrielles dont 62 sont des unités de transformation. Au cours des quinze dernières années, le nombre d'industries est passé de 79 à 277 unités installées ou projetées pour la province. Le dernier relevé de la délégation du Ministère du Commerce et de l'Industrie donne 280 unités autorisées en 1997 alors que les états des dossiers d'investissement comptaient 187 unités en 1992, et 277 unités en 1994.

Sur le plan spatial, l'industrie est concentrée à Settat et à Berrechid, situé à 40 km de Casablanca. Les implantations à Berrechid représentent près de 60 % des unités industrielles de la province. Les activités dominantes sont la fabrication de matériaux de construction, des produits textiles et agroalimentaires. Les industries chimiques et para-chimiques occupent le quatrième rang. Ces quatre branches assurent plus 80% de la production industrielle de toute la province.

Celle-ci reste cependant modeste en valeur relative et, ne contribuait en 1995, qu'à raison de 2% au total de la production du pays. L'investissement moyen annuel consenti à l'industrie est estimé à ½ milliards DH. Ce chiffre donne une idée du fort effet d'entraînement économique que ne peut manquer d'exercer cette dynamique industrielle, notamment sur l'artisanat, comme l'a démontré l'étude concernant les possibilités offertes aux MPE par la sous-traitance (Rapport M. Ecrement, 1998).

2.2 Le dispositif lié à l'artisanat au niveau des provinces

Au niveau provincial, les questions concernant l'artisanat sont traitées au niveau de deux instances :

- L'institution administrative, qui est représentée par la Délégation du Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat (Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat).
- La Chambre d'Artisanat qui représente les professionnels de cette branche d'activités.

2.2.1 La Délégation

Le premier rôle de la Délégation est d'être l'émanation du Secrétariat d'Etat, et d'assumer, sur le plan local, les prérogatives de cet organisme :

- Promotion du secteur artisanal à travers l'amélioration de sa production et sa restructuration.
- Réalisation d'études, de recherches et d'inventaires concernant le secteur artisanal.
- Encouragement du mouvement coopératif dans le secteur artisanal.
- Organisation de foires et expositions régionales et locales.
- Garantie du maintien et de l'entretien des traditions nationales en matière artisanale.
- Formation de futurs artisans aux techniques de l'artisanat traditionnel.
- Participation à l'étude des dossiers de financement de prêts aux artisans.

La province de Settat est dotée d'un ensemble intégré comportant les dépendances suivantes :

- Un bloc administratif abritant le siège de la Délégation
- Une salle d'exposition
- Deux centres de spécialisation en :
 - Broderie et couture
 - Tissage traditionnel.

La province d'El Jadida bénéficie également d'un équipement similaire à El Jadida et à Azemmour. Dans le premier centre sont assurées des formations de broderie, couture, peinture et menuiserie. Dans le second, deux monitrices encadrent douze élèves en broderie (broderie spéciale d'Azemmour avec des motifs de dragons). Une Maalma assure une formation en tapis à quatre jeunes apprenties.

De plus, le centre d'El Jadida constitue un lieu de travail et d'exposition pour des ateliers de :

- Carreaux de céramique
- Gravure sur verre
- Sculpture sur bois
- Tissage.

L'ensemble de ces structures, faute de moyens, ne donne pas, pour le moment, une impression de vitalité et d'activité à l'échelle de l'importance du secteur économique qu'elles ont vocation de promouvoir. Il entre toutefois dans les volontés du Ministère de relancer à brève échéance ces activités grâce à :

- Un esprit d'entreprise et de productivité plus généralisé au sein de l'artisanat
- Un recensement systématique des unités de production artisanales
- Une intensification de la formation continue sous forme de compagnonnage itinérant.

2.2.2 La Chambre d'Artisanat

La Chambre d'Artisanat est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, régi par le Dahir n° 1-63-194 (28 juin 1963), formant statut des Chambres d'Artisanat, modifié le 6 mai 1983. Elle est gérée par des personnes ayant une expérience saillante acquise par l'exercice du métier et élues pour 6 ans.

Son but est de promouvoir et de défendre les intérêts des artisans en s'attachant à :

- favoriser la création d'associations et de coopératives artisanales et encourager celles déjà existantes ;
- fournir au gouvernement les avis, renseignements qui lui ont été demandés sur les questions artisanales ;
- présenter des vœux sur toutes les questions qui intéressent l'artisanat en général, dans le ressort des compétences de la Chambre ;
- aider à diffuser chez les artisans les méthodes modernes de travail ;
- servir d'intermédiaire entre les artisans et les commerçants ;
- organiser des foires et des expositions.

La Chambre dispose d'un budget alimenté par le produit du décime additionnel à l'impôt des patentes. Le budget est soumis à l'approbation du Ministère de Tutelle, qui en contrôle l'exécution.

La Chambre a un patrimoine mobilier et immobilier gérant les locaux dans lesquelles elle est installée, ainsi que les immeubles affectés aux services dont elle est chargée.

Pour réaliser ces objectifs, la Chambre s'appuie sur :

- Une Assemblée Générale, composée de 23 élus, se réunissant quatre fois par an. Ces élus correspondent à des collèges généraux : artisanat d'art, artisanat de service, mais répartis par origine géographique (Settat : 11, Khouribga : 9, Beni Slimane : 3)
- Un Bureau Administratif, chargé de l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale. Il est composé de sept membres sous l'autorité de son président
- Des services administratifs, placés sous l'autorité d'un Directeur chargé d'exécuter le programme de la Chambre en matière de :
 - Crédits et investissements pour les artisans
 - Formation à la gestion
 - Foires et expositions
 - Délivrance des cartes d'artisan
 - Gestion générale et comptabilité.

La Chambre de Settat est une Chambre régionale pour la région Chaouia-Ourdigha qui couvre également les provinces de Khouribga et Ben Slimane. Elle est relativement récente puisqu'elle a été mise en place le 7 juillet 1993.

Son Président est un artisan plâtrier. Il est assisté par un Directeur et une équipe de dix personnes, dont deux cadres. A l'image de l'artisanat de la province, le Conseil d'Administration est composé presque uniquement de représentants de métiers « modernes », à défaut de métiers traditionnels. Son rôle est particulièrement actif, comme nous le verrons, en matière de crédit, d'appui aux associations, de délivrance de la carte d'artisan, de formation et d'organisation de foires et d'expositions. Dans ce dernier domaine, la Chambre travaille en liaison étroite avec le Projet et a organisé avec lui trois sessions de formation à la gestion pour des menuisiers, des électriciens et des femmes couturières.

La Chambre d'El Jadida est d'une création encore plus récente que celle de Settat, puisqu'elle n'a été détachée de la juridiction de Safi qu'en 1998. Ceci explique en partie la difficulté de pouvoir disposer d'éléments chiffrés concernant l'activité artisanale de la province. C'est en consacrant à ce travail, avec une grande volonté, une partie de l'équipe de la Chambre pendant quelques jours, qu'il aura finalement été possible de rassembler les données essentielles à partir des listes électorales..

En effet, et ceci est valable également pour Settat, la Chambre dispose ou peut disposer à sa demande, et pour compléter ses propres informations parcellaires issues de la délivrance de cartes d'artisans, des sources de données (hélas non informatisées) que constituent les **listes électorales** pour les élections professionnelles.

En liaison avec le Projet, la Chambre a dorénavant et déjà, sous l'impulsion de sa directrice, organisé :

- Un cycle de formation pour 14 stagiaires à El Jadida
- Un cycle pour électricien-plombier (12) à Sidi Bennour.

Elle projette actuellement d'organiser un cycle de formation pour femmes couturières en s'appuyant, et c'est là le côté novateur de l'expérience, sur les associations professionnelles correspondantes.

2.2.3 L'articulation avec les différentes instances territoriales

2.2.3.1 Au niveau national

Signalons que l'artisanat est représenté par 21 parlementaires à la Chambre des Conseillers.

2.2.3.2 Au niveau régional

Les compétences de la Région lui permettent, en fonction de ses moyens financiers, d'influer sur le développement local par des mesures concernant des investissements directs ou indirects (formation professionnelle, promotion de l'emploi) susceptibles de promouvoir l'artisanat.

En revanche, si les Conseils Régionaux sont trop récents pour pouvoir juger de leur véritable implication dans le développement local, le cadre juridique existe, ce qui peut leur permettre, avec les autres collectivités locales, d'intervenir efficacement sur l'un des éléments moteurs principaux de la dynamique territoriale que constitue ce secteur d'activités. Cette dimension est gérée, du côté des artisans, par la Chambre, mais l'échelon régional est encore trop vaste pour la dimension artisanale, et c'est en fait surtout au niveau de la Délégation (et peut être, un jour, de la municipalité), que se situent les véritables terrains d'intervention.

2.2.3.3 Au niveau provincial

L'Assemblée Provinciale

L'élection à l'Assemblée Provinciale est une élection indirecte avec des représentants de deux collèges :

- Des représentants élus à la proportionnelle parmi les conseillers municipaux, par l'ensemble des conseillers municipaux de la Province
- Un représentant de chacune de quatre chambres : agriculture, commerce, **artisanat** et pêche.

Le Comité Techniques Provincial

Structure non officielle regroupant les administrations de l'Etat, les collectivités locales, les offices et **les chambres consulaires**, le comité technique provincial est un espace de dialogue, qui peut devenir un espace de définition de choix stratégiques.

Espace de rencontre entre les diverses organisations publiques, il peut permettre que le débat s'engage sur les questions touchant les divers aspects de la vie provinciale. Son utilité est reconnue et ses missions peuvent être amplifiées pour en faire le véritable lieu de débat sur les demandes de la population et les besoins reconnus comme prioritaires par les uns et par les autres.

Les sous commissions techniques

Signalons l'initiative de Khouribga, instaurant, dans le cadre du Comité technique Provincial, des sous commissions techniques chargées de :

- Elaborer un état des lieux économique et social de la province et de ses atouts
- Favoriser l'implication des autorités locales, des représentants de la Commune, des **chambres et associations professionnelles**, et mettre en œuvre une démarche commune vis à vis des opérateurs économiques locaux, nationaux et internationaux.

2.2.3.4 Au niveau communal

Dans le cadre de ses fonctions, le Conseil Municipal est chargé de définir le plan de développement économique et social de la commune, ainsi que le programme d'équipement de la collectivité.

A ce titre, il gère toutes les questions concernant l'urbanisme, et il est notamment responsable de l'octroi des autorisations de fonctionnement pour les activités professionnelles commerciales, industrielles ou artisanales. On peut regretter que cette dernière opération s'effectue sans consultation préalable de la Chambre de l'artisanat.

A la tête du conseil se trouve le Président du Conseil Communal qui est, depuis 1976, à la fois l'administrateur de la commune, l'organe exécutif du Conseil Communal et le principal animateur de la vie communale.

De façon générale, on notera que si la structure pyramidale ainsi décrite permet théoriquement l'artisanat d'exister en tant que corps constitué et de s'exprimer, la prise en compte de ses intérêts par ses partenaires dépendra surtout de sa propre détermination à s'affirmer. Pour cela, il faudra sans doute attendre encore qu'il ait davantage pris conscience de sa spécificité et de ses propres intérêts, qui ne sont pas forcément ceux d'une sorte d'industrie à taille réduite, avec laquelle on a trop tendance à le confondre.

3. L'artisanat et le Projet

Ce n'est que progressivement, et de façon empirique, que le projet s'est trouvé impliqué dans les questions touchant l'artisanat sous son aspect institutionnel.

Même si cela peut sembler surprenant, on peut l'expliquer si l'on tient compte du fait que le projet a mis en priorité « l'appui aux promoteurs jeunes diplômés ».

Dans le langage actuel, les « jeunes promoteurs » constituent une catégorie particulière qui tient compte de la spécificité socio-économique de ce groupe de nouveaux entrepreneurs potentiels et non de la nature particulière de leurs activités.

Pendant longtemps, cet amalgame s'est maintenu au nom d'un flou conceptuel, qui n'a d'ailleurs pas gêné jusqu'à présent le développement normal des activités de formation et d'impulsion, gérées par le projet, et qui ont concerné :

- de nombreux candidats promoteurs ;
- une enquête portant surtout sur l'artisanat ;
- des artisans en quête de formation ;
- les créneaux porteurs de l'artisanat.

3.1 De nombreux candidats promoteurs

Comme cela apparaît sur le tableau en page suivante, les questions posées par les candidats promoteurs eux-mêmes se sont révélées, pour un bon quart d'entre elles, comme relevant normalement du secteur artisanal.

Il ne s'agit pas, en fait, de questions relevant d'un simple formalisme, mais plutôt de difficultés d'ordre structurel : en effet, si le champ d'activité choisi relevait bien d'une formation avancée, voir supérieure, la plupart du temps le candidat n'envisageait pas clairement pour lui-même la condition inévitable de travailleur manuel. Sa culture, comme son projet de vie, se refusaient à prendre en compte cette astreinte bien particulière.

Tableau n° 8 : Promoteurs potentiels accueillis par le Projet en 1997, 1998 et 1999, Provinces de Settat et El Jadida

Métiers	1997	1998	1999	Total
Couture-confection		7	1	8
Filature-tissage	1	1		2
Coiffure		2		2
Chausserie			1	1
Electricité	8		6	14
Plomberie	1	1		2
Construction-bâtiment	5	4	5	14
Menuiserie	5	1	1	7
Peinture	1			1
Garage-mécanique	6	7	1	14
Electricité auto	1	4	1	6
Pneus		3		3
Frigos	1			1
Boulangerie	3			3
Mécanique agricole	2	2		4
Menuiserie aluminium	1		1	2
Electronique		2		2
Total	35	34	17	86
Total Général	151	148	81	380
% Demande*	23,2%	23%	21%	22,6%

* Pourcentage des artisans sur le nombre total des promoteurs ayant sollicité un appui du Projet.
Source : Projet RAF/94/MO8/ITA, Settat, 1999.

3.2 Une enquête portant surtout sur l'artisanat

Cette ambiguïté s'est trouvée confirmée par l'enquête auprès de MPE existantes, réalisée au début du projet, auprès de 108 unités de production à Settat et 38 dans la province d'El Jadida.

Sur 80 MPE effectivement inventoriées à Settat, il s'avère que 68, à savoir les trois quarts relevaient en fait du secteur de l'artisanat.

Les évaluateurs du projet avaient d'ailleurs relevé à ce sujet que « *la distribution artisanat/industrie n'est pas toujours claire* ».

3.3 Des artisans en quête de formation

Parallèlement à cette clientèle indécise, et peut-être involontairement fourvoyée dans des projets d'artisanat, de nombreux jeunes artisans de Settat et d'El Jadida, déjà en activité, et cela depuis plusieurs années, se sont montrés intéressés par les cycles et les modules de formation à la gestion de projet. Dès lors, de la problématique des « promoteurs » on passait à la formation continue et à l'accompagnement de jeunes artisans dynamiques en exercice, au cours de six sessions de formation.

3.4 Les créneaux porteurs de l'artisanat

Enfin, l'étude réalisée à la demande du projet, sur les « secteurs porteurs dans la province de Settat et El Jadida » par M. Ahmed Gdoura et Fouzi Mourji (1998), repositionnait à nouveau cette problématique, en concluant, après une analyse attentive de la situation de l'emploi à Settat : « la filière de l'artisanat offre des créneaux porteurs pour les PME, notamment dans les métiers suivants :

- Bâtiments et sous secteurs corps de métiers, liés à l'expansion de la ville
- Confection et couture traditionnelle
- Métiers liés aux peaux et cuirs
- Transformation et travail de la laine
- Métiers et services liés à la maintenance des équipements ménagers ».

C'est sur la base de ces appréciations que la présente étude a été envisagée et réalisée. Dans les pages qui suivent, et afin d'éviter certaines confusions antérieures, on distinguera donc Artisanat et MPE comme on a tenté de le justifier plus haut ; de même que l'on différenciera jeune promoteur et jeune artisan. Il appartiendra ensuite au « comité de suivi », d'apprécier, de décider si, malgré ces différences, il convient désormais d'ouvrir officiellement au secteur de l'artisanat la stratégie d'appui destinée jusque là aux promoteurs.

DEUXIEME PARTIE :

LA REALITE ARTISANALE A SETTAT ET EL JADIDA

Les éléments d'information actuellement disponibles sur l'artisanat et les artisans sont tellement insuffisants que le secrétariat d'Etat a choisi, comme priorité dans son plan d'action, « *Un recensement exhaustif des artisans et des entreprises artisanales, et une collecte d'information sur leurs activités* » (1999), le tout devant aboutir à la constitution d'un « *Répertoire des artisans* ».

Sans vouloir anticiper sur les résultats d'un travail, qui sera certainement réalisé avec des moyens plus conséquents que ceux dont nous avons pu disposer, il était néanmoins important de tenter de cerner, de façon aussi rapprochée que possible, l'importance de ce phénomène dans les deux provinces concernées, et ce en croisant les quelques indicateurs disponibles. Cela permettra de repérer et d'analyser quelques filières qui serviront entre autre, pour l'exploitation des résultats de l'enquête même, auprès de 80 unités artisanales.

1. Le recensement

L'absence d'un recensement central et méthodique est due à un certain nombre de facteurs, parmi lesquels on peut souligner :

- Le faible degré de capitalisation de la plupart des unités de production
- La tolérance officielle quant aux obligations de formalisation en raison du rôle social de ces unités artisanales
- La dynamique qui caractérise certains secteurs à variation constante
- La difficulté que nous avons analysée, de tracer une frontière exacte entre les activités formelles et les activités informelles.

Cela dit, un certain nombre de données sont disponibles et vont nous permettre de vérifier les grandes tendances et d'évaluer les principaux agrégats.

Province de Settat

1.1 Au niveau de la Chambre d'Artisanat

Le fichier des **cartes d'artisan** devrait normalement constituer une base riche et fiable.

Malheureusement, en ce qui concerne Settat, le fichier n'a commencé à être constitué qu'à partir de 1993 (tableau n° 9). En ce qui concerne El Jadida, les données ne remontent qu'à 1998.

Tableau n° 9 : Artisans inscrits à la Chambre de l'Artisanat par corporation de 1993 à 1998, Province de Settat

Corporation	1993*	1994	1995	1996	1997	1998	TOTAL
Tissage	130	56	40	20	12	51	309
Couturier	84	316	326	140	172	6	1 044
Mécanique	1	5	6	8	8	3	31
Menuiserie	17	23	26	22	37	14	139
Coiffure	25	27	23	13	20	11	119
Maçonnerie	15	32	16	15	9	5	92
Electricité	6	9	9	5	15	18	62
Soudure	3	5	15	4	6	5	38
Divers	44	55	56	23	48	26	252
Total	325	528	517	250	327	139	2 086

*1993 correspond à l'année de création de la Chambre de l'Artisanat de Settat.

Source : Chambre de l'Artisanat de Settat, 1999.

De plus, la carte d'artisan n'est pas obligatoire. Elle a une utilité que pour les artisans qui sont obligés de solliciter un emprunt auprès de la Banque Populaire, car, jusqu'à présent, le dossier de financement correspondant est établi par la Chambre et la Délégation de l'Artisanat.

Ceci explique à la fois le faible niveau des inscriptions (1/3 de l'estimation totale) et la correspondance surprenante entre le nombre d'inscrits par an et le nombre de demandes de financement par an.

Quoiqu'il en soit, il serait possible de tirer un certain parti des fiches individuelles dont on dispose, car sur celles-ci, outre le nom, l'adresse, la profession et l'âge, figurent l'adresse professionnelle et le lieu de naissance. On pourrait donc connaître ainsi :

- L'âge moyen des artisans par profession, ce qui serait un indicateur intéressant pour suivre l'évolution des métiers
- La différence entre le lieu de naissance et le lieu d'habitation, ce qui permettrait de disposer de données sur les stratégies d'intégration consécutives à l'exode rural
- La différence entre le lieu d'habitation et l'adresse professionnelle, ce qui devrait servir d'indicateur pour l'évolution du travail à domicile, selon les professions.

Dans l'état actuel des données (tableau 9), en dehors des fluctuations conjoncturelles liées à la politique de prêts pratiquée par la banque (très restrictive en 1998), on note surtout une répartition par profession, ce qui dénote la **prédominance des métiers du textile, du bâtiment et de la coiffure**. La sous représentation manifeste des métiers du métal et de la mécanique doit être interprétée en fonction notamment du faible recours au système bancaire de ces professions qui pratiquent plus volontiers l'autofinancement.

1.2 Au niveau de la Municipalité

Un autre point de passage obligé dans la formalisation de l'activité artisanale est constitué par l'autorisation d'exercer, délivrée par la municipalité. Les chiffres obtenus, pour la ville de Settat, indiquent surtout le degré de « publicité » et de visibilité des activités

concernées. C'est ainsi qu'on note, par rapport au tableau précédent, la disparition de la rubrique textile et la prévalence des coiffeurs, des menuisiers et des boulangers. En revanche, selon les services compétents, là encore, les professions de la tôlerie et de la mécanique semblent sous représentées dans la mesure où, par crainte de se voir inquiétés en raison de leur caractère bruyant, ces établissements préfèrent en général se maintenir dans une semi-clandestinité.

Tableau n° 10 : Décompte des autorisations d'exercer en 1996, 1997 et 1998, Ville de Settat

Nature de l'activité	Nombre d'unités		
	1996	1997	1998
Salon de coiffure	14	11	15
Bain public	1	1	4
Boulangerie	5	4	2
Boucherie	9	5	7
Laiterie	14	4	12
Plomberie	4	3	0
Photographie	4	1	0
Tôlerie	2	3	0
Mécanique auto	2	1	1
Electricité auto	0	0	1
Atelier de pneus	4	5	9
Réparation matériel électronique	1	3	0
Réparation moto, bicyclette	2	0	2
Menuiserie	9	18	5
Total	71	58	58

Source : Municipalité de Settat, 1999.

1.3 Au niveau des listes électorales professionnelles

Ces listes ne sont pas établies par les services de l'artisanat, mais par ceux du Ministère de l'Intérieur, qui leur en remet une copie de travail.

Lors des dernières élections organisées au cours du premier semestre 1997, les enregistrements pour l'ensemble de la province ont atteint le total de 4 751 artisans.

Même si les modes d'inscription ne sont pas toujours fiables, en raison notamment de la réticence manifestée par certains artisans à s'inscrire sur ces listes, ce chiffre semble bien à l'échelle de la place réelle du secteur artisanal.

Là encore apparaissent clairement les grands **secteurs porteurs** en matière d'activité que sont dans l'ordre, le textile (36%), le bâtiment (22% : électricité, menuiserie et maçonnerie), la coiffure (8%) et la mécanique (5%).

**Tableau n° 11 : Artisans inscrits sur les listes
Electorales en 1999, Province de Settat**

Profession	Nbre	%
Couture-textile	1 717	36
Coiffure	399	8
Mécanique-tôlerie	242	5
Electricité	245	5
Menuiserie	462	10
Maçonnerie	305	7
Divers	1 381	29
Total	4 751	100

Source : Chambre de l'Artisanat de Settat, 1999.

Ces chiffres sont à rapprocher, en matière de localisation, d'une autre tentative d'évaluation intéressante, contenue dans le rapport sur « les activités industrielles et artisanales », qui figure dans la série des documents « Plan de développement rural, Settat, décembre 1994 » (étude menée par une équipe de consultants italiens et marocains, avec le concours de la province de Settat et du Ministère de la Coopération). Celui-ci fournit le tableau suivant qui précise les effectifs selon les principaux centres d'implantation dans la province :

Tableau n° 12 : Effectifs et implantation des artisans en 1994, Province de Settat

Sous secteur	Settat	Berrechid	El Bourouj	Ben Ahmed	Total	%
Textile	1 647	160	135	153	2 095	40
Cuir	71	45	19	32	167	3
Bois-menuiserie	96	68	24	50	238	5
Métaux-mécanique	84	91	44	66	285	5
Bâtiment TP	300	55	200	218	773	15
Poterie	46	18	6	6	76	1
Végétaux	8	13	6	6	33	1
Alimentation	59	27	10	25	121	2
Divers	1 163	108	87	97	1 455	28
Total	3 474	585	531	653	5 243	100

Source : Plan de développement rural, 1994.

On relèvera ici, une concentration de l'activité artisanale dans les régions urbanisées qui constituent les pôles les plus actifs sur le plan économique ; ce qui permet aux artisans un accès facile aux sources d'approvisionnement, aux espaces de commercialisation pour la sous-traitance et à l'écoulement de leurs produits et services. Settat accapare ainsi près de 66% des artisans, suivie par Berrechid avec 12%. Précisons toutefois que les chiffres disponibles ne concernent pas les seules agglomérations urbaines mais les cercles. Quoiqu'il en soit, on s'aperçoit, là encore, qu'on ne peut pas isoler des phénomènes comme l'exode rural, l'urbanisation et le développement de l'existence d'un artisanat formel, adapté au niveau de revenu de ces nouvelles couches urbaines.

1.4 Le tableau général des évaluations

Le tableau synoptique n° 13 permet de faire apparaître peu à peu la véritable dimension du secteur artisanal dans la province de Settat.

Tableau n° 13 : Les artisans selon les différentes sources de données de 1993 à 1998, Province de Settat

Métiers	Liste	Eval.	Eval.	Prêts		Autorisation		CARTES D'ARTISANS			
	Elect.	Prov.	Tot.	accordés		de					
	1	2	3	4	5	fonctionner		6			
				97	98	97	98	93-96	97	98	Total
				Settat		Settat					
Couture	1 717			170	42			776	172	6	954
Tissage		1 255		37				146	12	51	209
Menuiserie	462	101		9	6	18	5	88	37	14	139
Maçonnerie	305	181		9	1			78	9	5	92
Electricité-plomberie	245			9	7	2		29	15	18	62
Mécanique-tôlerie	242			1	1	4	1	20	8	3	31
Soudure								27	6	5	38
Coiffure	399	112		18	8	11	15	88	20	11	119
Ferronnerie				4	4						
Mosaïque				1							
Cordonnerie				2							
Boulangerie				3	3	4	2				
Divers	1 381	427		15	2	19	35	178	48	26	252
Total	4 751	2 076	6 448	278	74	58	58	1430	327	139	1 896
Artisanat d'art et de production			3 845								
Artisanat de service			2 603								

Source : Chambre de l'Artisanat de Settat, 1999 ; Monographie de Settat, 1994 ; Aperçu monographique de Settat, 1997 ; Interviews avec banquiers, 1999 ; Municipalité de Settat, 1999.

Même si les services techniques, dans la monographie disponible actuellement sur la province, maintiennent l'évaluation basse de 2 076 (colonne 2), la Chambre d'Artisanat avance dans ses évaluations les plus récentes le chiffre de 6448 (colonne 3) pour la province de Settat, contre 4 988 pour celle de Khouribga, et 1 075 pour celle de Benislimane. Notons que ces chiffres renforcent encore la constatation de **l'importance de l'artisanat comme indicateur du développement urbain.**

On est loin en effet des premières évaluations faites pour Settat en 1913, selon lesquelles la ville comprenait alors : « 8 forgerons, 6 menuisiers, 8 marchands de beignets, 40 boulangers exploitant 5 fours publics, 20 jardiniers, 10 puisatiers, 30 maçons, ... pour une population globale de 2 032 habitants » (M. Ould Dada, 1992).

Quoiqu'il en soit, le surplus de 1 697 unités, par rapport aux chiffres des listes électorales, correspond évidemment aux zones d'ombre que constituent :

- les activités saisonnières et à temps partiel en milieu rural (textile) ;
- le travail à domicile et le travail à façon ;
- le travail volontairement clandestin ;
- le travail de sous-traitance entre artisans.

Ce secteur de l'artisanat, même s'il n'est pas facile à saisir, n'en constitue pas moins un bassin d'activités et d'emplois non négligeable, et par là même, un phénomène économique très réel, qui d'ailleurs, et selon certaines estimations verbales, approcherait les 8 000 unités.

Province d'El Jadida

Grâce à la collaboration très active de Madame la Directrice de la Chambre d'Artisanat, ses services ont établi la liste de répartition des activités artisanales dans la province à partir des listes électorales (tableau n° 14).

Tableau n° 14 : Inscription des artisans sur les listes électorales, 1999, Province d'El Jadida

Métiers	El Jadida	Cercle Sidi Bennour	Cercle Sidi Smail	Cercle Azemmour	Total
Couture	738	229	281	395	1 643
Maçonnerie	363	156	344	146	1 009
Electricité	81	53	45	47	226
Coiffure	211	144		108	463
Menuiserie	321	111	89	99	620
Mécanique	134	108	145	85	472
Plomberie	57	4		11	72
Ferronnerie	77	140	75	15	307
Tôlerie		18		7	25
Matelasserie	39				39
Poterie	37		52		89
Soudure	58	130	184	57	429
Peinture	31		18	30	79
Photographie	22	16	18	16	72
Réparat. vélo	58	51	77	21	207
Réparation TV	23		16	9	48
Beignets	5				5
Gravure	4		5	4	13
Réparat. clefs	5			4	9
Plâtrerie	11	4	6	3	24
Réparat. frigo	6	5	1		12
Réparat. pneus	13		10		23
Bain maure	16	5	2	3	26
Tapisserie	4				4
Boulangerie	7				7
Tapisserie	6				6
Zellige	8	6	1	12	27
Tissage	16			5	21
Pâtisserie-gât.	1	45	4	28	78
Carrosserie	1				1
Fabric. tentes	3				3
Vitrierie	1				1
Répar. montres			5	5	10
Cuivre	1				1
Broderie				11	11
Marbre carrel.	2				2
Appar. Dentaire		10	1	10	21
Cordonnerie		64	35	19	118
Répar. batterie		1			1
Rép. mach. agr.		130			130
Artisanat art			43		43
Divers	49	49	89	104	291
Total	2 409	1 479	1 546	1 254	6 688

Source : Chambre d'Artisanat d'El Jadida, 1999.

Il ressort, des chiffres ainsi obtenus, que la répartition des activités artisanales sur l'ensemble du territoire de la province est assez équilibrée :

- El Jadida : 36%
- Sidi Bennour : 22%
- Sidi Smail : 23%
- Azemmour : 19%.

D'autre part, une tentative de ventilation, effectuée selon les grands agrégats déjà utilisés, fait apparaître les résultats suivants :

Tableau n° 15 : Ventilation de l'artisanat par grand secteur d'activités en 1999, Province d'El Jadida

Grand Secteur d'activités	Nombre	%
Textile-Couture	1 675	25
Bâtiment — TP	2 059	31
Métal-Mécanique *	1 571	23
Coiffure	463	7
Divers	920	14
Total	6 688	100

* y compris réparateurs de vélos et de machines agricoles.

Source : Chambre d'Artisanat d'El Jadida, 1999.

Apparemment, la place du secteur textile-couture serait ici moins forte qu'à Settat ; ce qui pourrait justifier l'importance particulière de la laine dans cette dernière province.

D'autre part, on note que la présence du secteur métal-mécanique est beaucoup plus fortement marquée qu'à Settat. Ce phénomène, faute de données précises sur les conditions d'établissement des listes électorales et sur leur dépouillement, reste difficile à expliquer. En tout état de cause, il est certain qu'à Settat, comme nous l'avons déjà noté, ce secteur est manifestement sous estimé par rapport à la réalité.

Quoiqu'il en soit, de telles divergences sont caractéristiques de la difficulté de s'appuyer, pour le moment, sur un appareil statistique à la fois sommaire et incomplet. Malgré les efforts tentés pour aller de l'avant, on en est réduit à travailler en fait sur des ordres de grandeur qui, toutefois, sont tout à fait plausibles.

2. Les métiers et les principales filières artisanales

L'intérêt possible d'une filière réside dans l'addition de valeurs ajoutées successives selon les différents stades, depuis l'élaboration jusqu'à la commercialisation. Cette répartition, quand on l'étudie par exemple selon un clivage de complémentarité ville-campagne, permet d'équilibrer les flux de revenu pour parvenir à un aménagement équilibré du territoire.

Pour présenter ces différents stades, nous nous appuyerons sur des exemples pris à la fois dans les deux provinces. Même si certains traits spécifiques s'appliquent, parfois, plus à l'une qu'à l'autre, l'articulation générale des interventions reste la même.

2.1 La filière artisanale du textile (laine)

Comme nous l'avons constaté, il s'agit là du secteur le plus important. Il est certain que la Chaouia est réputée pour son importante production lainière et le travail de la laine s'y inscrit profondément dans les traditions populaires, au point qu'aujourd'hui encore, toute jeune fille en milieu rural doit savoir tisser.

Les différentes opérations et interventions s'imbriquent selon la progression suivante.

2.1.1 La production

On ne peut parler de laine, dans la province de Settat, sans évoquer la célèbre race d'ovins « Sardi ». Sa promotion est assurée sur le plan scientifique et technique par la ferme de sélection ovine des Krakra (à 16 km d'El Bourouj). Grâce à une sélection rigoureuse opérée sur un troupeau de quelque 600 têtes, le poids de la toison a pu passer de 0,8 kg en 1972 à 1,5 kg en 1996. Ceci a été à l'origine de plusieurs récompenses internationales. Au total, dans un cheptel de 850 000 têtes ovines, la province a produit 501 690 kg de laine en 1996, et cela malgré la sécheresse. En année humide, la production est montée jusqu'à 789 000 kg (1994). Le 16 juin de chaque année, le Moussem traditionnel d'El Bourouj équivaut à un véritable festival du mouton.

2.1.2 Tonte — nettoyage — cardage

Les deux dernières opérations se réalisent en général à domicile et aux heures de la journée où la lumière devient insuffisante pour les travaux de tissage.

Il est intéressant de noter que pour la production destinée aux tissages les plus fins, les fils sont blanchis dans une opération supplémentaire de soufrage, qui leur donne une teinte légèrement écriue, permettant de mieux les distinguer des fils de soie lors du tissage. De plus, ils subissent un double cardage.

2.1.3 Filature

Cette opération, essentiellement domestique, occupe une abondante main d'œuvre féminine.

Si, dans une ville comme Settat, on dénombre cinq ateliers réunissant chacun quelque vingt fileuses, il s'agit en général d'un travail à domicile, à caractère saisonnier, réalisé par petits groupes de 3 à 4 personnes.

Selon l'ONG Al Amana, on peut ainsi dénombrer environ 450 fileuses pour la seule ville de Settat. Ce chiffre est à rapprocher des 600 fileuses, qui auparavant vendaient leur production à l'Etat.

Actuellement, l'écoulement se fait auprès des grossistes de Fez et de Marrakech, qui assurent la transformation en produits de tissage traditionnel. Il s'agit d'un travail mal rémunéré (1 200 DH en moyenne par mois), mais qui constitue un appoint vital pour les ménages. Il ne suppose pas une complexité gestuelle particulière, mais une bonne dextérité, sauf dans le cas du fil de luxe « Habba », remarquable par ses petites nodosités (neps), qui lui suppose l'utilisation d'un fuseau spécial et un travail plus long et plus délicat, ce qui en fait tout le prix. Le titrage du fil obtenu peut atteindre les numérotations 70 ou 80 qui indique le

nombre de mètres au kilo (soit 70 000 ou 80 000) en utilisant les « rubans », c'est à dire les mèches les plus longues de la toison.

Les écheveaux de laine filés sont, soit utilisés sur place, soit écoulés dans les zones réservées du souk où à lieu la vente à la criée (Dlala).

2.1.4 Tissage

L'opération suivante, à savoir le tissage, permet d'obtenir quatre types de produits bien connus et sur le détail desquels il n'est donc pas nécessaire d'insister :

- Le tapis au point noué est assez peu répandu dans les deux provinces, malgré l'existence de quelques coopératives en survie (El Jadida- Settat)
- Le Hanbel (ou tissage de haute lisse)
- Les couvertures (Batania ou Laabanas), indispensables pour le trousseau de chaque jeune fille, sont une spécialité de Settat, reconnaissables à leurs larges bandes de couleur vive
- Nous insisterons sur la « Kharka » en raison de son caractère exceptionnel et de sa renommée. Il s'agit d'un tissu de laine très léger, destiné à la fabrication des djellabas. Sa finesse est due à celle du fil et au tissage exceptionnel de 25 fils de chaîne par centimètre et par 20 fils de trame. Si on peut en trouver dans le milieu rural de la province de Settat (région d'El Bourouj), il faut savoir que les zones les plus réputées se situent à Bzioui (Ben Mellal) et à Saïss (30 km au sud d'El Jadida).

La visite à Zaouia Saïss, où se trouvent rassemblées plus de cinquante petites unités de tissage, permet de se rendre compte de la qualité de ce travail étonnant qui représente une véritable prouesse technique. Le coupon de qualité supérieure de 1, 80 m x 3 m est vendu en général autour de 800 DH à des intermédiaires qui les revendent en ville au moins à 1 500 DH.

Cela représente un travail de sept jours sur sept, associant le plus souvent mère et fille, et qui permet de réaliser à peu près 50 cm par jour. Tout ceci génère un revenu mensuel de 1 200 DH par personne. Là encore il s'agit surtout d'un revenu d'appoint indispensable dans cette zone de petite agriculture sur terres peu fertiles.

2.1.5 La coupe et la couture

Il s'agit là, nous l'avons vu, du plus fort contingent d'artisans de ces deux régions.

La résistance de ce secteur à l'offensive du prêt-à-porter et des fripes peut paraître surprenante si on ne différencie pas la **couture traditionnelle** (burnous, djellabas et kaftans), réalisée à la main et selon des normes traditionnelles, de la **couture moderne**, souvent en partie mécanisée et réalisée par des artisans, soit à la commande (sur mesure), soit en confection de petite série pour les souks.

2.1.5.1 La couture traditionnelle

Elle reste un solide bastion de l'activité des couturiers et couturières dans la mesure où la coupe, à part la mise à la taille, n'offre pas un large éventail de variations majeures. En revanche, le tissu, en raison des exigences de l'élégance féminine, suppose une immense

variété de textures, de dessins et de couleurs se prêtant à toutes les variations des goûts et des exigences individuelles.

D'autre part, certaines opérations, comme les ornements de passementerie, ne peuvent être effectuées qu'à la main, même si certaines autres (comme la coupe), compte tenu de la relative uniformité des modèles, peuvent dans certains cas être effectuées mécaniquement.

Les Ouled Bouazzis (El Jadida-Sidi Smail) : des couturiers à façon

La confection industrielle n'a pas manqué d'occuper le créneau du mécanisable pour réserver, au sein des foyers en milieu rural, les seules opérations qui ne peuvent être réalisées qu'à la main (couture et ornementation) pour la fabrication des djellabas et burnous.

Une visite dans le douar, qui ne compte pas moins de 1300 ménages couturiers, est impressionnante si on la réalise au moment du souk. Ce jour là, les nombreux commerçants spécialisés de la khisseria d'El Jadida apportent dans leur petite camionnette, pièces de tissu prédécoupé en tissu de laine industriel, et fil à coudre et à broder.

Ils commencent par recevoir les vêtements réalisés au cours de la semaine écoulée (6 par foyer en moyenne), qu'ils rétribuent selon la qualité du travail à 40 ou 50 DH la pièce. Là encore, le calcul est facile à faire : six djellabas par semaine représentent une production mensuelle de 24, au prix moyen de 50 DH soit une somme 1 200 DH, comme dans le cas des fileuses ou des tisserandes. On finit toujours par obtenir cette même moyenne de revenu d'appoint mensuel.

Rappelons enfin ici ce que nous avons dit plus haut à propos des « gros couturiers » constituant l'aristocratie de la profession : leur dimension de croissance est liée à leur capacité de couvrir un marché captif, délimité par un mode de consommation individuel, réfractaire par nature à toute standardisation généralisée.

2.1.5.2 La couture artisanale standardisée

Il existe néanmoins toujours un marché pour une couture artisanale utilisant en partie des procédés mécanisés de fabrication. Celui correspond à deux niches distinctes.

La première s'appuie essentiellement sur le besoin de reprendre et d'adapter certains modèles (en général identifiés dans les revues de mode) aux mensurations individuelles. Travaillant ainsi sur des modèles « modernes », la couturière n'est plus tenue par la nécessité de ne réaliser le travail qu'à la main, et peut donc avoir recours à un petit appareillage mécanique : machine à coudre, à broder, à surjeter...

La seconde se rapproche beaucoup du travail à façon. Il s'agit de séries d'articles de prêt à porter, à bon marché, réalisés à domicile, et qui concernent aussi bien le vêtement traditionnel bas de gamme que certains articles « modernes ». Lancée au départ par les commerçants de Kissariats locales, cette activité est actuellement parrainée par les grossistes de Casablanca et de Marrakech, ce qui lui confère un rôle de complément de la petite activité locale, même si les taux de rémunération la rend assez peu attrayante.

2.1.5.3 Les métiers annexes : broderie — tricot — vêtements pour enfants

L'activité de broderie occupe, dans la province de Settat, la troisième position au sein du sous secteur textile. La plupart des brodeuses sont concentrées dans le cercle de Settat même. Une brodeuse spécialisée a droit de recevoir des élèves moyennant un paiement mensuel de 100 DH, élément important pour accroître le revenu des maîtresses brodeuses.

Settat commence à jouir d'une certaine renommée en la matière, à cause de ses prix relativement bas par rapport à la qualité du produit, ce qui lui permet aujourd'hui d'attirer une clientèle lointaine venant de Marrakech et de Fez.

De son côté, le centre artisanal d'Azemmour tente, à l'heure actuelle, de préserver le savoir-faire en voie de disparition de la broderie d'Azemmour, mais il ne travaille plus qu'à la commande en raison de la difficulté d'écouler ses produits.

Enfin, deux autres métiers : le tricot et les vêtements pour enfants (moins liés à la tradition vestimentaire) viennent compléter cette filière riche et en pleine vitalité.

Comme on le voit, ce n'est pas par hasard que ces différents métiers occupent chacun une niche relativement privilégiée. Cela est dû en grande partie à des modes de consommation et de fabrication spécifiques au Maroc, car, il faut le souligner, dans la plupart des pays industrialisés le secteur de la couture et du textile (sauf pour le haut de gamme) a depuis longtemps abandonné le mode de production artisanal. On a ici donc le cas d'une voie spécifique en matière d'évolution vers les produits manufacturés, qui mérite d'être approfondie et encouragée pour son originalité et sa vitalité.

2.2 La filière du bâtiment

2.2.1 L'évolution de la construction

Même si de nombreux artisans des différents corps de métier du bâtiment ont tendance à dénoncer un tassement du marché de la construction depuis plusieurs années, il n'en reste pas moins que ce secteur constitue, aujourd'hui encore, le second élément porteur de l'artisanat dans les deux provinces.

Cette tendance forte est liée, non seulement au mouvement naturel d'urbanisation qui caractérise l'ensemble du pays, mais à l'effort particulier qui a été consenti en faveur de la ville de Settat. Celle-ci, après être passée lentement de 12 804 habitants en 1931 à 25 205 en 1952, voit brutalement sa population s'accroître et passer de 46 120 en 1971 à 70 500 habitants en 1984 (+53%), pour atteindre 96 000 à l'heure actuelle. Le taux de croissance de Berrechid est aussi rapide. Il passe de 20 000 habitants en 1971 à 54 000 à l'heure actuelle.

La province de Settat connaît ainsi une urbanisation intense obéissant à des plans d'aménagement et une planification spatiale modernes. Cet élan urbanistique est d'abord le fait d'une décision volontariste des pouvoirs publics. Il est également dû à la croissance démographique, à la migration interne et à l'émergence de nouveaux centres urbains secondaires. En effet, la province compte actuellement 8 municipalités et 6 centres urbains, tous dotés de plan d'aménagement.

La prospérité et l'expansion du secteur correspondant de la construction, de la rénovation et de l'entretien des bâtiments, ont eu des retombées fortes et des implications de

dynamisation sur les tâcherons, les petits entrepreneurs et sur tous les corps de métiers : maçonnerie, plomberie, électricité, etc., même si depuis plusieurs années le rythme s'est ralenti (sauf en 1996 et 1997).

Tableau n° 16 : Fluctuation de la construction. Nombre d'autorisations délivrées

Total autorisations	1 321	1 677	1 618	1 529	1 224	2 362	1 906	1 400
Total logements	2 070	2 780	2 817	2 656	2 200	4 012	3 300	2 520

Source : DUAT, Province de Settat, 1999.

L'analyse de la structure de ces autorisations par type de bâtiment montre qu'en 1996-1997, **l'habitat économique**, à lui seul, représente environ 67% du nombre total des autorisations délivrées. Ceci souligne bien une évolution par rapport à la période des grands immeubles publics et des grands ensembles, qui a marqué la première phase de l'urbanisation de Settat.

2.2.2 Les caractéristiques du secteur

2.2.2.1 Une certaine concentration en amont

L'étude approfondie réalisée sur le secteur de l'immobilier par M. Gdoura et Mourji (1998), constitue une référence suffisante sur ce thème de la construction, et en cas de nécessité, nous nous reporterons à leur travail concernant « Les secteurs porteurs dans les provinces de Settat et El Jadida ».

Pourtant, certains points méritent d'être rappelés ici, notamment en ce qui concerne la dimension des entreprises. Les **unités industrielles** de la province de Settat, qui se situent, le plus souvent, en amont de la filière du bâtiment, sont en fait des moyennes entreprises, parfois à la limite du gros artisanat (ex. : marbreries). Ces unités sont les suivantes :

Tableau n° 17 : Unités Industrielles en 1998, Province de Settat

Métiers	Unités Industrielles
Menuiserie, traitement du bois	4
Traitement du marbre	3
Colle peinture	1
Transformation de la laine minérale et synthétique	1
Menuiseries métalliques	3
Constructions métalliques	2
Industries d'équipement électriques	12

Source : Gdoura et Mourji, 1998.

2.2.2.2 Une atomisation au niveau de chantiers

Mis à part les cas déjà mentionnés, il est difficile d'identifier ce que l'on peut appeler des entrepreneurs du bâtiment, que ce soit des artisans ou des petites entreprises.

Plusieurs raisons sont évoquées par les professionnels de ce secteur pour expliquer cet état de fait :

- L'**image de marque** de la profession d'entrepreneur n'est pas actuellement très porteuse, à la suite des déconvenues rencontrées par de nombreux clients au moment du boom de la construction. A cette époque, en effet, à côté de grosses sociétés de construction venues de Casablanca (et qui sont ensuite réparties), de nombreux agents d'affaires se sont plus ou moins improvisés comme entrepreneurs. Les déconvenues ont été nombreuses et par la suite cette place a de nouveau été occupée par des « Maalems » solidement établis.
- Toutefois ceux-ci, la plupart du temps, gèrent des petites unités à **faible taux de capitalisation**. L'équipement standard, actuellement, pour ce type d'unités consiste en effet en un monte-charge mécanique et parfois une bétonnière. Ajoutons à ceci que la plupart du temps on peut se contenter, dans ces métiers, d'un local professionnel réduit et c'est ainsi qu'un gros maçon avec dix ouvriers peut parfaitement indiquer son domicile comme adresse professionnelle.
- La régulation de ces unités se réalise grâce au système de la **sous-traitance en cascade** ou du travail de façon, que nous avons analysé plus haut, et qui permet de créer des unités temporaires de huit à dix ouvriers et manœuvres, le temps d'un chantier. Le phénomène de sous-traitance en cascade se déroule comme suit : un client propriétaire d'un terrain s'adresse à un « gros » Maalem maçon qui, pendant un ou deux ans (le temps moyen pour la construction d'une maison individuelle), assurera la supervision de l'ensemble du chantier. Ce Maalem, choisi pour sa réputation de sérieux, qui a, en général, plusieurs chantiers en cours, va sous-traiter le gros œuvre à un autre artisan moins bien placé que lui. Celui-ci embauchera, à son tour et à la tâche, les ferrailleurs et coffreurs nécessaires.

En fait, un tel système n'est possible que parce que la main d'œuvre ne manque pas et qu'il existe un volant de manœuvre dont la compétence est en général satisfaisante. Notons toutefois que la plupart de ces métiers ne bénéficient pas actuellement d'une image de marque très favorable auprès des jeunes générations, qui ont tendance à boudier les formations correspondantes, jugées plutôt « misérabilistes ».

A la différence des maçons, zelliges ou plâtriers, les menuisiers sont toutefois les seuls à devoir maintenir une équipe permanente, en raison de la nécessité de valoriser en permanence leur équipement mécanisé.

Tableau n° 18 : L'équipement dans le secteur du bâtiment en 1994, Province de Settat

Métiers	Immobilier	Outillage	Total Capital fixe	Chiffre d'Affaires	Résultat
Bois :					
menuisier ébéniste	300 000	80 000	380 000	300 000	100 000
menuisier bâtiment (pose)		35 000	35 000	100 000	35 000
menuisier général	80 000	40 000	120 000	100 000	35 000
Plâtrier		10 000	10 000	180 000	50 000
Maçon et mosaïque		40 000	40 000	250 000	84 000

Source : Chambre d'Artisanat de Settat, Enquête 1994.

2.2.2.3 Des professions en voie de formalisation

Les nombreuses demandes de formation en gestion, présentées par des professionnels de ce secteur, sont la preuve de l'évolution de ces métiers vers une existence formelle.

Un des incitateurs les plus forts pour s'engager dans cette voie est constitué par l'instauration de la TVA. Faute de moyens de contrôle suffisants au moment de la construction, c'est de façon rétrograde et à partir du produit fini (la nouvelle maison) que les services fiscaux interviennent auprès du propriétaire au moment où celui-ci est obligé de solliciter un permis d'habiter pour pouvoir bénéficier de l'eau et de l'électricité. Pour ne pas avoir à prendre en charge seul le poids de cet impôt, le propriétaire se retourne alors vers les constructeurs, à qui il demande la facturation de leurs propres fournisseurs.

Il est évident que les « petits artisans » travaillant de façon informelle et qui sont les plus nombreux dans la profession, sont dans l'incapacité de les fournir ; ce qui les met actuellement en position difficile.

Si nous ajoutons que toute demande de crédits auprès des établissements bancaires doit être accompagnée de devis établis selon les normes, et que pour pouvoir soumissionner lors d'un appel d'offres, il faut présenter toutes les garanties d'une situation totalement en règle, nous nous rendons compte que tout pousse actuellement, les plus performants dans ces professions, vers une mise en conformité définitive.

2.2.3 Profil d'un artisan du bâtiment

Un artisan satisfait de son sort et de sa stratégie fondée sur la main d'œuvre et le service individualisé : « mon métier est un trésor : je mange et je vis », affirme M. Mustapha, électricien-plombier depuis quarante ans, et qui est actuellement à la tête d'une équipe de dix ouvriers.

Cet artisan, connu sur la place, et qui utilise un local exigü comme bureau, dispose d'un équipement réduit aux quelques perceuses et disquieuses indispensables sur les chantiers. Tout le reste est constitué d'outillage à main. Il fonctionne en permanence avec cette contrainte d'un équipement insuffisant qu'il compense par une main d'œuvre abondante. Sa stratégie repose sur la qualité de son travail, la gestion formalisée de son entreprise et la notoriété (il est amine et président d'association).

Ses moyens financiers ne lui permettent pas de répondre à des appels d'offres. Il n'a pas de fonds de roulement et ne peut avoir accès à des équipements plus sophistiqués. « Le seul électricien qu'il connaisse et qui se soit enrichi, est un commerçant qui loue le matériel aux autres électriciens ».

Sa diversification, électricien-plombier, lui permet de rentabiliser ses chantiers.

En ce qui concerne son statut d'artisan déclaré en conformité avec la réglementation, il insiste sur le fait que cela le défavorise par rapport à un autre artisan non déclaré qui propose des prix inférieurs aux devis que lui-même établit pour ses clients.

D'ailleurs, selon lui, « le client n'aime pas la procédure du devis formel » et préfère l'entente à l'amiable sur les prix qui, pourtant, lui réservent toujours de mauvaises surprises. C'est d'ailleurs à ce moment là que finalement on aura recours à lui !

2.3 Le secteur des métiers d'art

2.3.1 Un certain artisanat utilitaire traditionnel

Il est évident que si on les compare à Fez ou à Marrakech, les provinces de Settât et El Jadida n'ont pas de vocation notoire dans ce domaine. Toutefois, il convient de noter que parmi les deux, Settât est encore la plus dépourvue. Malgré la réputation de ses broderies et de ses Batania, malgré la poterie plutôt rustique de Sidi El Aïdi, cette province ne présente pas, pour le moment, un produit traditionnel qui s'attache à son nom.

En revanche, El Jadida est la plus pourvue dans ce domaine et sa principale caractéristique est d'être un artisanat rural lié à l'urbain. A ce titre, il n'entre pas directement dans le cadre de la présente étude, mais il nous intéresse quand même dans la mesure où il est complémentaire d'une activité urbaine, ne fût-ce qu'au titre de la commercialisation. A titre de curiosité, nous signalerons ainsi le cas très particulier des potiers du douar Lachalfa.

Ce douar réunit quelques 70 potiers qui représentent au total quelques 800 emplois et qui sont pratiquement les seuls pourvoyeurs du marché marocain en Darboukas. Leur industrie consiste à préparer pendant l'année toute la production qui s'écoulera à l'occasion de la grande fête traditionnelle. Ces paysans potiers vendent aux marchands et aux grossistes de Fez, de Marrakech et de Casablanca une production qui, au total, ressemble fort à celle d'une petite entreprise traditionnelle performante de fabrication à la main de pièces de grande série.

D'autre part, nous avons mentionné plus haut le cas des douars, des tisserands (Kharka) et des couturiers, auquel il faut ajouter celui des fabricants de nattes dont la production est écoulée au-delà de la province, jusqu'au souk du dimanche de Settât par exemple.

2.3.2 Les métiers d'art du bâtiment

Un certain nombre de métiers traditionnels ont bien survécu en accompagnement d'un type de construction officielle, en style traditionnel ou de maisons privées pour une clientèle aisée.

C'est ainsi que la menuiserie fine, la sculpture sur plâtre, la taille de pierre, la ferronnerie et le travail du zellige occupent toujours une bonne place dans la liste des métiers représentés à Settât comme à El Jadida (tableaux n° 13 et n° 14).

Artisanat d'art : une coopérative de zellige à Settat

Au départ, il y a un artisan en zellige, formé à Fez (6 ans d'apprentissage et 10 ans de compagnonnage) qui est venu s'installer à Settat il y a 8 ans.

Ce métier est uniquement manuel et suppose peu d'équipements. En revanche, il exige une maîtrise exceptionnelle du dessin et des couleurs (10 000 coloris différents à Fez). « La connaissance du métier n'a pas de limite », affirme ainsi ce maalem qui a commencé seul et qui, peu à peu, a formé de nombreux apprentis. Plutôt que de les employer directement par la suite et de monter un gros atelier soumis aux aléas de la variation des commandes, il a préféré créer avec eux en 1992 une coopérative de neuf membres. Ils sont rémunérés à la pièce et se répartissent ensuite les bénéfices. Ils emploient chacun d'eux dix apprentis. La coopérative est à la recherche d'un local pour tailler des pièces dans les carreaux de céramique qui sont commandés à Fez.

A 2 000 DH le mètre carré de panneau terminé, ce qui correspond à un travail d'une semaine, on voit que la valeur ajoutée, dans ce métier de « luxe », est importante. De plus, la coopérative a permis de créer une structure regroupée de production sur Settat, tout en respectant le rythme et la capacité de travail de chacun.

D'autres familles de métiers, comme celles qui concernent le travail du métal et la mécanique, la coiffure ou les métiers de l'alimentation, émergent par leur importance dans la longue liste des activités artisanales recensées. La plupart de ces professions mériteraient des études et des monographies, qui (sauf pour le secteur artistique) n'ont pas encore été réalisées, mais font partie des projets immédiats du Secrétariat d'Etat à l'Artisanat. La vocation de la présente étude n'étant pas de remplacer ce travail de recherche, on se limitera à souligner les principaux points forts de ce secteur de la production et l'importance des besoins existants en matière de connaissance de ses principales filières. Pour cela il a fallu aller plus près dans l'approche du terrain grâce à une enquête réalisée auprès de 80 artisans et petits entrepreneurs.

3. L'enquête auprès des artisans

Pour compléter les informations recueillies à l'occasion de quelques 18 visites d'ateliers d'artisan et pour pouvoir systématiser les renseignements recueillis, on a donc repris les travaux d'enquête menés par l'équipe du projet auprès de 68 artisans en respectant la diversité des métiers, des âges et des tailles des unités de production. Les résultats concernant ce groupe ont été ensuite confrontés à ceux obtenus auprès de 12 petits entrepreneurs et de 16 jeunes promoteurs suivis par le projet.

Le questionnaire reposait sur une batterie de 12 séries de questions sur l'artisan, son unité de production, et un certain nombre d'indicateurs concernant le fonctionnement de celle-ci.

La saisie des données n'étant pas informatisée, on a effectué un dépouillement manuel des questionnaires en vue d'obtenir une vue de synthèse, non pas tant des structures en elles-mêmes, mais de la dynamique d'évaluation des unités de production telles qu'elles apparaissent au regard du paramètre fondamental de cette recherche, qui concerne avant tout **l'emploi existant** et sa gestion dans le secteur de l'artisanat.

Après les deux parties qui précèdent et qui nous ont permis d'évaluer l'importance de ce secteur et d'en connaître la nature et le contenu, il est maintenant possible de situer sa position et ses stratégies en matière de gestion de sa main-d'œuvre en s'appuyant en partie sur les résultats de ce travail.

TROISIEME PARTIE : L'ARTISANAT ET L'EMPLOI

L'analyse des résultats de l'enquête a permis de mettre en valeur l'existence de trois catégories d'artisans en fonction de la dimension de leur unité de production, c'est à dire en fonction du nombre total d'emplois que comporte celle-ci. Chacun de ces niveaux correspond en fait à un positionnement différent face à la gestion de la main d'œuvre.

1. La situation de l'emploi dans les unités artisanales de Settat : Les trois grandes catégories

1.1 Les trois catégories d'artisans

L'enquête a fait émerger trois catégories bien distinctes d'artisans.

Tableau n° 19 : Enquête sur les emplois par catégories d'unité de production en 1999, Province de Settat

	Petits artisans 1/2 emplois	Moyens artisans 3/4 emplois	Gros artisans 5/10 emplois	Micro- entreprises	Total	
Enquêtes (Nb.)	18	38	12	12	80	
% catégories	22%	48%	15%	15%	100%	
% du total des artisans	26%	56%	17%			
Echantillon référence	10	10	10	10	40	50% total
Moyenne des emplois	1,4	3,7	6,4	5,6		
Total emplois recensés	25	140	77	70		
Moyenne des emplois	Artisanat : 3,5			5,6		

Source : Projet RAF/94/MO8/ITA, Settat, 1999.

La lecture de ce tableau appelle dès à présent un certain nombre de remarques :

- C'est, a posteriori, après enquête, que les artisans ont été regroupés selon leur taille.
- Contrairement à l'idée préconçue sur les petits artisans, il apparaît que le groupe le plus important est celui qui correspond à une moyenne de 3,7 emplois par unité de production. Parmi les deux extrêmes, le groupe des « gros artisans » dépasse en nombre d'emplois moyens celui des petites entreprises inscrites à la Chambre de Commerce.

1.2 Les profils comparés

Les *profils comparés* des trois catégories du tableau n° 20 font apparaître trois lignes de différenciation forte :

- Celle de l'âge de l'artisan
- Celle de la nature de la main d'œuvre
- Celle de l'équipement.

1.2.1 En ce qui concerne l'âge

L'âge moyen de 29 ans pour les jeunes artisans, installés en moyenne depuis 7 ans, semble indiquer une taille réduite liée à un début de parcours professionnel.

En revanche, les âges des moyens et des gros artisans, plus anciens de dix ans, sont pratiquement identiques. Ceci tend à indiquer que l'on se trouve plus dans un processus de croissance par palier, et que les « gros » ont commencé à le devenir dès le début, tandis que les « moyens » s'arrêtaient après quelques années à un échelon intermédiaire de 3,5 emplois.

Les petits entrepreneurs, eux, sont beaucoup plus âgés. L'enquête indique qu'ils ne sont pas issus d'un stade préalable artisanal, mais du salariat grâce auquel ils ont pu, jusqu'à 38 ans en moyenne, accumuler leur expérience professionnelle et une bonne partie de leur capital de départ.

Tableau n° 20 : Profils d'artisans en 1999, Province de Settat

	Petits artisans	Moyens artisans	Gros artisans	Petites entreprises	Promoteurs
Secteur d'activité	Art. serv. 90%	Art. serv. 90%	Art. serv 70%	Art. serv. 20%	
Age artisan	29	37,5	37	46,5	34
Age unité art.	7	10,5	11,3	8,2	
Local	60% domicile	70% atelier	60% atelier	Zone ind. 20% Atelier 40% Domicile 20%	
Emplois	1,4	3,7	6,4	5,6	3,2
Salariés	0% salariés 40% apprentis	Salariés 1/3 Apprentis 1/3	Salariés ¾ Apprentis 10%	Salariés 64% Famille 18% Apprentis 0%	
Education	80% second	40% second	30% second	33% supérieur	50% supérieur
Form. Prof.	70% apprentis	70% apprentis	80% apprentis	40% apprentis	80% format. tech.
Patente	60%	90%	80%	90%	
Taux bancaire	20%	60%	70%	90%	
Compta.	10%	30%	30%	80%	
Equipement	Outillage 90%	Ptt équip. 30%	Pt équip. 30% Machi. 20%	Machi. 80%	
Demande Formation	80%	90%	90%	20%	

Source : Projet RAF/94/MO8/ITA, Settat, 1999.

1.2.2 Salariés stables et apprentis

Il apparaît clairement que l'arbitrage entre **salariés stables et apprentis** s'opère en faveur des premiers au fur et à mesure de la croissance des unités artisanales. C'est ainsi que le nombre d'apprentis diminue progressivement (ainsi d'ailleurs que la main d'œuvre familiale) pour ne plus apparaître que chez un seul « gros » artisan.

1.2.3 Taux de capitalisation

Enfin, et cela ne surprendra pas, les taux de **capitalisation** les plus fortes, sous forme de machines et d'équipements, correspondent au niveau des gros artisans.

Remarque : Ces conclusions rejoignent la typologie retenue par M. J.P. El Aynaoui, dans son étude sur « *Pauvreté et stratification du marché du travail urbain au Maroc* » (1995). Il distingue en effet, pour sa part, le groupe des « indépendants avec capital », de l'autre groupe qu'il dénomme « indépendants vulnérables » et qui sont ceux qui n'atteignent pas un niveau suffisant de capitalisation initiale.

Les premiers disposent d'un local fixe hors du domicile. Ils sont seuls propriétaires de leur unité de production et 32% d'entre eux emploient au moins un salarié, tandis que 6% en emploient plus de dix.

Les seconds, les plus précaires, travaillent plus volontiers à domicile (12%) ou sans local fixe (35%). Ils n'ont pratiquement pas de salariés, sinon des apprentis, et leur **niveau d'instruction** est bas.

Notons, en ce qui concerne ce dernier point, que si les petits artisans que nous avons recensés ont en général eu accès à l'enseignement secondaire, contrairement aux deux autres catégories (moyens et gros), c'est parce que leur génération est plus récente et correspond à une époque où l'éducation était plus répandue.

D'autre part, ce phénomène de l'éducation est encore plus frappant en ce qui concerne les petites entreprises et les jeunes promoteurs diplômés, pour lesquels une formation supérieure n'est pas rare (50% parmi les promoteurs).

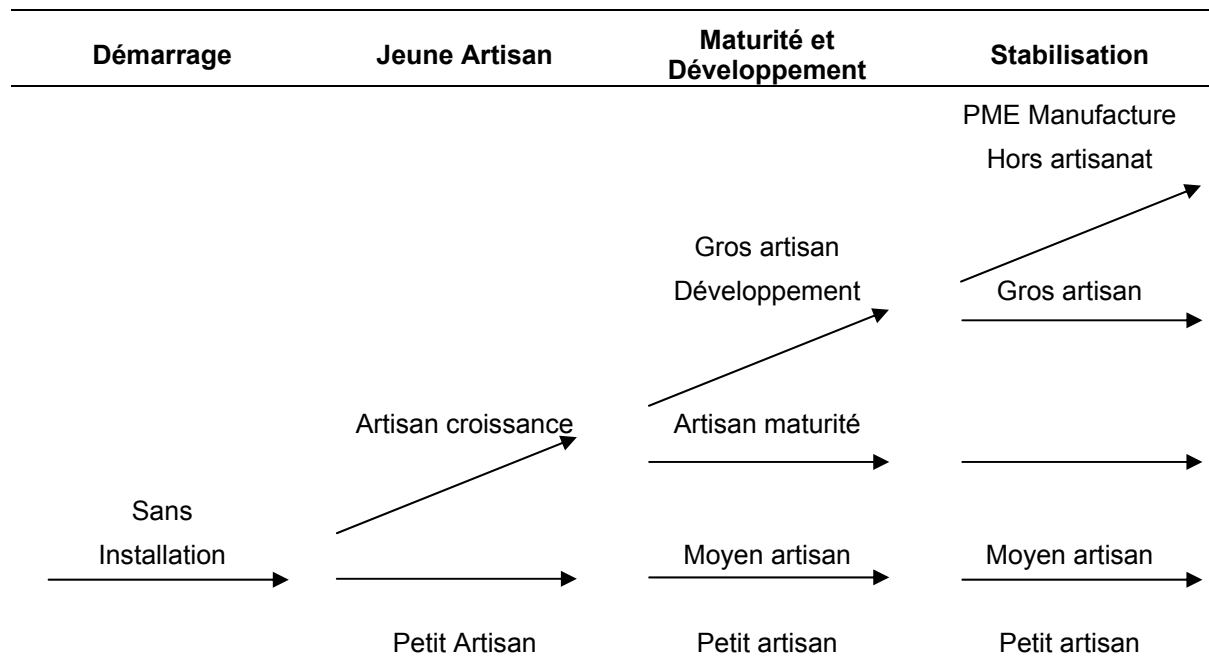
Une ligne de démarcation de type culturel à base d'éducation semble ainsi bien passer entre l'artisanat d'un côté, et les autres petites unités de production de l'autre.

1.3 Phénomènes de croissance au sein de l'artisanat

Partant de ces dernières données, il est possible de proposer, à présent, *un diagramme général des phénomènes de croissance au sein de l'artisanat.*

Le tableau n° 21 indique bien que l'artisanat, loin de l'image d'immobilisme qui est la sienne, connaît normalement des phénomènes de croissance interne qui ne débouchent qu'exceptionnellement sur une croissance externe (passage à la manufacture et à la petite entreprise). Ces phénomènes, qui correspondent à la création de nouveaux emplois, s'inscrivent, dès le départ, dans un choix de carrière et de vie de la part de l'artisan, qu'il faut essayer de clarifier si l'on veut pouvoir éventuellement les encourager, par la suite, de façon volontariste.

Tableau n° 21 : La dynamique artisanale



Source : Projet RAF/94/MO8/ITA, Settati, 1999.

Sur la base de ces projections, on voit que le stade privilégié en matière de créations d'emplois n'est pas celui du moment de la création d'une nouvelle unité, ni celui des deux premières années de démarrage, mais bien celui des premières années d'exercice du jeune artisan. C'est à ce moment qu'émergent véritablement les éléments les plus dynamiques parmi les jeunes artisans susceptibles d'ébaucher des stratégies à long terme débouchant sur une embauche plus forte.

A notre avis, le véritable développement de l'emploi artisanal ne se joue pas au moment de la création de l'unité de production elle-même, et cela pour plusieurs raisons :

- Le démarrage des artisans est toujours progressif. On ne peut indiquer avec précision le moment de l'établissement de l'unité de production, dans la mesure où il s'agit, le plus souvent, d'une **émergence** lente permettant de passer progressivement de l'informel au stade formel.
- Le projet d'établissement est le plus souvent très antérieur à l'installation elle-même, puisqu'il prend la forme d'un travail salarié antérieur nécessaire pour accumuler le **petit capital de départ** du futur artisan.
- Un délai de deux années après le démarrage apparent permet de tenir compte du **stade intermédiaire de maturation** indispensable pour discerner les vocations durables et les éléments les plus dynamiques de l'emploi.
- Enfin, sur le plan statistique, l'installation à son compte d'un ex-salarié ne représente qu'un déplacement d'emploi, mais nullement une création. Dans ce domaine, il faut donc se méfier de l'approche formelle qui consiste à transposer systématiquement la situation des jeunes promoteurs montant leur propre affaire dès la fin de leurs études.

1.4 Les conséquences à terme sur le niveau d'emploi à Settat et El Jadida

Des études plus approfondies et plus systématiques seraient nécessaires pour pouvoir chiffrer des hypothèses de travail à partir de ces données. Cependant, il est possible, dès à présent, d'avoir recours à des ordres de grandeur en se fondant sur les quelques éléments connus.

1.4.1 Sur le plan national

Tout d'abord, le Secrétariat d'Etat à l'Artisanat affirme : « *peu capitalistique, le secteur de l'artisanat est très demandeur en main d'œuvre qualifiée. Il emploie un million et de demi de personnes, soit près de 13% de la population active, dont 20% de femmes. Comparativement à certains secteurs économiques qui ont fait l'objet de grands investissements et d'une politique volontariste soutenue, le secteur de l'artisanat demeure particulièrement performant en matière de création d'emplois* » (1999).

Sur ces mêmes bases, on avance une participation de 30% au PIB pour ce secteur d'activité qui, même s'il se situe à un niveau sans doute inférieur, occupe donc une place très importante dans les comptes de la nation.

1.4.2 Sur le plan de la province de Settat

- Si nous reprenons l'estimation intermédiaire de 4 600 artisans, que nous avons retenue pour la province de Settat, et que nous lui appliquons le taux moyen de 3,5 emplois par unité, nous arrivons à **un total de 16 000 emplois** environ, qui relèvent à l'heure actuelle du secteur artisanal.

Ce chiffre est à mettre en relation avec celui des 16 000 salariés du secteur industriel et des 9 866 employés du secteur administratif. Ce chiffre ne devrait pas être loin de la réalité car, si la moyenne d'emploi de 3,5 peut paraître élevée, en revanche le chiffre de 4 500 artisans, lui, est certainement trop faible.

- Le coût des emplois de l'artisanat est évidemment sans commune mesure avec ceux du secteur industriel, même si la valeur ajoutée par emploi dans ce dernier cas est beaucoup plus forte. L'emploi industriel en 1994 donnait déjà le résultat suivant :

Tableau n° 22 : Emploi industriel et artisanal en 1998, Province de Settat

Secteur	Investissements*	Emploi	Valeur ajoutée*
Industrie	135	6 500	600
Artisanat	25	20 000	400

*en millions de Dirhams.

Source : Gdoura et Mourji, 1998.

Or, à l'heure actuelle, « *l'effectif employé par ces unités s'élève à 16 000, pour une masse salariale mensuelle distribuée de 26 millions de dirhams et un volume des investissements réalisés de 4 milliards de dirhams* » (Monographie de la province de Settat, 1997).

La répartition géographique de ces 16 000 emplois industriels est d'ailleurs la suivante :

Tableau n° 23 : Répartition géographique des emplois Industriels en 1994, Province de Settat

Zone géographique	Nombre d'emplois Industriels
Ville de Settat	4 600
Ville de Berrechid	6 500
ZI Sahel	900
Reste province	4 000

Source : Monographie de la province de Settat, 1994.

Dans ces conditions, on voit bien se dessiner l'importance du rôle pourvoyeur d'emplois, et donc d'amortisseur social, que joue actuellement l'artisanat au sein de la province.

1.4.3 Sur le plan de la province d'El Jadida

Les mêmes évaluations conduisent à des chiffres encore supérieurs, compte tenu du nombre plus élevé d'artisans recensés.

Les observations relevées sur le terrain, dans ces deux cas, vont nous permettre à présent de mieux voir sur quoi repose cette tendance à l'emploi, quand elle se manifeste au sein des unités artisanales de production, et à quel niveau elles se situent.

Pour s'en faire une idée nous indiquerons (sans pour autant en faire un objectif précis) que *si le seul groupe des moyens artisans, que nous pouvons évaluer à environ 2 000 pour la seule province de Settat, augmentait sa capacité d'emploi moyen d'un demi-point (de 3,5 à 4), ce seraient 1 000 emplois nouveaux* qui pourraient ainsi émerger et qui se trouvent actuellement en simple potentialité.

2. Analyse des stratégies de croissance par type d'artisanat à partir d'exemples concrets

2.1 La croissance maximale : le profil des « gros » artisans

Si l'on étudie de façon plus détaillée le cas des dix gros artisans recensés, on peut parvenir à dresser une sorte de portrait robot de ces unités de production performantes et de leur patron.

Celui-ci s'est installé tard, à 27 ans en moyenne, ce qui suppose une vie professionnelle antérieure et un projet de vie mûrement préparé, après des études de niveau très variable (deux n'ont suivi aucune éducation). En revanche, ils sont pratiquement tous passés par l'apprentissage.

L'emploi total, pour cet échantillon de dix, est de 64 personnes, dont seulement 10 apprentis. Cela est dû au recours systématique à la division du travail par spécialité au sein de l'atelier. Dès lors, la présence d'un apprenti ne se justifie plus que pour les petites tâches subalternes (notamment chez les soudeurs-mécaniciens).

2.1.1 En matière de localisation

Seulement quatre d'entre eux exercent à domicile, ce qui est normal pour un couturier (même gros), un maçon de zellige ou un électricien, dans la mesure où, dans le bâtiment, l'activité de l'entreprise s'exerce sur le chantier. En revanche, ce qui est totalement nouveau, c'est que six sont propriétaires soit de leur logement, soit de leur atelier. On voit se dessiner ici clairement la ligne de démarcation que constitue l'intensité capitalistique.

2.1.2 En matière de niveau de « formalité »

Si subsistent encore deux « clandestins », la grande majorité est en règle avec la réglementation, au moins en ce qui concerne le versement de la patente. La TVA reste toutefois exceptionnelle. Il n'y a là rien de véritablement anormal, surtout si on ajoute le critère de la tenue d'une comptabilité (seulement 30% des cas). On ne peut donc que se rapprocher des conclusions de M. Fouzi Mourji dans son livre « *Le développement des micro-entreprises en question* » (1998), quand il affirme, après son enquête effectuée auprès de 647 micro-entreprises dans la région de Casablanca, que « *seules 5% des ME exercent leur activité dans le secteur formel* », ou encore, que « *seules 71 ME (11%) sont allées jusqu'à la cinquième et dernière démarche de l'installation formelle* ».

En revanche, la présence d'un salariat en nombre, qui doit être payé régulièrement en fin de mois, oblige la quasi-totalité de ces artisans à séparer la gestion de leur atelier de celle de leur budget familial.

Tableau n° 24 : Profil des « gros » artisans en 1999

Activité		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Moy. tot.	
1	Ancienneté	Age de l'artisan	37	38	46	29	39	35	44	45	42	36	39
		Ans unité production	14	18	22	4	16	6	7	6	4	17	11,5
		Age artisan installation atelier	23	20	24	25	23	29	37	39	38	19	27,5
2	Emploi	Chefs	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	11
		Salariés	5	5	2	1	4	3	5	9	5	4	43
		Apprentis			3	4		3					10
		Total emplois											64
		Moyenne/artisan											6,4
3	Localisation	Logement			P			P			P	L	4
		Atelier	L	L		P	P		P	L			6
	Choix du local	Local choisi	X		X	X	X	X	X		X		7
Local disponible			X						X		X	3	
4	Education	Aucune					X		X			2	
		Primaire		X	X		X				X		4
		Secondaire	X			X			X			X	4
		Technique											0
		Supérieure											0
5	Formation	Professionnelle									X	1	
		Apprentissage	X	X	X	X	X	X	X	X	X		9
6	Production diversifiée			X	X							2	
7	Inscription taxes	Registre/com.	X	X					X		X		4
		TVA									X		1
		Patente	X	X		X	X	X	X	X	X		8
		Rien			X							X	2
8	Comptabilité	Oui						X	X	X		3	
		Non	X	X	X	X	X	X			X	7	
9	Bancaisation	Avec compte		X		X	X		X	X	X	6	
		Sans compte	X		X			X			X	4	
10	Equipement	Outillage					X	X			X	X	4
		Pt équipement	X	X	X	X				X		5	
		Machines								X			1
11	Stock	Avec stock	X	X	X				X			4	
		Sans stock				X	X	X		X	X	X	6
		Amalg. Budget Fam.										X	1
12	Trésorerie	Séparation comptes (à cause des salariés)	X	X	X	X	X	X	X	X		9	
13	Travail sous traitant									X	X	2	
14	Financement	Personnel	X	X	X	X	X	X	X	X	X	10	
		Banque			X								1
	Développem.	Personnel			X	X	X	X	X			X	6
Banque		X	X						X	X		4	
15	Besoin en formation	G	G	X	X	G	X	X	X	X	X	10	
16	Obstacles et contraintes financières		X		X	X	X		X		X	6	

Activités : 1 = Couture traditionnelle, 2 = Couture, 3 = Couture-tricot, 4 = Soudure, 5 = Mécanicien, 6 = Carrossier-tôlier, 7 = Mécanique industrielle, 8 = Entreprise de bâtiment, 9 = Zellige, 10 = Electricité-plomberie, G = Gestion.

Source : Projet RAF/94/MO8/ITA, Settat, 1999.

2.1.3 En matière de capital d'exploitation et d'investissement

On se rend compte que, même à ce niveau supérieur d'activités, le financement bancaire est pratiquement absent, et cela malgré l'existence d'un équipement déjà, en partie, lourd. Cela n'empêche pas la plupart de ces artisans de déplorer cet état de fait et de considérer qu'au stade où ils sont parvenus, ils sont freinés par l'absence d'un financement extérieur.

2.2 Les différents types de croissance des unités artisanales

Les structures artisanales, comme nous l'avons vu, ne sont pas statiques et elles disposent même d'un éventail assez ouvert de stratégies possibles pour s'adapter et s'agrandir.

Si l'on se réfère au tableau n° 21, sur les différents types de croissance, on s'aperçoit que ceux-ci peuvent se répartir en quatre grandes catégories de stratégies qui sont :

- Le grossissement de l'unité artisanal
- L'intégration des différents stades de la filière
- La diversification des clientèles
- L'essaimage par la création de cellules annexes.

2.2.1 Le grossissement de l'unité artisanale par croissance interne

Il s'agit, nous l'avons vu, d'un gonflement progressif de la cellule de production, jusqu'à une taille optimale, déterminée à la fois par la nature de l'activité et le mode de production artisanal.

Le type d'accroissement va cependant être différent selon les 5 types d'artisanat identifiés au début de cette étude et tels qu'ils apparaissent sur le tableau n° 25.

Tableau n° 25 : Les 5 types d'unités de production artisanale

	Hors artisanat Atelier de fileuses (20) manufacture
Production à la main Artisanat de production Non mécanisable Commercialisation après production Existence de stocks	Type 1 Normal Artisanat exclusivement manuel « artisanat traditionnel » Ex. : potier, bijoutier, dinandier
Détermine mode de production artisanal	Type 4 Mixte Artisanat principalement manuel avec du sur mesure Artisanat structurellement manuel et de service Ex. : couturier traditionnel
OU ET Production à la fois à la main et à l'unité	Type 3 Structurel Artisanat Individualisé, à l'unité Ex. : Bâtiment, maçon « maalem » Petit entrepreneur Ex. : Coiffeur
Production à l'unité Artisanat de service Non standardisable Travail à la commande Commercialisation avant production Détermine taille optimale < 10	Type 5 Mixte Artisanat normalement sur mesure avec intensification du travail à la main Ex. : menuisier supérieur
	Type 2 Normal Artisanat justifié par le seul service individuel Ex. : mécanicien même mécanisé mais qui travaille à l'unité et à la commande Hors artisanat : Mécanicien ou menuisier produisant des petites séries pour le marché Passage à la petite entreprise

Source : Projet RAF/94/MO8/ITA, Settati, 1999.

Artisanat de type 1

- Nature : artisanat normal de manualité.
- Stratégie de croissance : augmenter au maximum la valeur ajoutée sur chaque produit.
- Secteur privilégié de croissance : l'artisanat haut de gamme.
- Exemples : 3 cas.

- *Le carreleur zellige de Settat qui, pratiquement sans investissement et sans local, vend, grâce à sa dextérité et sa maîtrise d'un métier complexe, le mètre carré de zellige à 2000 DH.*
- *La tisseuse de kharkas de Zaouia Saiss (Habba) qui, grâce à la finesse de son tissage, peut vendre jusqu'à 800 DH le coupon de première qualité (Habba), alors qu'un coupon ordinaire ne se vend qu'à 300 DH.*
- *Le spécialiste d'incrustation sur bois (métal et bois) du centre artisanal d'El Jadida, qui vend un plateau de table à Anfa, ou à l'exportation, entre 10 000 et 15 000 DH.*

Dans tous ces cas, l'augmentation de la quantité de travail pour le « virtuose » est inférieure à l'augmentation de la valeur du produit qui tient alors surtout à son niveau de rareté et de qualité.

Artisanat de type 2

- Nature : artisanat normal de service individuel.
- Stratégie de croissance : accroître au maximum le nombre des services individuels types, proposés à la clientèle sans avoir obligatoirement recours à une mécanisation forte.
- Secteur privilégié de croissance : tous les secteurs de matières premières se prêtant à des usages multiples, par exemple le secteur des métaux ferreux.
- Exemple : les « grands » tôliers soudeurs de Settat qui, à partir d'une matière première brute fournie par l'industrie, tentent peu à peu de couvrir le maximum de besoins spécifiques possibles : neuf, réparation, menuiseries spécifiques, grilles, chaudronnerie, en un mot, tout de ce qui relève de la mécano-soudure et de son équipement polyvalent de base qui reste assez élémentaire.

*M. Mohamed M. à Settat fait partie de ces **chaudronniers soudeurs** importants dont l'activité s'échelonne le long du boulevard des Far.*

Né de parents agriculteurs, après un an d'école, il entre en apprentissage à neuf ans, puis travaille quelques années comme ouvrier en usine à Casablanca. Il s'est installé à l'âge de 30 ans avec deux ouvriers, et actuellement il travaille avec un total de 6, auquel il faut ajouter 6 apprentis (dont 3 en alternance).

Il est propriétaire de son local, mais utilise largement les abords de la rue pour ses gros travaux en plein air, et son équipement reste assez rudimentaire (postes à souder et équipement électroportatif).

Grâce aux résultats de son atelier, il a fait construire sa propre maison et a financé les études supérieures de ses deux fils. C'est un cas de réussite sociale indéniable.

Sa stratégie fondamentale est « de ne jamais refuser aucun travail », si petite soit la réparation demandée, et de profiter de ses attaches rurales pour développer ses activités concernant les machines agricoles. Il fabrique des petits semoirs, fait des réparations de toutes sortes, et fait aussi, à la demande, des grilles et des menuiseries en fer. En période d'activité moindre, il produit des pièces en petite série. Arrivé à ce stade, il est manifestement mûr pour passer à la petite entreprise, d'autant plus qu'entre temps, il a monté un commerce de matériaux en fer et qu'il compte s'installer en zone industrielle. Cette mutation ne s'opèrera, toutefois, que quand l'affaire sera reprise par son fils qui le seconde actuellement.

Artisanat de type 3

- Nature : artisanat structurel intermédiaire, qui combine, par vocation, manualité et service individuel.
- Stratégie de croissance : la seule dimension ouverte à la croissance, pour ce type d'artisanat, est celle qui tient à l'adaptation de l'unité de production à la dimension du produit lui-même (gros chantier). Ceci n'est pas possible dans tous les cas, par exemple, en ce qui concerne le secteur de la coiffure qui réagira autrement (diversification).
- Secteur privilégié de croissance : le bâtiment.

L'artisan entrepreneur du bâtiment doit s'accroître s'il veut :

- Prendre en charge des chantiers plus importants
 - Contrôler plusieurs chantiers à la fois dans sa spécialité
 - Contrôler l'ensemble des différents métiers du chantier de construction d'une maison individuelle.
- Exemple : nous avons déjà analysé, en traitant de la filière des métiers du bâtiment, le rôle clef du maalem-entrepreneur, qui devient souvent l'interlocuteur central du propriétaire dans la construction de maisons individuelles.

Artisanat de type 4

- Nature : artisanat mixte à base manuelle.
- Stratégie de croissance : maintenir la manualité tout en s'étendant vers le service individuel (sur mesure).

- Secteur privilégié de croissance : le marché intérieur des produits courants d'artisanat d'art (traditionnel).
- Exemple : les « grands » couturiers de la médina. Les véritables habits traditionnels, djellabas, burnous, kaftans, ne peuvent être faits qu'à la main, et en ce sens, ils relèvent de la compétence de tous les couturiers traditionnels et même de celle de travailleurs à façon.

Mais, par rapport à ces derniers et par rapport aux petits couturiers, les grands couturiers sont ceux qui s'attirent une nombreuse clientèle en proposant un travail sur mesure réputé, grâce à une coupe recherchée et adaptée, à partir des choix individuels de tissu proposés par la clientèle.

M. Thami est couturier à Settat. Il a trente ans de métier. Il est né à Fez où il a appris le métier avec son père. Il emploie actuellement 6 ouvriers de façon régulière et, en période de pointe, il double son effectif (12), en ayant recours à des travailleurs à façon. Il ne possède pas de machines à coudre, tout le travail est fait à la main, comme c'est le cas pour tout couturier traditionnel. Sa marge d'extension tient au fait qu'il ne travaille qu'à la commande pour une clientèle provenant de toute la ville, où il s'est constitué une excellente réputation :

- *En proposant une grande variété de modèles (à partir d'un catalogue de photos)*
- *En créant lui-même de nouveaux modèles à la demande*
- *En conseillant le client sur la couleur, le dessin et la coupe.*

Tout cela lui permet de répondre à la demande de sa clientèle masculine et féminine. En période de basse saison, il occupe une partie de sa main d'œuvre permanente en faisant « du prêt à porter traditionnel » pour les marchés de Casablanca. Il se plaint de la concurrence qu'exerce le travail à domicile. Il a acheté son atelier et espère pouvoir occuper jusqu'à 20 ouvriers par la suite.

Artisanat de type 5

- Nature : artisanat de type mixte à base de service individuel.
- Stratégie : maintenir le principe du travail sur mesure, tout en essayant d'accroître la valeur ajoutée à partir d'une intensification de la manualité.
- Secteur privilégié de croissance : il s'agit de tous les métiers qui, au départ, s'appuient sur le service individuel (qui peut nécessiter des machines). Ex. : coupe sur mesure d'un costume réalisé par un tailleur « moderne », ou réalisation de meubles ou de portes à la commande et sur mesure par un menuisier cherchant à améliorer ses résultats en accroissant la part de manualité grâce à un travail à la fois plus fin et plus élaboré.
- Exemple : les menuisiers des meubles traditionnels.

Parmi les plus belles réussites artisanales que nous avons rencontrées, figure incontestablement M. Mohamed B, ébéniste à Settat.

Fils de menuisiers, de père Amine, autodidacte, ancien émigré de retour au pays, il a aujourd'hui 30 ans de métier, et il est à la tête d'un atelier réputé pour sa production traditionnelle à base de moucharabiehs.

Il a commencé à côté de son père, entre 1974 et 1986, date de son établissement personnel. Il travaille dans un atelier très petit, et utilise largement le trottoir attenant avec ses quatre salariés et ses quatre apprentis (dont un de ses fils).

Comme pour tout menuisier, sa fonction normale est de ne travailler que sur commande. Celle-ci est passée par le client, après avoir fait un relevé des lieux, et pris, sur place, les cotes indispensables.

M.B a, par ailleurs, poussé à l'extrême son souci d'éviter les investissements au maximum :

- *En se contentant d'un petit atelier*
- *En travaillant ses madriers et planches à façon sur des machines louées juste le temps des opérations nécessaires*
- *En commandant à Marrakech les milliers de bobèches toutes faites, qu'il monte selon le modèle de ses agencements.*

Le terrain est ainsi libéré pour faire jouer sa stratégie de croissance à partir du travail à la main.

L'essentiel de ce travail repose alors sur la conception, le montage et la finition des tâches minutieuses et délicates, qui sont réparties au sein de son équipe. Sa clientèle provient de toutes les régions du Maroc. Il demande 50% d'arrhes à la commande, ce qui lui évite d'avoir à gérer un fond de roulement.

Signalons que tous les ensembles qu'il réalise sont différents. Il conserve d'ailleurs un album de ses œuvres, qui lui sert de référence et de source d'inspiration pour ses nouveaux clients.

Malgré son importance, son atelier, au point de vue des charges, peut être considéré comme partiellement informel.

Ce cas est loin d'être unique et nous avons visité à Azemmour l'atelier de deux frères, menuisiers de haut niveau, spécialisés dans les meubles de luxe pour intérieurs traditionnels. Ils ont débuté, il y a quatre ans, avec deux ouvriers et deux apprentis, et sont actuellement à la tête d'un atelier de 12 ouvriers qui peut aller jusqu'à 26 selon l'importance du chantier. Il faut dire qu'ils ont participé aux travaux pour la mosquée Mohamed V.

Comme on le voit, l'agencement de toutes ces stratégies de croissance interne repose sur le jeu subtil entre les deux composantes essentielles que sont le travail à la main et le service individuel. Plus ces deux facteurs se rapprochent et ont des chances de se conjuguer, et plus l'artisanat tend à se renforcer et à dégager des perspectives de croissance non négligeables. A part ce grossissement, il existe encore trois autres formes de développement artisanal que nous allons surtout mentionner.

2.2.2 La croissance par intégration

Il s'agit d'une tentative pour améliorer les revenus de l'artisan en intégrant les opérations qui se situent en amont et en aval de la filière, permettant ainsi de récupérer les marges bénéficiaires des intermédiaires intervenant à ces différents stades.

Nous citerons le cas de la coopérative El Farah à Sidi Abed, au sud d'El Jadida. Cette structure récente tente d'intégrer — au sein d'une jeune unité économique, pour constituer une véritable coopérative d'approvisionnement, de production et de commercialisation :

- Des fileuses
- Des tisserandes (9) (couvertures)
- Des tailleurs (3)
- Des couturières de djellabas (10)
- Des brodeuses (5).

Toutefois, l'expérience est encore trop récente pour en tirer des leçons instructives.

2.2.3 La croissance par diversification

La diversification apparaît à partir du moment où le même artisan, à partir des mêmes investissements essentiels déjà réalisés, tente de toucher simultanément plusieurs clientèles, normalement différentes. Nous signalerons les cas les plus communs :

- Les miroitiers, encadreur, reproducteur de clefs
- Les plombiers, électriciens
- Les coiffeurs, esthéticiens
- Les couturières, école de coupe.

La démarche consiste alors à valoriser par exemple le local, en général bien situé, ainsi que la présence permanente de l'artisan dans ce même lieu, pour répondre à des besoins individuels différents, correspondants à des clientèles différentes, et cela à partir du moment où la clientèle principale s'avère insuffisante.

2.2.4 La croissance par essaimage

Il s'agit alors de la création progressive, à partir d'une source commune (en général l'atelier d'un maalem réputé), de structures artisanales annexes et autonomes. Dans le cas des zelliges de Settat, cela peut se faire sous forme de coopérative, l'essentiel étant de conserver un certain contrôle du marché, tout en évitant au maalem fondateur d'avoir à développer outre mesure sa propre structure. Cela est particulièrement faisable quand il s'agit de créneaux étroits et très spécifiques que l'on souhaite ne pas voir tomber dans le champ d'une concurrence trop vive.

Les exemples ne sont pas forcément fréquents, mais quand ils existent, ils se rapprochent en fait du fonctionnement des anciennes corporations et des besoins auxquels celles-ci étaient appelées à répondre.

Après les stratégies de croissance, il faudrait aussi se pencher sur le cas des stratégies d'équilibre, à savoir sur ces unités de production qui, une fois atteint le palier de 2 à 3 emplois, restent stables et ne progressent plus en importance.

Nous en avons rencontré un certain nombre au cours de nos visites et ces artisans constituent le cœur de la catégorie que nous avons identifiée comme celle des « artisans moyens ». Nous examinerons leur cas plus loin au moment où il faudra identifier quelques critères, pour distinguer parmi ces derniers, ceux qui représentent un véritable potentiel d'évolution et que nous appellerons les « jeunes artisans ».

3. Quels sont aujourd'hui les créneaux porteurs ?

Est-il possible, avec les indicateurs en grande partie insuffisants et imprécis dont nous disposons à l'heure actuelle, de saisir des tendances récentes permettant de dessiner des courbes d'évolution probable pour un certain nombre de métiers ?

Nous avons vu, au cours de ces dernières pages, que l'accroissement de la taille des unités artisanales est dû, plus au recours à des stratégies particulières du producteur, et qui varient avec les grandes catégories de métiers artisanaux, qu'à l'évolution du marché lui-même.

Par définition, l'artisanat a tendance à occuper immédiatement toutes les niches qui lui sont offertes, et une recherche sur les secteurs porteurs n'a de signification que si on s'intéresse à l'évolution à long terme d'un certain nombre de corps de métier et à la signification de ce mouvement en termes, aussi bien culturels, qu'économiques ou techniques (nouveaux métiers).

3.1 L'insertion des diplômés de la formation professionnelle dans la vie active, en tant qu'indicateur des tendances de l'emploi sur le plan régional

En ce qui concerne la région Chaouia Ouardigha, plusieurs conclusions peuvent être tirées du tableau des taux d'insertion des diplômés, relevés au moment de la remise des diplômes, c'est à dire à peu près six mois après la fin de la formation (N.B. rappelons que si ces formations débouchent normalement sur l'industrie, elles restent significatives pour l'artisanat).

3.1.1 Au point de vue du niveau de formation

Pratiquement tous les techniciens ont beaucoup de mal à trouver un emploi et se situent nettement en dessous des 50% de recrutés, à savoir à un niveau très bas de 23%.

En revanche, la moyenne des recrutés pour les formations spécialisées et qualifiées est de 69%. Notons aussi que le niveau de connaissance convient assez bien à ce que l'on attend en général de la part d'un artisan.

3.1.2 Au point de vue des métiers

3.1.2.1 Région de la Chaouia

Par profession et à ces deux niveaux de formation, nous atteignons les résultats suivants :

Tableau n° 26 : Insertion des lauréats 1997 par filière de formation, la Chaouia

Métiers	% Insérés spécialisés	% Insérés qualifiés
Menuiserie bois	94,12	81,67
Plomberie	90,48	77,78
Electricité bâtiment	76,79	60,16
Mécanique auto		63,19
Soudure		66,67
Tôlerie		57,92
Mécanique d'entretien		62,96
Mécanique agricole		70,45
Electricité auto		83,33
Charpente métallique		68,42
Coupe et couture	66,67	

Source : OFPPT, 1997.

Sans qu'il soit possible d'identifier les embauches liées au secteur spécifique de l'artisanat, il faut savoir que, sur le plan national, 70% des lauréats exercent en fait dans des entreprises de moins de 10 salariés. Cela dit, on peut tirer de ce tableau les conclusions suivantes :

- Actuellement, le **secteur du bâtiment** (fortement marqué par l'artisanat) figure en tête des embauches. On est proche du plein emploi. Cela est surtout vrai au niveau le plus élémentaire, celui de la formation spécialisée, ce qui laisse supposer qu'il s'agit sans doute d'emplois précaires.
- Le secteur de la **mécanique et du travail du métal** obtient également des performances un peu inférieures, mais très bonnes quand même.
- Enfin, **coupe et couture** connaissent un score de 66,7% tout à fait honorable.

Tout ceci signifie donc que, apparemment et pour le moment, la gestion de l'embauche confirme les données que nous avait fournies la répartition par métiers porteurs au sein de l'artisanat.

3.1.2.2 Sur le plan national

On retrouve des données similaires qui confirment les mêmes tendances lourdes de l'évolution de l'emploi autour de ces mêmes grandes familles de métiers. Le tableau suivant qui inclut, cette fois-ci, les formations supérieures (qualifiées et techniciens) annonce, de ce fait, des pourcentages d'insertion moindres, mais les trois grandes orientations principales restent, encore une fois, les mêmes.

Tableau n° 27 : Taux national d'insertion pour les principales formations en 1997*

Métiers	%	Insérés
Menuiserie bois	70,95	469
Electricité auto	64,94	176
Mécanique auto	62,69	731
Plomberie sanitaire	61,53	371
Menuiserie ébénisterie	61,53	80
Réparateur frigoriste	60,74	
Mécanique agricole	59,17	129
Carrosserie peinture	59,81	128
Coupe et couture	59,06	479
Réparateur cycles motos	58,26	127
Electricité bâtiment	58,12	272
Electricité d'entretien	52,11	568
Mécanique d'entretien	50,99	258

* classé par pourcentage décroissant.
Source : OFPPT, 1997.

3.2 Origine des tendances fortes d'emploi

Il s'agit de tendances relativement stables, qui correspondent à des modifications de comportement de la part des consommateurs, et à des changements économiques profonds. Leurs effets se conjuguent et se renforcent pour aboutir à un recours accru à certains services de l'artisanat. Ces tendances ne sont spécifiques ni à Settat, ni à El Jadida, mais il est nécessaire de les mentionner car leur action conditionne actuellement les dynamismes du secteur artisanal.

3.2.1 La tendance culturelle

- Le cas du développement des couturiers, comme nous l'avons vu, est un phénomène assez spécifique au Maroc. Il correspond à un besoin d'affirmation d'une personnalité culturelle forte qui cherche à s'exprimer, ici, au travers du choix de vêtements traditionnels. Ceux-ci, au lieu de tomber en désuétude comme un peu partout dans le monde, semblent, au contraire, se renforcer tout en utilisant les ressources de diversification à travers le choix très diversifié de tissus que peut offrir actuellement l'industrie.

Alors que le vêtement occidental aurait inévitablement ouvert les portes à la confection industrielle et au prêt à porter, pour lesquels le Maroc est d'ailleurs bien équipé, tout un créneau fort de consommation s'est maintenu en faveur du vêtement traditionnel et celui-ci, à partir d'un certain niveau de qualité, requiert les services manuels d'un artisan couturier.

- Cette même pulsion identitaire se retrouve à un niveau élevé de pouvoir d'achat chez une clientèle urbaine aisée, qui équipe ses maisons et décore ses intérieurs en s'inspirant des techniques et des motifs traditionnels. La consultation d'une revue de décoration, comme « Maisons du Maroc », indique bien cette tendance vers une consommation de luxe, qui s'appuie sur les éléments les plus sophistiqués des arts traditionnels dans les intérieurs d'Amfa ou de Marrakech, en privilégiant les produits « haut de gamme ».

- Cette évolution très spécifique vient heureusement compenser un peu les difficultés que rencontre actuellement l'artisanat d'art marocain sur les marchés de l'exportation.

Dans une étude du Secrétariat d'Etat à l'Artisanat (1999), on relève en effet que :

« Les exportations marocaines en produits artisanaux ont connu une évolution négative au cours de la dernière décennie. En monnaie courante, la valeur de ces exportations a été de 666,2 millions de dirhams en 1986, et seulement de 523,1 millions de dirhams en 1996. Ces exportations sont caractérisées par une forte concentration, tant en terme de produit qu'en terme de destination.

En terme de produit, le tapis a toujours constitué le cheval de bataille des exportations marocaines en produits artisanaux. Cependant, on assiste à une diversification de plus en plus importante puisque le tapis, qui constituait, en 1986, plus de 71% de la valeur totale des exportations réalisées, n'a représenté que 45,8% en 1996 (sa production en valeur absolue a en effet baissé de moitié au cours de ces dix dernières années).

En terme de destination, l'Union Européenne représente plus des trois quarts des exportations (73% au cours des 9 premiers mois de 1996), l'Allemagne étant le premier destinataire avec plus de 36% des exportations totales, suivie de la France ».

Cette même note déplore que, jusqu'à présent :

« La formation a surtout été concentrée dans les niveaux inférieurs de qualification. Or, le secteur de l'artisanat a aussi besoin de renforcer ses compétences d'encadrement, notamment en formant des cadres d'un niveau technique, théorique et artistique assez élevé. En effet, ce sont ces compétences de grande qualité (créateurs, designers, maîtres artisans, chercheurs et gestionnaires ...) qui constituent la base de développement des produits artisanaux et de leur adaptation permanente aux exigences du marché et à la mode des époques ».

Même si une ville comme Settat, en raison de son histoire et de son développement récent, ne possède pas, pour le moment, de vocation particulière dans ce domaine, sa vocation à l'excellence et le développement du tourisme devraient peu à peu privilégier ce genre de dimension novatrice, et le projet de village artisanal de Sidi El Aïdi, étape sur la route de Casablanca-Marrakech, pourrait constituer un premier outil.

La province d'El Jadida qui, de son côté, possède actuellement un savoir-faire non négligeable dans ce domaine, connaît déjà certains pôles d'excellence qui peuvent être valorisés davantage en allant au-delà des quelques boutiques médiocres d'artisanat pour touristes que l'on trouve actuellement en médina.

3.2.2 La tendance structurelle ou l'inéluctable urbanisation

3.2.2.1 La poursuite de l'exode rural

Dans ces deux provinces à forte vocation agricole, l'exode rural ne fait que commencer. Ce mouvement, qui s'est accéléré au cours des vingt dernières années, et qui a conduit à une urbanisation forte, va se poursuivre et va donc nécessiter toujours plus de construction de logements et notamment dans les agglomérations de Settat et de Berrechid.

Les projections relatives aux accroissements des populations urbaines et rurales de la province de Settat jusqu'en 2010, se présentent comme suit :

Tableau n° 28 : Evolution de la population urbaine et population rurale, 1995-2010*

Population de la province de Settat	1995		2000		2005		2010	
	Abs	%	Abs	%	Abs	%	Abs	%
Population Urbaine	240	28,2	276	30,4	318	33,1	368	37,2
Population Rurale	612	71,8	631	69,6	642	66,9	620	62,8
Population Totale	852	100	907	100	960	100	988	100

* en milliers d'habitants.

Source : Monographie de la province de Settat, 1994.

Par milieu de résidence, urbain ou rural, et en comparant les 5 cercles de la province, cette population est encore à dominante rurale, et le poids des effectifs résidant en milieu rural se maintiendra au cours des 15 prochaines années. Néanmoins, cette structure présente des disparités importantes entre les cercles, allant de 13% pour El Bourouj à 40,2% à Settat de la population vivant en milieu urbain. Le taux général est de 27,8% pour la province et de 61% pour la région.

Malgré ces disparités, au cours des dix prochaines années, le taux d'accroissement de la population urbaine de la province sera de 53,3%, alors que la population rurale sera pratiquement constante en valeur absolue.

Entre ces deux tendances se place le phénomène de l'exode rural que la concentration progressive des terres ne devrait qu'accélérer.

3.2.2.2 L'évolution du nombre des ménages et des besoins en logements

L'étude Gdoura et Mourji (1998) permet d'évaluer les besoins en logement de cette nouvelle population urbaine pour Settat et Berrechid.

Tableau n° 29 : Projections des populations et des ménages à Settat et Berrechid, en 1985, 1995 et 2005

Ville de Settat	1985	1995	2005
Population	73 000	110 000	160 000
Ménages	12 650	20 000	31 000
Ville de Berrechid			
Population	35 050		77 110
Ménages	6 043		14 828

Source : Gdoura et Mourji, 1998.

Pour répondre à ce besoin, il faudra, en 2005, avoir construit à Settat 11 000 logements nouveaux par rapport à 1995.

A Berrechid, il faudra, en 2005, avoir construit 8 785 logements nouveaux pour loger les ménages supplémentaires par rapport à 1995.

3.2.2.3 *Le nouvel habitat correspond à la dimension artisanale*

Selon les services de l'urbanisme de la province dans une analyse récente (1999), la période des grands immeubles et des grands ensembles est actuellement dépassée : « *Hormis la commune rurale Sidi Rahal Chatii, qui enregistre un grand nombre de zones villas, vu sa proximité de Casablanca et sa situation sur le littoral, l'ensemble des communes connaissent des lotissements d'habitat du type économique (R+1) et (R+2), ce qui se répercute sur le type de logement de la manière suivante* » :

Tableau n° 30 : Répartition par type de logement en 1999

Villa	Maison marocaine moderne	Habitation de type rural
9,82%	74,88%	15,3%

Source : DUAT, Province de Settat, 1999.

Or, selon l'ingénieur responsable, à l'heure actuelle, 70% des quelques 1 630 autorisations de construire octroyées en moyenne chaque année pour l'ensemble de la province sont présentées par les propriétaires eux-mêmes. Ceci signifie que le secteur qui « marche » actuellement est celui de la construction individualisée, où le propriétaire lui-même fait les travaux et choisit les différents corps de métiers.

Comme il s'agit de chantiers relativement réduits et évoluant souvent par à-coups selon les revenus disponibles, **on comprend mieux que ce marché n'est pas pour le moment favorable aux gros entrepreneurs, mais qu'en revanche, il constitue le secteur privilégié pour une intervention artisanale généralisée.**

Sauf crise grave, cette tendance devrait se maintenir au cours des prochaines années et les corps de métiers du bâtiment resteront bien placés pour répondre à cette demande qui s'accompagne, en plus, d'un besoin croissant pour la réfection, la réparation et l'aménagement du capital immobilier existant.

3.2.3 **Les nouveaux modes de consommation liés à l'élévation du niveau de vie**

L'élévation du niveau de vie, malgré ses fluctuations, est une constante de ces dernières décennies. Ce mouvement s'accompagne obligatoirement du développement de l'artisanat de services pour répondre aux nouveaux besoins individuels. S'agissant de phénomènes d'ordre général et bien connus, il suffira de les mentionner :

- Cette tendance explique, par exemple, le développement des métiers liés à l'entretien et la réparation des véhicules : électricité, auto, mécanique, carrosserie, peinture, réparation de motos, de pneus ...

Ces professions suivent en général les mêmes courbes ascendantes que celles de l'achat de véhicules neufs et la construction de nouveaux axes routiers.

En cas de déséquilibre de la balance des paiements et de restrictions à l'importation, **ces métiers ont même tendance à se développer** dans la mesure où entretien et réparation deviennent alors indispensables pour prolonger au maximum l'existence du parc automobile existant.

Dans l'immédiat, ils devront toutefois s'adapter pour suivre la sophistication croissante due, notamment, à l'introduction généralisée de l'électronique dans la mécanique auto.

- C'est en se référant au même type de causes que l'on peut expliquer le développement actuel continu et la place importante des métiers de la coiffure et de l'esthétique.

Ces métiers, à haute intensité de main d'œuvre, sont liés aux changements des modes de consommation et aux changements intervenus dans les rapports sociaux et familiaux consécutifs à la généralisation des standards de la vie urbaine.

Il s'agit en général de métiers féminins destinés à une clientèle féminine, dont les modifications de comportement correspondent à l'évolution générale de la société et du revenu des ménages.

- D'autres secteurs se dessinent actuellement, mais leur épanouissement prévisible, plus éloigné dans le temps, concerne surtout aujourd'hui les services de la formation professionnelle responsables de la préparation de nouvelles compétences pour les années à venir.
- Au niveau de l'intervention actuelle du projet qui est celui qui nous concerne, il n'y a pas encore de « clientèle » professionnelle suffisamment nombreuse pour que les nouveaux métiers en perspective fassent l'objet d'une intervention ciblée ainsi qu'il apparaît dans les études réalisées.

Il s'agit des créneaux spécifiques liés à la sous-traitance d'origine privée et publique (études de M. Marc Ecrement et M. Bernard Brun), des métiers liés à la transformation des produits agricoles (étude en cours) et des retombées du développement du marché touristique.

En conclusion, dans l'état actuel des choses, le Projet n'a ni la vocation ni les moyens d'intervenir de façon significative sur ces tendances d'évolution à moyen et long terme, et c'est pourquoi une véritable stratégie de croissance de l'emploi s'exprime moins en termes d'émergence de nouveaux créneaux porteurs que d'optimisation systématique du fonctionnement des unités artisanales existantes, notamment dans les positions professionnelles les plus solides qu'elles occupent actuellement.

QUATRIEME PARTIE :

LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

De façon générale, il n'est pas facile d'agir directement sur les unités artisanales en raison à la fois de leur dispersion, de leur taille, de leur nombre et de leur grande autonomie.

En revanche, si l'on souhaite améliorer leurs performances, notamment en matière d'emploi, on agira surtout sur les conditions générales de fonctionnement et sur leur environnement économique, social et institutionnel. La première condition est alors de bien identifier celui-ci dans ses contraintes et ses atouts.

A ce niveau de notre recherche, nous ne pouvons plus évidemment parler de spécificités locales, mais ceci ne nous empêchera pas de prendre nos exemples et nos références dans la réalité observée de ces deux provinces.

1. Les contraintes

Le constat général dressé par le Secrétariat d'Etat à l'Artisanat dans une de ses dernières notes semble très pessimiste et quelque peu alarmant :

« Les handicaps sont dus en grande partie à un mode d'organisation et de coordination inadéquats, à un financement des investissements insuffisant, à un mode d'approvisionnement et de production peu maîtrisés, à une qualité des produits et des services peu satisfaisantes, à des modes de commercialisation vétustes, à l'absence de systèmes d'informations, à une formation professionnelle inadaptée et insuffisante, ainsi qu'à une protection sociale peu présente » (Secrétariat d'Etat de l'Artisanat, Janvier 1999).

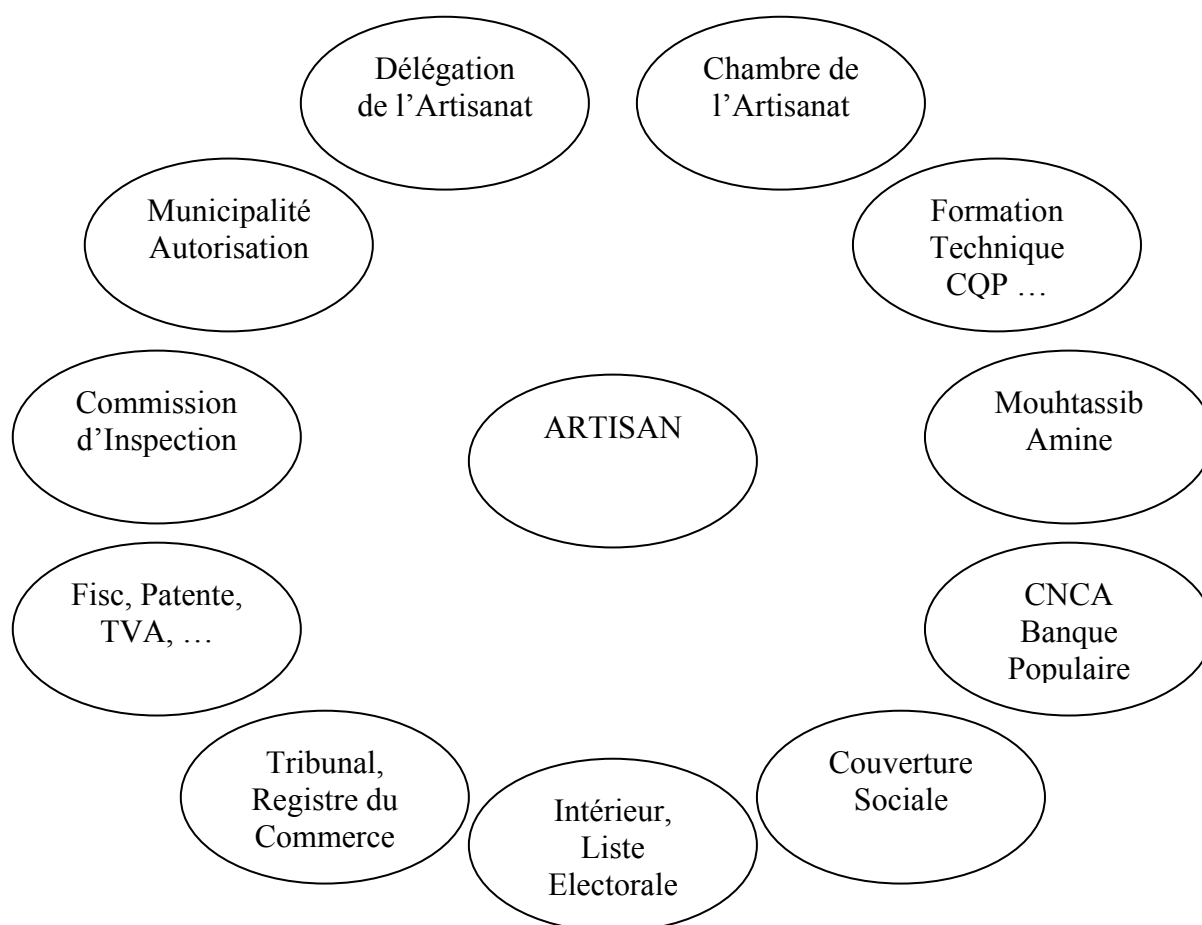
Certes, ce secteur d'activités a souffert d'être délaissé au cours de ces dernières décennies. Il s'est donc enfermé et a été enfermé dans des pratiques qui nuisent à sa productivité et à son dynamisme, et ses principales contraintes relèvent actuellement de son contexte administratif, de ses problèmes d'implantation et de ses difficultés sur le plan fiscal et financier.

1.1 Le contexte administratif de l'artisanat

Si la problématique artisanale relève bien, à titre principal, du Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de sa Délégation locale, l'artisan lui-même se voit inscrit au cœur d'un réseau administratif et institutionnel complexe, aussi bien pour ce qui concerne la création de son unité de production que pour son fonctionnement ultérieur.

Le schéma suivant a été établi à partir de conversations ponctuelles et a posteriori, car il n'existe aucune directive officielle d'ensemble rassemblant, dans un seul document, la réglementation en vigueur et les exigences auxquelles est astreint l'artisan désireux de fonctionner selon les règles.

Tableau n° 31 : La nébuleuse artisanale : Complexité de l'environnement institutionnel de l'artisan



Source : Projet RAF/94/MO8/ITA, Settat, 1999.

1.1.1 Une exigence de « formalités » qui se manifeste a posteriori

La procédure généralement suivie consiste non pas tant à exiger de l'artisan des démarches préalables obligatoires, qu'à essayer de saisir, a posteriori, les quelques moments où il a besoin de « publicité » et de « formalité », pour lui imposer certaines normes ou pour vérifier qu'il est en conformité. Ces moments particuliers sont :

- L'implantation dans un local professionnel facilement repérable
- Le vote pour les élections consulaires
- Une demande de financement auprès de la Banque Populaire ou CNCA
- Une exigence formelle de conformité légale dans certains cas particuliers, ex. :
 - La signature d'un contrat de sous-traitance
 - La soumission dans un appel d'offres
 - Pour les plombiers-électriciens, l'approbation des chantiers

- Pour les métiers du bâtiment en général, la délivrance du permis d'habiter permettant de vérifier le versement de la TVA
- L'autorisation de prendre des apprentis en alternance.

Autrement dit, c'est au moment où l'artisan a besoin de se manifester que les différents services administratifs spécialisés s'assureront de sa position face à des réglementations parcellaires émises individuellement, par les différentes instances.

Le cheminement général type théoriquement obligatoire de l'artisan déclaré :

1. Location ou occupation d'un local professionnel
2. Demande d'autorisation d'exercer (municipalité)
3. Déclaration fiscale au registre du commerce (tribunal)
4. Inscription au registre du commerce (tribunal)
5. Sollicitation de la carte d'artisan (Chambre d'artisanat)
6. Inscription sur les listes électorales (Intérieur)
7. Constitution éventuelle d'un dossier de demande d'emprunt (ce dernier point est souvent celui qui détermine tous les autres).

Pour les opérations 2, 5, 6 et 7, l'artisan répète à chaque fois la constitution d'un dossier particulier comportant un nombre très sommaire de renseignements sur son identité, sa profession et sa localisation. Ces renseignements, non seulement sont en soi insuffisants pour permettre une bonne connaissance du milieu artisanal, mais, en plus, ce sont pratiquement toujours les mêmes qui sont exigés sans qu'aucun échange de renseignements ne soit intervenu entre les services intéressés.

1.1.2 L'autorisation d'exercer

1.1.2.1 Une démultiplication des échelons intermédiaires

Une démarche personnelle effectuée auprès de la municipalité de Settat en ce qui concerne l'obtention du permis d'exercer (qui ne concerne chaque année qu'un nombre réduit de nouveaux artisans, tableau n° 10), nous a permise d'élucider le fonctionnement d'une logique réglementaire dont les instances artisanales (Chambre d'artisanat, Délégation) sont malheureusement exclues.

Les demandes d'exercice sont examinées par un comité composé de représentants :

- du Bureau municipal d'hygiène ;
- de la Protection civile ;
- de la Division de l'aménagement urbain (DAU) ;
- des Services techniques (eau-électricité).

Les différentes instances sont consultées et réalisent une enquête qui, dans certains cas, consultent le Mouhtasib pour s'assurer de la compétence de l'artisan. Le comité se réunit avec la présence d'un membre du conseil municipal et donne son avis. L'autorisation d'exercer est accordée par le président du conseil municipal.

1.1.2.2 *Le résultat*

Il est intéressant de noter que, dans une ville comme Settat, les artisans qui restent « informels » vis à vis de cette réglementation ne sont pas forcément les plus pauvres. Il s'agit souvent, au contraire, d'artisans prospères fonctionnant « depuis toujours » sans autorisation et dont l'implantation de fait est implicitement admise, faute de pouvoir leur proposer une alternative en matière d'emplacement.

1.1.3 **Les autres instances concernées par l'artisanat**

- Le rôle de la Chambre d'Artisanat a déjà été examiné. Notons toutefois que l'inscription à la Chambre (qui fait à cette occasion passer un test d'aptitude) n'est nullement obligatoire : ce qui explique le nombre réduit des inscrits (50% au maximum à Settat).
- La Délégation, en principe, n'intervient pas au niveau des artisans eux-mêmes, son contact avec eux s'opère à travers la Chambre, sauf en ce qui concerne l'apprentissage en alternance.
- La formation professionnelle correspond surtout au niveau du CFP et du CQP, spécialement en ce qui concerne la formation continue.
- Le service Hisba (investi de l'autorité d'intervenir en arbitrage pour résoudre les conflits entre les artisans et les clients), avec le Mouhtassib et l'Amine, repose sur la reconnaissance implicite, au sein des métiers, d'une compétence et d'une honorabilité incontestées, permettant encore une véritable régulation des pratiques professionnelles.
- Le registre du commerce. La déclaration au registre constitue le point fondamental pour la personnalité juridique de l'unité artisanale et 60% des artisans enquêtés y sont inscrits.
- Les services fiscaux (patente, TVA). De nombreux artisans qui ne bénéficient pas d'une véritable reconnaissance officielle (par exemple n'étant pas inscrits au registre du commerce) payent cependant régulièrement la patente (8 sur 10 parmi les gros artisans). Le pourcentage diminue de moitié en ce qui concerne la TVA.
- L'inscription sur les listes électorales professionnelles (Intérieur) ne débouche, quant à elle, sur aucune autre prérogative que celle du droit de vote, et c'est ce qui explique que cette formalité soit en général bien acceptée par les artisans, même si parfois, ils sont sollicités dans ce sens, par les candidats eux-mêmes.
- La couverture sociale, quant à elle, n'a pas fait l'objet d'une investigation particulière, mais il est certain que, dans le cas d'un salariat en nombre et stable, il s'agit là d'un critère très efficace pour juger de la compétence gestionnaire d'une unité artisanale.
- La Banque populaire, enfin, fera l'objet d'une approche plus détaillée dans les pages qui vont suivre.

Toute cette nébuleuse qui fonctionne souvent de façon empirique, sans véritable concertation entre intervenants, donne une idée, même si elle est ici plus suggérée que détaillée, **de la complexité du réseau qui gravite autour de l'artisanat sans pour autant le gérer véritablement.**

Si l'on se place, à présent, au niveau de l'artisan lui-même, dont on connaît le degré parfois sommaire d'éducation et dont le registre d'activités est, par nature, très pragmatique, on imagine volontiers l'incompréhension, l'indifférence, voire la méfiance vis à vis de toutes ces exigences formelles de la part d'un appareil qui, en échange, il faut bien l'admettre, lui apporte peu de services.

On ne peut toutefois s'empêcher de se demander si ce formalisme, peu coordonné et relativement lourd, constitue un obstacle pour l'artisan en dehors évidemment de son coût apparemment prohibitif pour un cursus complet, qui a été évalué par un banquier à 1 500 DH.

En fait, les diverses procédures administratives (autorisation d'exploitation, attribution d'un lot, etc. ...) sont jugées lentes ou difficiles par plus de 60% des artisans enquêtés, les autres les trouvent faciles (29%) ou nécessaires (4%). Sur ceux qui se sont prononcés sur les problèmes rencontrés avec l'administration, 47% dénoncent la lenteur et la complexité des procédures, 4% se plaignent du manque de respect et 49% affirment ne trouver aucun problème surtout parce qu'ils exercent leur activité sans avoir besoin de rapport particulier avec l'administration.

Si cette relative marginalisation, due à la complexité de la réglementation, n'a pas beaucoup d'effet sur la création de nouvelles unités artisanales dans la mesure où celles-ci ne semblent pas réagir à un degré plus ou moins grand de clandestinité tolérée, en revanche, elle constitue un handicap pour le développement des stratégies de croissance nécessitant un accroissement de la productivité.

1.2 L'implantation ou le principal problème des artisans dans le cas de Settat

Aussi bien au cours des enquêtes qu'à l'occasion des visites auprès des artisans eux-mêmes, le leitmotiv qui revient en permanence est celui de la difficulté à trouver un local convenable et bien situé par rapport à la profession exercée. Tel (miroitier) a attendu quatre ans avant de trouver le local convenable et de pouvoir s'installer, tel autre (zellige) se voit réduit à ne travailler que sur le chantier de son client, tel autre (tôlier) se voit contraint d'utiliser la rue comme espace de travail, telle autre enfin (couturière) n'a pas pu s'installer jusqu'à présent, ni embaucher, ni obtenir de crédit, parce qu'elle n'a pas pu trouver un local à sa portée. On pourrait continuer longtemps cette énumération des doléances des artisans qui correspond surtout au cas de Settat, ville nouvelle où l'ancienne médina a en partie disparu.

En fin de compte, si l'emplacement est jugé satisfaisant par 54% des artisans enquêtés, 36% souhaiteraient en changer. Parmi ceux qui sont satisfaits de leur local, l'achalandage vient en premier lieu (93%), et parmi les non satisfaits, le mauvais achalandage en constitue la raison pour 69% et l'exiguïté du local pour 26%. Ceci est vrai pour Settat, mais beaucoup moins pour El Jadida où les anciens quartiers ont été maintenus.

Le projet officiel, encore en partie incertain, de l'aménagement d'une zone d'activités artisanales (4,5ha) destinée à accueillir quelques 500 artisans, n'apportera pas forcément de solution au cas des artisans de service, dits de proximité, qui ont besoin de rester près de leur clientèle. Dans toutes les anciennes médinas, l'artisanat s'est d'ailleurs toujours situé au cœur de la ville comme le quartier des menuisiers (Najjarine), le quartier des forgerons (Haddadine), le quartier des chaudronniers (Seffarine) ou le quartier des potiers (Fekharine), et cela a beaucoup contribué à l'étonnante vitalité de ces métropoles traditionnelles.

Si l'on comprend qu'aujourd'hui les plus bruyants soient installés à l'écart (mécaniciens, tôliers...), aucun urbanisme soucieux des véritables conditions de vie ne peut systématiquement écarter ces acteurs importants de la vie du quartier et de la rue.

En ce qui concerne, par ailleurs, le village artisanal dont la construction est envisagée à Sidi El Aïdi, il faudra s'assurer que la future autoroute ne viendra pas nuire à la vocation traditionnelle d'étape de cet endroit traditionnellement très vivant.

Enfin, du fait de cette même autoroute, dont les travaux en cours devraient aboutir dans les trois ans, il est très probable qu'une demande de locaux professionnels va s'intensifier, surtout à Berrechid du fait de la délocalisation, désormais rendue plus facile, de la catégorie des artisans de Casablanca qui ont besoin d'espace et de locaux assez vastes, et pour qui, désormais, le trajet vers les chantiers à Casablanca posera beaucoup moins de problèmes (ce qui est actuellement le cas pour la grande banlieue parisienne par exemple).

1.3 Le goulot d'étranglement du financement

1.3.1 Sur le plan national

Ici encore on peut appliquer directement aux cas de Settat et d'El Jadida le jugement formulé par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat (1999) sur la crise de financement qui caractérise ce secteur : *« Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics, en collaboration avec la Banque Centrale Populaire, en vue de promouvoir et de vulgariser le crédit à l'artisanat, les résultats restent faibles. En effet, les chiffres cités plus haut montrent que les crédits accordés ne permettent pas, en raison de la faiblesse des montants en jeu, la réalisation d'actions significatives nécessaires à la modernisation de l'artisanat. De plus, ces crédits sont, dans la majorité des cas, octroyés à court terme. L'examen de la situation des prêts accordés par la Banque Centrale Populaire, principal organisme de crédit à l'artisanat, pendant la période qui s'étale de 1985 à 1995, montre que le niveau de ces crédits reste très limité. Sur une période de 11 ans, le crédit annuel moyen demandé a été de 152 millions de DH, alors que le crédit moyen accordé n'a été que de 77 millions, soit un taux de satisfaction de la demande d'environ 50%. Aussi faudrait-il préciser que 7 514DH en moyenne par bénéficiaire reste très faible. Ces crédits servent principalement pour le fonctionnement des petites unités artisanales (achats de matières premières, fonds de roulement ...) »*.

1.3.2 Les investissements sur le plan institutionnel

Le secteur artisanal dispose d'un code des investissements qui date du 13 août 1973. Au début, les grandes manufactures de produit d'artisanat étaient surtout concernées. Le code prévoyait un ensemble d'avantages, parmi lesquels on peut citer, l'exonération des droits et taxes à l'importation des biens d'équipement, outillages et matériels, la réduction du droit de timbre et des taxes d'enregistrement, et l'exonération de l'impôt sur les bénéfices pendant dix ans. Les « manufactures artisanales » bénéficient ainsi d'une ristourne particulière de cinq points sur le taux d'intérêt des prêts consentis par la Banque Centrale Populaire, ainsi que par les sociétés allouant un « crédit-bail » aux manufactures artisanales.

Ce code a subi deux modifications en 1988 et en 1990.

A partir de 1988, l'exonération totale de l'impôt sur les bénéfices professionnels ou de l'impôt sur les sociétés ne peut plus dépasser 5 ans (au lieu de 10 ans), par contre, les

manufactures artisanales peuvent jouir d'une réduction de 50% du montant pendant les cinq années suivantes de leur implantation.

Le code a, par la suite, reconnu les mêmes avantages à de nouveaux bénéficiaires, puisque, à côté des manufactures artisanales, les **artisans individuels** et les coopératives peuvent désormais jouir des exonérations et des bonifications citées antérieurement, notamment en ce qui concerne l'abattement de 50% sur l'impôt général sur le revenu.

Tout ceci, on s'en rend compte, ne peut concerner que l'élite très structurée de ce secteur d'activités, élite que très rarement rencontrée au niveau des provinces étudiées.

1.3.3 Les prêts à l'artisanat dans la province d'El Jadida et Settat

Les états suivants nous ont été communiqués par les responsables des Banques populaires et de la Chambre d'Artisanat.

Tableau n° 32 : Financement de l'artisanat, Crédits accordés en 1997 par la Banque Populaire, Province de Settat

Corporations	Nombre de dossiers	Crédits demandés	Crédits accordés
Couture	170	1 226 000	968 000
Tissage (Fileuse)	37	197 000	177 000
Ferronnerie	4	60 000	26 000
Menuiserie	9	123 000	75 000
Electricité	9	124 000	76 000
Mosaïque	1	35 000	30 000
Maçonnerie	9	60 000	26 000
Coiffure	18	247 000	86 000
Boulangerie	3	82 000	30 000
Cordonnerie	2	20 000	14 000
Mécanique	1	20 000	20 000
Divers	15	237 000	112 000
Total	278	2 431 000	1 640 000
Moyenne Financement		8 744	5 899

Source : Chambre et Délégation de l'Artisanat de Settat, 1999.

Tableau n° 33 : Financement de l'artisanat, Crédits accordés en 1998 par la Banque Populaire, Province de Settat

Corporation	Nombre de dossiers	Crédits demandés	Crédits accordés
Couture	42	704 000	445 000
Electricité	7	125 000	78 000
Menuiserie	6	167 000	112 000
Boulangerie	3	40 000	25 000
Coiffure	8	120 000	80 000
Mécanique	1	25 000	15 000
Ferronnerie	4	103 000	60 000
Maçonnerie	1	50 000	40 000
Divers	2	60 000	35 000
Total	74	1 394 000	890 000
Moyenne financement		18 838	12 027

Source : Chambre et Délégation de l'Artisanat de Settat, 1999.

- **En ce qui concerne la province de Settat**, on note un changement radical de politique dans l'attribution des prêts intervenus entre les deux exercices. C'est ainsi que le nombre des petits dossiers concernant la couture passe de 170 à 42 et se trouve réduit des $\frac{3}{4}$, ce qui conduit à une réduction générale très forte du total des crédits accordés, qui passent brutalement de 278 à 74. Ceci, nous l'avons vu, était dû à une réaction contre la généralisation de pratiques de non-remboursement de la part des artisans débiteurs. Parallèlement, l'importance moyenne de chaque crédit accordé passait de 5 899 DH à 12 027, soit une augmentation de 100%.

Une troisième étape vient d'être franchie, après décision générale sur le plan national, et qui accentuera certainement encore cette tendance pour l'exercice en cours. Désormais, en effet, les dossiers des candidats à des prêts ne seront plus déposés à la Chambre d'Artisanat, qui les examinait en premier avec la Délégation, mais à la Banque elle-même qui ne s'adressera plus à ces institutions que pour avis.

- **En ce qui concerne la province d'El Jadida**, nous ne disposons de données que pour l'exercice 1998-1999. La moyenne des montants **sollicités** pour 180 candidats est de 29 383 DH, alors que la moyenne pour les 122 crédits **alloués** dans l'année est de 19 287 DH.
- La politique bancaire des deux établissements n'est donc pas tout à fait similaire. La banque d'El Jadida s'efforce d'accorder des crédits plus significatifs en moyenne que celle de Settat (qui n'a pas la liberté d'une banque régionale), tout en pratiquant une ouverture plus grande quant au nombre de bénéficiaires, dont le total est presque deux fois plus important (2 séances de sélection par mois !). Ceci correspond d'ailleurs à un chiffre d'affaires presque double, sans que cela ne corresponde à une politique plus laxiste, puisque 20% des dossiers sont rejetés.

Tableau n° 34 : Financements octroyés par la Banque Populaire d'El Jadida en 1998-1999

Professions	Dossiers déposés	Dossiers agréés	Montants Sollicités	Montants octroyés
Couture	78	43	1 179 000	641 000
Coiffure	21	19	2 070 000	870 000
Menuiserie	11	8	240 000	78 000
Electricité	10	6	220 000	71 000
Cordonnerie	4	4	93 000	40 000
Photographie	4	3	110 000	35 000
Rép. Moto	4	4	105 000	45 000
Mécanique	6	4	230 000	85 000
Tapis	3	2	40 000	28 000
Soudure	3	2	100 000	35 000
Peinture	2	1	20 000	10 000
Broderie	4	3	72 000	36 000
Tôlerie	2	2	60 000	40 000
Plâtrerie	2	1	40 000	7 000
Zellige	2	1	60 000	7 000
Pâtisserie/beignets	2	1	40 000	20 000
Boulangerie	2	2	70 000	25 000
Bijouterie	2	1	45 000	20 000
Rép. montres	1	1	20 000	10 000
Pâtisserie	1		80 000	
Rép. radio	1	1	20 000	10 000
Construction	1		15 000	
Bains publics	1	1	10 000	10 000
Tôlerie/peinture	1	1	25 000	20 000
Carrosserie	1	1	20 000	10 000
Vitrierie	1	1	25 000	25 000
Pte mécanique	1	1	20 000	10 000
Tentes	1	1	15 000	10 000
Soudure	1	1	30 000	20 000
Stylisme	1	1	15 000	15 000
Pâtisserie trad.	1	1	60 000	60 000
Tissage	1	1	30 000	30 000
Nettoyage/voiture	1	1	40 000	10 000
Plomberie	1	1	10 000	10 000
Rép. frigo	1	1	10 000	10 000
Maroquinerie	1		50 000	
Total	180	122	5 289 000	2 353 000
Montant moyen			29 383	19 287

Source : Chambre et Délégation de l'Artisanat d'El Jadida, 1999.

De façon générale, et selon l'enquête réalisée, ce n'est pas tant l'étape de démarrage qui souffre de cette insuffisance structurelle de crédit, mais plutôt la phase d'expansion de l'unité artisanale. Or, c'est cette dernière qui nous intéresse particulièrement en raison de son rôle décisif en matière de création d'emplois. Celle-ci en effet ne peut se réaliser qu'à la suite d'une augmentation de la productivité, due elle-même pour partie à une intensification capitalistique.

Cela dit, un certain nombre d'obstacles structurels continueront à exister en raison de la dimension réduite de la majorité des unités de production, et il faudra bien trouver des solutions aux contraintes structurelles :

- difficultés pour les artisans de préparer et d'instruire des dossiers éligibles au financement ;
- absence d'appuis techniques permettant de les aider dans ces tâches ;
- inadaptation des relais et difficultés des procédures bancaires ;
- réticences des banques à s'engager sur de petits projets dont le coût de suivi égale celui de plus gros projets.

Signalons, pour terminer cet inventaire des organisations de crédit, le rôle joué par le **Crédit Agricole**, habilité lui-même depuis 1990 à accorder des crédits à l'artisanat, mais dans le secteur rural seulement. Les candidats sont présentés au Crédit Agricole par la Chambre d'Agriculture à travers ses 3 caisses régionales, 8 caisses locales et 20 unités mobiles dans les campagnes. Les interventions en milieu urbain ne concernent que 1% de ces actions de prêt à l'artisanat concentrées sur des professions en liaison avec le milieu rural.

Pour les milieux les plus défavorisés, et notamment celui des femmes artisanes, reste les **micro-crédits** accordés par l'ONG Al Amana. Celle-ci a financé jusqu'à présent à Settat, en deux ans, quelques 215 artisans avec des prêts à court terme (remboursement chaque semaine pendant 6,5 mois), d'un montant moyen de 300 DH environ.

Le succès de ce type de micro-crédits et son taux de remboursement à 100% montrent à quel point il existe là un véritable besoin qui ne peut pas relever du secteur bancaire traditionnel, mais qui doit néanmoins être couvert dans le cadre de tout programme de lutte contre la pauvreté.

On atteint là la limite inférieure du discours volontariste qui semble aujourd'hui devoir dominer, selon lequel *« le secteur de l'artisanat a trop souvent été considéré dans le passé comme un secteur social qu'il fallait assister et non comme un secteur à vocation économique »*. Pour saine que puisse être cette position dans une approche réaliste, elle doit être nuancée pour tenir compte de la réalité de **l'économie de survie** qui caractérise beaucoup de petites unités artisanales.

2. Les atouts du secteur artisanal en regard du profil économique des deux provinces

Les atouts dont dispose le secteur artisanal sont apparus implicitement tout au long des pages qui précèdent, c'est pourquoi il nous suffira de les rappeler brièvement. Pour leur grande majorité, ils ne sont évidemment pas spécifiques aux provinces qui nous intéressent, mais il est bon de les avoir bien en tête avant d'entreprendre toute action locale de promotion dans ce secteur de la production.

2.1 Un mode de production autonome

Cette capacité de subvenir pour l'essentiel à ses propres besoins et le besoin d'indépendance de l'artisan doivent rendre prudent en ce qui concerne toute tentation d'intervention volontariste dans ce secteur. Aucune motivation d'intérêt collectif, même si elle peut nous sembler évidente, ne peut se manifester si elle n'est pas fondée sur un intérêt immédiat et tangible au niveau de la cellule de base, à savoir l'atelier de l'artisan et sa clientèle. Ceci est particulièrement évident en ce qui concerne les déconvenues que ne cesse de rencontrer la volonté d'intervention en matière de coopération et d'association.

2.2 La souplesse de l'artisanat

Elle lui permet de s'adapter à la demande en résistant à des variations de rythme d'activités qui seraient fatales à des unités plus importantes et plus structurées. C'est ainsi qu'à Settat, dans le secteur du bâtiment, de « *grandes fluctuations sont enregistrées durant la période allant de 1995 à 1998. En effet cette période fut marquée par de fortes variations climatiques. La baisse de 1995 est due probablement à la sécheresse accentuée, de même la hausse de 1996 à 1997 est la conséquence directe de la campagne agricole record de 1996* ». Cela s'inscrit dans une situation d'ensemble préoccupante : la période des années de 1992, 1993 et 1995 s'est traduite par une baisse générale du PIB de 0,2% par an, le revenu par habitant a diminué de 7,5% entre 1991 et 1995. Les résultats escomptés de 1999 sont déjà également inquiétants.

D'ailleurs cela est aussi vrai dans le courant d'une même année et l'on constate ainsi que le nombre d'autorisations de construire varie d'une saison à l'autre. Une étude faite sur la province de Settat pour 1996 et 1997, où le secteur bâtiment a connu un essor remarquable, montre l'évolution temporelle suivante :

Tableau n° 35 : Evolution temporelle du secteur bâtiment, Province de Settat, 1996 et 1997

1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
13,21%	20,22%	38,35%	28,20%

Source : SAU, DUAT, 1999.

De façon générale, il n'est pas rare que, pendant la période hivernale, le nombre d'autorisations régresse de 65,55% par rapport à la saison chaude et l'on comprend mieux que seules de petites structures adaptées, notamment en ce qui concerne la gestion de la main d'œuvre, puissent survivre dans de telles conditions.

2.3 La résistance des unités artisanales

Elle provient de leur capacité à gérer de tels à coups dans le niveau de revenu de leur clientèle, soit en s'adaptant à ce nouveau niveau de pouvoir d'achat et en glissant peu à peu vers le secteur de l'informel, soit en mettant en sommeil une partie de leur potentiel de production.

Dans les périodes de crise de l'économie, l'artisanat constitue ainsi un facteur d'amortissement des chocs et de régulation ; ceci est particulièrement important pour ces deux provinces, dont les économies restent, malgré leur développement industriel, encore très tributaire de la production agricole.

2.4 La haute intensité de main d'œuvre

Caractère de ce mode de production, elle est un facteur déterminant lorsqu'on se trouve avec une population active en situation de sous emploi caractérisé. S'il faut regretter le bas niveau des rémunérations qui sont pratiquées en général, il faut bien tenir compte, notamment dans les secteurs ruraux, de l'importance du rôle joué par ce revenu complémentaire, si minime soit-il, mais qui est indispensable à la survie des ménages. N'oublions pas que, actuellement, pour la province de Settat, le taux de chômage est de 19,4%. Ce taux est supérieur au taux régional qui est de 15,9% ; ce qui laisse une large manœuvre pour promouvoir le développement de ce secteur.

2.5 Le développement local

Ce que l'on appelle *le développement local* peut être considéré comme un corollaire bénéfique du développement de l'artisanat, dans la mesure où ce dernier se situe par nature à l'échelle des petites agglomérations, dont il contribue à maintenir la cohérence, et à celle des rues et des quartiers où, grâce aux services de proximité qu'il assure, il agit directement sur la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi il serait dommage de ne retenir, comme on a tendance à le faire trop souvent, dans l'implantation artisanale, que ses nuisances possibles en matière de bruit ou d'hygiène. On oublie alors qu'il y aurait, en fait, surtout une impulsion à lui donner en fonction des avantages qu'il apporte. Trop souvent, on a l'impression qu'au sein des services spécialisés, c'est le premier aspect qui l'emporte.

2.6 Le rôle essentiel d'amortisseur social

Tout ceci aboutit au *rôle essentiel d'amortisseur social* que l'on reconnaît en général volontiers à l'artisanat, et qui est à la base de bien des politiques d'appui à ce secteur, malgré ses résultats économiques souvent peu performants.

En règle générale, la multiplication des activités de toute nature au sein du groupe développe un sentiment d'utilité sociale, de la part de chaque individu, qui va bien au-delà de sa simple utilité économique.

C'est ainsi que l'Inde, par exemple, a établi sur son marché intérieur des barrières protectrices autour des produits de l'artisanat, parce que ces mesures présentaient à ses yeux un coût bien moindre que celui qu'aurait supposé la gestion de la violence sociale et l'équipement des immenses centres urbains créés par l'afflux de l'exode rural.

En résumé, tous ces différents paramètres doivent rentrer dans la définition d'une stratégie de développement régional, à condition qu'ils s'appuient sur une connaissance précise des phénomènes (ce qui est loin d'être le cas) et sur des moyens qui se situent à l'échelle de l'ampleur du phénomène (et nous en sommes encore malheureusement bien loin !).

3. La formation professionnelle et l'artisanat

Le dispositif de formation professionnelle qui existe actuellement dans les deux provinces se présente de façon générale selon une articulation.

3.1 La formation

La responsabilité de la formation est partagée en matière d'artisanat principalement entre le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et l'OFPPPT.

Le Secrétariat d'Etat gère ainsi :

- à Settat :
 - Un centre de formation broderie (effectifs des élèves par promotion : 20)
 - Un centre pour coupe, couture (effectifs des élèves par promotion : 12)

- à Khemisset Chaouia :
 - Tissage de tapis (effectifs des élèves par promotion : 20)
- à El Jadida :
 - Un centre pour le tissage
- à Azemmour :
 - Un centre de broderie.

Il s'agit, nous l'avons vu, de centres d'importance modeste et qui, à l'heure actuelle, tentent plus de survivre que de se développer. L'OFPPT de son côté possède un dispositif beaucoup plus ouvert.

Tableau n° 36 : OFPPT : Répertoire de Formation Professionnelle en 1997, Province d'El Jadida

	Localité	Etablissement	Filière
Spécialisation	El Jadida	ISTA El Massira CQP	Confection chaîne et trame, Plomberie Sanitaire, Coupe et couture
	Sidi Bennour	CQP	Electricité Bâtiment
	Azemmour	CQP	Mécanicien cycles moto
Qualification	El Jadida	CQP	Mécanicien, Tôlerie, Chaudronnerie, Menuiserie, Carrossier
	Sidi Bennour	CQP	Electricité d'entretien, Mécanicien Tôlerie, Chaudronnerie, Menuisier, Coupe et couture
	Azemmour	CQP	Plomberie sanitaire, Menuiserie, Coupe et couture

Source : OFPPT, 1997.

Tableau n° 37 : Répertoire de formation professionnelle en 1997, Province de Settat

	Localité	Opérateur	Etablissement	Filières
Spécialisation	Settat	OFPPT	CQP	Confection chaîne et trame, Plomberie
			CFP	Electricité de bâtiment, Coupe et couture
		Secrét. Etat Artisanat	Ensemble artisanal	Broderie, tapis, filature
	Beni Ahmed	OFPPT	CFP	Menuiserie-bois, Plomberie, Electricité de bâtiment
		Min. Jeun.Sp.	F.F.	Broderie moderne
Berrechid	OFPPT	CQP	Electricité de bâtiment, Coupe et couture	
Qualification	Settat	OFPPT	CQP	Mécanique agricole, Mécanique auto, Electricité d'entretien, Mécanique d'entretien, Menuiserie-bois
			ITA	Vitrierie peinture, Réparation de frigos
		Min. Jeun. Sp	FF provincial	Coupe et couture
	Berrechid	OFPPT	CQP Berrechid	Electricité d'entretien, Mécanique d'entretien, Mécanique auto, Tôlerie, Chaudronnerie, Electricité auto, Charpente métallique
	Ouled Moumen	Min. Agric.	CFA/CRAFA	Mécanique agricole
Technicien	Settat	OFPPT	ITA	Electromécanique, Electricité Construction métallique, Mécanique auto et agricole, Secrétaire de direction

Source : OFPPT, 1997.

Cette répartition des rôles entre les deux principaux intervenants n'est pas toutefois sans présenter quelques ambiguïtés :

- De façon générale l'OFPPT affirme que son rôle principal et sa stratégie sont de travailler pour l'**industrie** et pour la préparation aux qualifications dont celle-ci a besoin. Si des retombées positives existent au profit de l'artisanat on s'en réjouit, mais cela reste accessoire.
- Cette répartition cache une autre zone d'incertitude dans la mesure où elle suppose une ligne de frontière qui séparerait en fait sur le plan fonctionnel :
 - La formation aux **métiers d'Art**, qui relèvent de la délégation à l'artisanat
 - La formation aux techniques utilisées par l'**artisanat de service**, qui relèvent pratiquement exclusivement de l'OFPPT.

Tout se passe comme si, en matière de formation, la compétence du Secrétariat d'Etat à l'Artisanat se voyait limitée au seul artisanat d'art, qui ne représente pourtant qu'une partie de son secteur normal de compétence. Or, l'artisanat d'art, nous l'avons vu, ne joue pas un grand rôle dans les deux provinces. L'essentiel de la responsabilité de la formation professionnelle repose donc, pour l'artisanat, sur un organisme qui, tout en l'assurant, est le premier à reconnaître qu'il ne s'agit pas là de sa véritable finalité. Cela dit, il n'est

nullement indispensable que chaque secteur assure lui-même ses propres formations, mais il est capital qu'une bonne harmonisation s'établisse entre les partenaires, notamment en ce qui concerne les besoins spécifiques de l'artisanat.

A l'heure actuelle, au niveau de Settat, une **demande forte** se manifeste pour certains métiers d'art pour lesquels une formation qualifiée est envisagée dans les domaines concernant le niveau supérieur du bâtiment : ferronnerie d'art, menuiserie d'art et plâtre sculpté.

D'ailleurs, dans un avenir plus lointain, un Centre d'Art traditionnel devrait être créé à Settat dans le cadre du Plan quinquennal 1999-2003, ainsi qu'une filière de verrerie à El Jadida (verre soufflé).

Précisons pour terminer que le dernier secteur important de l'artisanat, celui de la coiffure et de l'esthétique, relève, en matière de formation, essentiellement des centres privés. Ceux-ci, qui souvent préparent en plus des diplômes de dactylographie, d'informatique et de comptabilité, sont au nombre de 25 pour la seule province de Settat.

3.2 L'apprentissage

Le Secrétariat d'Etat à l'Artisanat partage également ses prérogatives en ce qui concerne cet autre mode de préparation professionnelle aux métiers de l'artisanat qu'est l'apprentissage, et notamment l'apprentissage par alternance.

L'adaptation de la formation professionnelle aux besoins de l'entreprise, œuvre de l'Office de formation professionnelle et de la promotion pour l'emploi, qui est chargé de l'organisation et du contrôle de l'apprentissage (article 2, alinéa 3 du dahir du 21 mai 1974 instituant l'OFPPT), n'a cessé de se développer selon les diverses modalités suivantes :

- **La formation résidentielle** : à la fin des études, l'élève suit un stage de deux mois dans une entreprise au cours duquel il réalise une tâche pratique.
- **La formation professionnelle semi-alternée**, qui remonte à 1998, est basée sur un accord conclu entre l'entreprise et l'établissement de formation professionnelle. Elle consiste en une année de formation dans l'établissement, suivie d'un stage en entreprise.
- **La formation professionnelle alternée** : le décret n° 2-97-966 du 4 février 1998, pris pour l'application de la loi n° 3-96 portant institution et organisation de la formation professionnelle alternée, organise les rapports entre les stagiaires, les entreprises et les instituts de formations.

Or, ces différentes dispositions **prévues pour les entreprises** s'adaptent assez mal aux micro structures de l'artisanat selon les conclusions mêmes du Secrétariat d'Etat, qui propose à l'heure actuelle de reconsidérer notamment tout le dispositif des centres de formation correspondants. Pour le moment, la Délégation reçoit le jeune apprenti pendant un jour par semaine et le « maalem » pendant 4 jours, pour une indemnité de 250 DH par mois.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner si le succès de la formule reste mitigé et si, dans la province de Settat, il ne concerne en 1998 que 89 apprentis, chiffre toutefois en progression sensible par rapport à 1997. Les spécialités concernées sont la menuiserie (actuellement la deuxième année en cours) à Berrrechid (effectifs : 10) et à Settat (effectifs : 20), la ferronnerie (effectifs : 5) et la broderie (effectifs pour Randa : 5).

Tableau n° 38 : Formation par apprentissage en 1997, El Jadida et Settat

	Artisans		Apprentis	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
El Jadida	11	17	30	45
Settat	9	1	42	5
Total	20	18	72	50

Source : Délégation de l'Artisanat de Settat et El Jadida, 1999.

En dehors de ces filières officielles, il ne faut pas oublier que, pour le moment, ainsi que le confirme l'enquête auprès des artisans de Settat, l'essentiel (60%) repose sur le système d'apprentissage classique et cela malgré ses limites. Il s'agit, en effet, d'une formation incomplète, et qui demande beaucoup de temps. Incomplète parce que l'apprentissage est avant tout à base de mimétisme : les principes théoriques sont ignorés par le maalem (maître artisan) qui a suivi lui-même le même itinéraire. Cette formation demande du temps, car elle est souvent prolongée par le maître artisan, sous prétexte de permettre aux apprentis de bien maîtriser le métier, mais en réalité pour réduire les charges salariales et retarder l'émergence de nouveaux concurrents.

Telle qu'elle est pratiquée cette forme de formation reste cependant indispensable et notamment pour un certain nombre de métiers ne bénéficiant pas de formation formelle particulière. D'autre part, si l'on passe du concept d'emploi à celui d'activité, il est certain que l'apprentissage joue un rôle irremplaçable dans l'intégration sociale pour des adolescents qui quittent le système scolaire, soit au cours du niveau fondamental, soit au début du secondaire. Il n'y a de place dans l'enseignement technique que pour un sur quatre d'entre eux, comme l'indique le tableau ci après.

Tableau n° 39 : Effectifs de la formation professionnelle de 1993 à 1996, Settat et El Jadida*

Province	Année	Formation professionnelle		
		Total	Spécialisation	Qualification
El Jadida	93-94	1061	441	620
El Jadida	95-96	1207	392	815
Settat	93-94	1418	332	1086
Settat	95-96	1061	307	754

* Les niveaux techniciens et techniciens supérieurs ne sont pas décomptés dans la mesure où ils concernent essentiellement l'industrie.

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 1998.

3.3 La formation continue des artisans

3.3.1 Les principaux intervenants du secteur

Pour l'instant, les principaux intervenants dans ce secteur sont :

- Les Chambres d'artisanat, avec l'appui du Projet pour ce qui concerne la formation à la gestion
- L'OFPPPT (CFP), qui a mis sur pied des formations pour adultes selon des modules d'une durée de trois mois comportent 90 cours pratiques.

C'est ainsi qu'à Settat, des formations dans les métiers du bâtiment ont été mises en œuvre conjointement avec la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics. Ces formations sont organisées à la demande des milieux professionnels et ne sont soumises à aucun pré-requis scolaire.

- Signalons enfin l'Office National de l'Electricité qui organise ses propres stages pour la formation d'installateur agréés.

3.3.2 La demande au niveau des professionnels

Cela dit, la demande au niveau des professionnels est forte.

La Chambre de l'Artisanat de Settat est ainsi saisie de demandes fréquentes concernant les priorités suivantes :

- Techniques nouvelles et équipements nouveaux pour les différents métiers
- Finitions (produits et techniques)
- Travail sur plan (lecture et établissement de plans pour le secteur du bâtiment : électricité, maçonnerie, plomberie, menuiserie ...)
- Gestion : une demande particulière porte sur une information fiscale adaptée à la pratique artisanale.

3.3.3 Réponse

Une réponse partielle, mais ambitieuse, à cette demande est actuellement en cours d'élaboration à la suite d'un accord entre la Chambre d'Artisanat et le Centre de Qualification Professionnelle de Settat.

Il s'agit d'assurer des formations **pour adultes** en menuiserie, coupe et couture, et plomberie-électricité. Le directeur de cet établissement souhaite s'appuyer pour cela non seulement sur la Chambre, mais aussi et surtout sur le secteur des métiers représenté par les associations de professionnels qui ont la responsabilité d'inciter les artisans à se perfectionner et de repérer les secteurs où émerge une demande de leur part.

Le Centre délivrera des attestations d'aptitude après des sessions pratiques de mise à niveau de 3 à 5 jours, pour des groupes de 15 artisans, ayant lieu le week-end et le soir. Celles-ci peu à peu donneront une meilleure crédibilité aux inscriptions à la Chambre d'Artisanat. Le coût de ces actions sera assuré pour 1/3 par l'artisan lui-même, pour qui cela correspond à un véritable investissement et doit donc être valorisé comme tel.

En conclusion, on doit donc reconnaître que la formation initiale ne constitue pas dans l'ensemble un goulot d'étranglement pour le secteur des activités artisanales, sauf si la politique de développement de ces deux provinces venait à s'orienter vers une meilleure mise en valeur des métiers d'art. En revanche, en ce qui concerne la formation continue, là où le projet développe son action, il existe une demande très forte à la condition de ne pas se limiter aux seuls promoteurs, mais de continuer à s'adresser aux professionnels déjà en place, comme cela s'est fait aussi bien à Settat qu'à El Jadida au cours de six sessions complètes spécialement destinées à ceux-ci. Même si en matière de formation, l'évolution qui se dessine est encore proportionnellement modeste, elle se fait dans une direction intéressante et mérite d'être intensifiée très fortement.

CINQUIEME PARTIE :

PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS

Après avoir pris conscience des mécanismes propres à l'artisanat et des possibilités d'emplois supplémentaires qu'il peut offrir, il reste à définir une politique d'intervention et des modalités d'application susceptibles de favoriser une telle évolution.

1. Principe d'une politique d'intervention

Renforcer et accompagner l'émergence plutôt que susciter la création.

1.1 Les trois règles fondamentales

Nous proposons, pour améliorer la situation de l'emploi, de mettre en œuvre une politique différente de celle pratiquée pour les jeunes promoteurs aidés à s'installer. Elle tient dans les trois orientations suivantes.

- a) Ne pas tenter d'assister le moment de la création de l'unité artisanale, mais intervenir sur la phase longue de son émergence progressive. Si la création est un événement ponctuel, parfois difficile à appréhender, l'émergence est un déroulement au cours duquel se joue la croissance de l'unité de production.
- b) Ne pas compter, pour créer un emploi nouveau, sur l'artisan créant son propre emploi, mais sur l'artisan créant un emploi supplémentaire au sein de son atelier.
- c) Ne pas proposer des dynamiques nouvelles, mais accompagner et renforcer celles qui se manifestent, après les avoir bien identifiées.

Au mythe de la création d'entreprises nouvelles de niches non occupées, on préférera la réalité d'un dynamisme naturel propre à l'artisanat qui, depuis longtemps (et selon sa vocation naturelle), a déjà exploré toutes les niches potentielles et fait ses choix en conséquence. Ce sont donc ces derniers, ainsi que les risques correspondant qu'il a pris, qu'il faut désormais aider à gérer pour l'encourager à amorcer la croissance de son unité de production.

1.2 Typologie de l'artisanat en fonction de la croissance : les stades d'évolution

C'est en fonction de leur potentiel de croissance que l'on doit essayer, à présent, de repérer et de classer les unités artisanales. En croisant les impératifs propres à une intervention externe avec les stades d'évolution internes aux unités artisanales, analysés plus haut, on débouche sur des stades bien spécifiques d'évolution.

1^{er} stade : Le pré-artisan

Il s'agit du futur artisan, avec un projet en voie de maturation. Pour des raisons financières, familiales ou d'implantation, le projet mûrit lentement et passe souvent alors par des stades intermédiaires plus ou moins informels. Cette période peut durer plusieurs années et parfois même ne jamais aboutir, notamment si les conditions financières minimales n'ont pu être réunies. Elle correspond à un âge moyen de 22 à 28 ans.

2^{ème} stade : L'artisan débutant

Ce stade correspond au début des activités professionnelles, où l'on découvre ce que c'est que d'être à son propre compte. C'est celui où le nouvel artisan se situe face à son projet de vie, s'habitue à ne plus être salarié et prend la dimension des exigences pratiques du fonctionnement économique de son unité de production. C'est celui où se forge et se teste la capacité d'autonomie et sa volonté de survivre grâce à celle-ci. Cette « épreuve de vérité », qui peut durer de un à deux ans, si elle est dépassée (on parle de 35% de mortalité artisanale au cours de cette période) permettra d'affirmer et de consolider une véritable carrière d'artisan. Cette période, d'une durée de un à deux ans, se situe dans une fourchette qui peut aller de 25 à 30 ans et suppose à une embauche prudente et réduite.

3^{ème} stade : Le jeune artisan

Une fois passé le stade « initiatique » précédent, s'ouvre le choix des grandes orientations possibles, soit vers une progression et une croissance continue jusqu'à 40 ans (gros artisan), soit vers une stabilisation progressive une fois atteinte une dimension intermédiaire (moyen artisan). Mais de toutes façons, cela correspond à l'époque privilégiée pour la création d'emploi. Celle-ci, au début, prend la forme, moins rentable mais sans risques, de l'apprenti auquel, peu à peu, succéderont un ou plusieurs compagnons salariés réguliers et capables d'assurer un service professionnel.

C'est à ce niveau que se situe le vivier principal des futurs emplois possibles. La fourchette d'âge correspondante s'élargit et va en moyenne de 28 à 40 ans. C'est cette catégorie qui peut correspondre au label de « jeune artisan » à la fois en raison de l'âge des intéressés et de leur ancienneté encore récente dans la profession.

4^{ème} stade : L'artisan établi

Au-delà de ce stade, les habitudes sont prises, la clientèle est constituée, les choix, comme les résignations, sont devenus définitifs. Ce qui désormais peut être encore amélioré, ce n'est plus tellement la taille, mais surtout la qualité et cela grâce à des possibilités d'accès à des programmes adaptés de formation permanente.

1.3 Une identification des acteurs

Avant de rendre opératoires des interventions tenant compte de cette proposition de typologie, il faut commencer par identifier ces différents groupes et notamment celui qui nous intéresse plus particulièrement, à savoir celui des « jeunes artisans ». Or, ceux-ci ne sont pas toujours facilement identifiables, dans la mesure où un certain nombre fonctionne encore aux frontières formel-informel.

Pour cela, et comme première approche, les services de la Délégation et de la Chambre devraient pouvoir :

- Dans un premier temps, utiliser les listes électorales pour identifier les artisans qui se situent dans cette fourchette d'âge qui peut, si cela apparaît comme nécessaire à l'usage, être abaissée à 26 ans.
- Dans un second temps, croiser cette liste avec :
 - Celle des cartes d'artisans ; la détention de cette carte pouvant être considérée en partie comme le signe d'une volonté de « formalité » qui s'est manifestée de façon concrète.
 - Éventuellement, et si les autorisations correspondantes peuvent être obtenues, on utilisera les états de la patente ou de l'inscription au registre du commerce.

A partir de ce tamisage progressif, on devrait pouvoir identifier facilement à travers la province, un échantillon de plusieurs centaines de cas dont l'intérêt devrait être vérifié par des visites à domicile, réalisées au fur et à mesure de l'évolution de la capacité et de la volonté d'intervention des institutions concernées.

2. Utiliser les stratégies artisanales de croissance et d'emploi

A partir de ces acteurs, il est possible d'intervenir à la double condition :

- D'établir des diagnostics individuels, permettant seuls de bien identifier et respecter les stratégies internes de croissance qui correspondent aux différents types d'artisanat que nous avons analysés en 2^{ème} partie, en fonction des combinaisons possibles entre manualité et services individuels.
- De se situer au maximum dans le cadre des métiers actuellement porteurs, tels qu'ils ont été identifiés en fonction de l'évolution de la demande des consommateurs selon des dynamiques d'ordre :
 - Culturel (couture et textile)
 - Structurel (bâtiment, urbanisation)
 - Conjoncturel (coiffure, mécanique).

La possibilité de mise en œuvre de telles stratégies va être différente selon la perspective d'avenir dans la quelle on se situe pour obtenir une intensification de la création d'emploi. **On parlera donc désormais beaucoup plus stratégies de croissance fondées sur un mode de gestion, que de créneaux porteurs, c'est à dire définis à partir du type de produit.**

A court terme

C'est en tentant d'agir de façon spécifique au niveau des jeunes artisans que l'on obtiendra les résultats les plus immédiats en matière de création d'emplois, sous la forme d'une création d'au moins un emploi supplémentaire par atelier. Mais cette forme d'action ne doit pas faire oublier des perspectives plus larges.

A moyen terme

Des résultats dans le domaine de l'**accélération** du processus d'emploi peuvent être escomptés d'une action auprès :

- Des artisans débutants, grâce notamment à un meilleur encadrement sur le plan de l'apprentissage précoce de modes de gestion à la fois simples et adaptés.
- En revanche, il n'y a pas grand chose à attendre d'une action volontariste auprès des **artisans établis**, sauf s'il est possible de débloquer les obstacles structurels existant à l'heure actuelle en matière de crédits pour financer l'équipement.

En revanche, cette dernière catégorie d'artisans peut être très précieuse pour des responsabilités en matière de structuration professionnelle et de formation.

A long terme

Si, dans l'intérêt d'une politique de gestion active de l'artisanat sur le long terme, on ne peut se désintéresser du sort et des conditions difficiles **des pré-artisans**, il faut savoir que cela n'aura pas un impact quantifiable et immédiat sur le niveau général de l'emploi en raison :

- De la difficulté de saisir le moment du passage au stade d'artisan débutant.
- Du transfert d'emploi (et non de création) auquel cela correspond comme nous l'avons analysé plus haut.

Les résultats en matière d'emploi n'interviendront que plus tard, après l'expérience du démarrage dans la profession, ce qui peut nécessiter plusieurs années.

3. Les modalités d'une action possible

Nous venons d'esquisser quelques types d'actions envisageables et adaptées aux conditions spécifiques de chaque catégorie d'artisans selon leur stade d'évolution et leur type de profession, mais nous hésitons à aller plus loin, dans la mesure où toute intervention systématique demandera la formation préalable d'équipes préparées et la disposition de moyens que rien ne laisse présager. Ceux-ci doivent en effet être suffisants, non pour couvrir des opérations type « coup de poing » d'installation, mais pour assurer une identification fine, un diagnostic individualisé et surtout un suivi des carrières artisanales les plus prometteuses en matière d'emploi.

La mise en place d'un tel dispositif, au sein des Chambres d'Artisanat, ne pourra, dans tous les cas, se faire que de façon progressive et nécessitera la confirmation préalable, à partir d'études de déroulement de carrière, concernant un échantillon plus vaste, des premières données recueillies auprès du groupe des 80 artisans enquêtés à Settat. Quoiqu'il en soit, l'effort à entreprendre devrait concerner en premier lieu les contraintes que nous avons signalées plus haut.

Cela supposera donc :

- La simplification des démarches administratives et la constitution d'un guichet unique, comme cela est envisagé actuellement.

- L'établissement d'une concertation entre toutes les institutions concernées par la problématique artisanale, au sein d'un « comité technique de promotion de l'artisanat » fonctionnant à l'échelon de la province.
- L'appui indirect donné par l'ensemble du dispositif aux établissements bancaires pour faciliter, grâce au sérieux du suivi des bénéficiaires, un meilleur taux de recouvrement des créances. Ceci permettra de desserrer un peu les contraintes actuelles en matière de crédits.
- Le développement des interventions en matière de formation continue, tant sur le plan de la gestion, que celui des techniques.
- La mise sur pied d'un système d'assistance et d'accompagnement individualisé, plus particulièrement chargé des jeunes artisans au sein de la Chambre d'Artisanat.

Chacune de ces actions est, en elle-même, un tout complexe, qui suppose, avant de passer à la réalisation, un stade de concertation entre tous les acteurs pour confronter leurs approches et leurs marges de manœuvre. C'est la raison pour laquelle, dans l'immédiat, il ne paraît pas utile de proposer des scénarios de détail. Le succès de ceux-ci dépendra d'ailleurs beaucoup de la prise en compte d'une dimension autre qu'économique et technique.

4. Utiliser la dimension sociale de l'artisanat

On pourrait dire de l'artisanat que ce qu'il perd en termes de productivité, il le regagne en termes de valeur ajoutée sociale, dans la mesure où il est à même de jouer un rôle important dans la dynamique dite du développement local, à partir de l'initiative des acteurs locaux. Cela suppose de privilégier la dimension horizontale, aussi bien dans les rapports de l'artisanat avec son environnement, que dans l'organisation interne de ce secteur de production, en utilisant, comme acteurs privilégiés, les « jeunes artisans ».

4.1 L'intégration sociale de l'artisan

Dans une société où le lien social est structuré par l'aspect public de la parole donnée, la réputation se fonde sur la confiance née du respect de cette parole, de part et d'autre, dans le cadre du contrat verbal d'engagement réciproque, qui lie l'artisan à son client et, par delà celui-ci, à l'ensemble de sa clientèle.

Celle-ci est ainsi constituée par le réseau des clients satisfaits qui répercuteront la renommée du bon professionnel avec lequel ils ont traité. On voit ainsi comment se constitue peu à peu ce tissu relationnel qui accompagne la réputation de l'artisan au sein du groupe et celle de tous les artisans au sein de la cité.

La réputation est indispensable parce qu'elle est à l'origine d'une activité toujours renouvelée qui permet de garantir la survie. Cette relation au groupe est traditionnellement formalisée à travers les fonctions de Mohtassib et d'Amine qui, autrefois bien plus qu'à présent, permettaient de régler les conflits pouvant surgir entre le milieu artisanal et les membres du groupe social environnant.

L'ensemble des artisans, malgré leur individualisme, constituent bien un corps solidairement responsable d'un maintien du niveau de leur image de marque collective.

4.2 Développer les rapports collectifs au sein des métiers

Les pouvoirs publics, depuis de nombreuses années, ont tenté d'encourager des formes d'organisation collectives entre les producteurs, que ce soit sous forme d'associations ou de groupements du type coopérative.

4.2.1 Accroître le rôle de l'Association Professionnelle

Le tableau suivant donne à la fois une idée de la diversité de ces associations et des faibles effectifs qu'elles représentent. Si l'on veut, à part l'association de bienfaisance sociale, créée à l'initiative de la Chambre, qui prélève une cotisation de 30 DH par an, et qui comporte 2 100 membres, le total des 6 autres ne représentent que 370 membres au total, c'est à dire en moyenne 60 pour chacun des 8 associations (en réalité beaucoup moins de membres actifs).

La plupart d'entre elles sont de fondation récente et ont de la peine à justifier leur utilité par des activités et des services professionnels nombreux et efficaces.

Deux handicaps structurels limitent en effet la portée de leur action :

- En premier lieu, elles résultent souvent d'une quasi-initiative officielle et leurs activités et réunions sont placées sous la tutelle de la Chambre d'Artisanat.
- En second lieu, malgré ce lien privilégié, elles ne bénéficient pas d'une représentation corporatiste officiellement reconnue au sein des instances de la Chambre, où elles ne sont pas reconnues comme des partenaires officiellement chargés d'assurer la représentation professionnelle.

Tableau n° 40 : Liste des associations et coopératives artisanales en 1999, Province de Settat

Nom	Secteur d'activité	Date de constitution	Nombre adhérents	Adresse
Coopérative Hassanienne de textile à Settat	Textile artisanal	25/05/1965	75	Centre de l'Artisanat à Settat
Coopérative El Youssoufia des personnes handicapées	Métiers variés	22/05/1990	22	Siège de l'association Alaouit des handicapées à Settat
Association Al Ouafaa des mécaniciens à Berrechid	Mécanique	03/11/1989	76	Zone industrielle bd Bir Anzarane Berrechid
Association Nour d'électricité et plomberie à Settat	Electricité et plomberie	16/04/1986	135	Chambre de l'Artisanat à Settat
Association des chefs de bains et douches	Bains et douches	17/01/1981	35	Chambre de l'Artisanat à Settat
Association Chaouia de menuiserie à Settat	Menuiserie	06/05/1994	43	Bd Abderrahlane Skirj, n° 21
Association des jeunes artisans d'électricité et plomberie à Settat	Electricité et plomberie	02/05/1995	23	Bd Hassan II, n° 29 Settat
Association des œuvres sociales des artisans à Settat Khouribga et Ben Slimane	Artisanat divers	24/06/1994	2100	Chambre de l'Artisanat à Settat

Source : Chambre d'Artisanat de Settat, 1999.

Malgré cela, la **tradition de rapports** à l'intérieur des professions est bien vivante et il est possible de s'appuyer sur elle.

Les artisans enquêtés soulignent ainsi qu'ils ont des contacts intenses avec leurs pairs ; 99% affirment connaître d'autres artisans, dans 77% des cas ils sont du même secteur. Pour plus des deux tiers, il s'agit de contacts de courtoisie et de contacts permettant des échanges d'information (42%).

Ces comportements remontent à la tradition des Kisserias et des souks, où les regroupements s'effectuaient par métiers. Notons que cette pratique, qui n'est pas que conviviale, se situe à l'opposé des comportements de concurrence exacerbée répandus actuellement par le système généralisateur de l'économie moderne. Dans la cohabitation des ateliers, il y a en effet une volonté de prévoir une place pour chacun, auprès des autres, et cela pour éviter que, du dehors, n'émergent des tentatives déstabilisatrices de monopolisation de clientèles.

Tableau n° 41 : Opinions émises sur un regroupement géographique, 1999, Province de Settat

Activité	Proximité souhaitée %
Bâtiment et matériaux de construction	62,5
Menuiserie	45,45
Electricité/plomberie	83,33
Tissage/couture traditionnelle/confection	80
Mécanique	78,57

Source : Projet RAF/94/MO8/ITA, Settat, 1999.

C'est dans ce contexte social dense que peut s'inscrire un **renouveau associatif**, à la condition que cela se fasse autour de prérogatives bien déterminées telles que :

- Intensification des actions de formation, comme celles déjà réalisées à Settat (électriciens, menuisiers, couturières) et à El Jadida (électriciens et plombiers), grâce à une bonne identification des besoins et à des négociations avec les instances spécialisées (Projet RAF/94/MO8/ITA-Settat, Chambre d'Artisanat, OFPPT) pour définir les modules et les contenus.
- Co-signature des contrats de formation continue.
- Elaboration de systèmes de cautionnement mutuel pour les emprunts.
- Diffusion de l'information au sein des professions.
- Défense des intérêts professionnels devant les autorités.
- Participation aux commissions concernant l'urbanisme et les locaux professionnels.

Pour atteindre ces objectifs, et c'est là la responsabilité que devrait prendre en charge le Projet, il sera nécessaire d'assurer une **formation des cadres** de ces associations aux techniques d'animation et de vie associative. C'est d'ailleurs le vœu émis par la plupart d'entre elles et notamment par le secrétaire général de **l'association des menuisiers de Settat**, qui souligne les problèmes actuels soulevés :

- par le manque de gestion administrative ;
- par le manque de budget ;
- par le manque d'entraide entre les artisans sur le plan professionnel.

C'est pourquoi son association a choisi de venir en aide aux jeunes qui s'installent, tout comme l'association des plombiers-électriciens de Sidi Bennour qui a organisé une formation avec le Projet.

4.2.2 Repenser l'appui aux coopératives

Malgré de nombreuses facilités légales et réglementaires, les coopératives, un peu plus développées dans la province d'El Jadida que dans celle de Settat, semblent à l'heure actuelle jouer un rôle de plus en plus effacé. La plupart correspondent à des métiers en difficulté (tissage de tapis, broderie) et sont soutenues, plus ou moins directement, par les organismes publics (locaux, financement du stock) sans que cela ait enrayé leur déclin. A El Jadida, la coopérative de tapis est ainsi passée de 22 membres à 8, celle de broderie d'Azemmour ne regroupe plus que 4 apprenties.

Toutefois, trois cas intéressants semblent indiquer la voie d'un renouvellement possible :

- La nouvelle coopérative de zellige, à Settat, fondée autour d'un maalem réputé.
- La coopérative des électriciens de Sidi Bennour (9 membres), qui permet aux artisans de se regrouper pour répondre ensemble à des appels d'offre et pour acheter la matière première.
- La coopérative des potiers de Douar Cachalfa, qui s'est constituée pour réaliser un emprunt bancaire destiné à étaler sur l'année le fond de roulement.

De façon générale, il faut reconnaître qu'en milieu artisanal, les coopératives ont du mal à s'implanter, sauf s'il s'agit d'approvisionnement ou de vente. De plus, dans les deux cas, cela ne concerne, en général, que l'artisanat d'art (production) ; or nous l'avons vu, celui-ci est peu répandu dans les provinces qui nous intéressent. Restent enfin les coopératives à but humanitaire (ex. : handicapés) qui, elles, justifient, mais pour d'autres raisons qu'économiques, tout l'appui que l'on peut leur apporter.

4.2.3 Promouvoir les regroupements de jeunes artisans

4.2.3.1 Un label de qualité

Pour appuyer l'action de promotion des jeunes artisans, il est indispensable, peu à peu, d'arriver à créer autour de cette dénomination, une image de dynamisme et de qualité, constituant l'équivalent d'un label.

Une dénomination commune valorisante permet, à ceux qui en bénéficient, d'éprouver le sentiment de fierté de faire partie d'un ensemble reconnu et apprécié. De plus, cela encourage l'émulation entre les membres pour que chacun tente de mériter cette image de marque collective.

En fait, c'est tout un mouvement, toute une dynamique qu'il faut créer autour de cette appartenance commune. Cela suppose des regroupements au sein d'« équipes de jeunes

artisans », si possible par quartier plutôt que par profession, pour mieux souligner leur rôle dans la promotion du développement local et vis à vis de l'environnement social.

4.2.3.2 Un engagement contractuel

Pour avoir droit au titre de « jeune artisan », il faut évidemment faire partie d'une de ces équipes, mais cette adhésion est soumise à un **engagement contractuel** (signé avec la Chambre et l'équipe). Celui-ci stipule qu'en échange de l'appui reçu, le jeune professionnel s'engage à créer un emploi supplémentaire dans le courant de l'année qui suit son adhésion.

4.2.3.3 Le réseau du Projet

Progressivement ces équipes se regrouperont sur le plan urbain et provincial, mais au départ le noyau initial sera constitué à partir des jeunes artisans, que la Chambre et le Projet auront décidés de suivre de façon privilégiée. Les futurs candidats peuvent, en attendant, adhérer, mais simplement au titre de stagiaire.

C'est dans cette action de sélection-animation-promotion suivie, fondée sur des groupes restreints et cohérents, que s'appuie en grande partie le programme que nous proposons. Cela supposera à la fois une formation et un encadrement qui correspondent bien à la vocation du Projet.

5. Implication pratiques pour les principaux acteurs : le projet, la Chambre d'Artisanat, la Province

Au fur et à mesure des analyses ponctuelles, un certain nombre de propositions ont été faites, qui impliquent les principaux acteurs du secteur artisanal en fonction de l'amélioration de l'emploi. Ce rapide recensement des principales suggestions permettra de situer avec plus de précisions les responsabilités et les attentes respectives.

5.1 Le Projet

5.1.1 Un choix initial clair : promoteurs ou artisans

Selon ses termes de référence, le Projet est normalement directement concerné par tout ce qui peut aider à développer l'emploi de façon durable dans le cadre de la province.

A ce titre, de même qu'à celui de sa dénomination (micro et petites entreprises), le projet est donc directement concerné, mais il faut se méfier des dénominations qui peuvent cacher des concepts flous, et c'est ce qui risque de se passer si on pratique un amalgame entre le concept d'entreprise et tout ce qui concerne l'artisanat.

La meilleure illustration de ce fait c'est que jusqu'à présent on a ciblé le projet sur la catégorie des jeunes promoteurs. Or ceux-ci, si on veut être précis, constituent une clientèle qui n'a pratiquement rien à voir avec l'artisanat ; âge, formation, nature du projet, domaine d'activités, en effet, divergent. De plus, dans un cas il s'agit de création et dans l'autre, nous l'avons vu, essentiellement de suivi-renforcement avec comme principal point de divergence la place de la manualité.

Dans ces conditions, il est indispensable si l'on veut désormais intégrer officiellement la dynamique artisanale en matière d'emploi au sein du projet, de bien le préciser dès le

départ et de le faire apparaître si possible dans le titre : MPE artisanat/BIT. Rien n'interdit pour autant au projet de poursuivre dans sa voie actuelle, qui consiste souvent à gérer l'artisanat, mais sans le dire et cela quand par exemple, on sait que 60% de ses formations et 25% de ses visiteurs concernent dorénavant et déjà le secteur artisanal. Cependant, les choses seraient plus claires si on l'affirmait, **d'autant plus que les stratégies à mettre en œuvre, comme vu précédemment, sont différentes.**

5.1.2 Des stratégies spécifiques

Parallèlement à l'intervention « jeunes promoteurs », une action ciblée sur l'artisanat implique, comme nous l'avons vu :

1. Une meilleure connaissance du milieu (identification des secteurs porteurs et des niveaux de qualification existants)
2. Une sélection progressive de jeunes artisans liés au projet
3. Une analyse des cas individuels et la définition de stratégies au cas par cas
4. La création d'équipes locales de jeunes artisans
5. La participation à la formation des responsables de ces équipes et des associations professionnelles à la gestion associative
6. La formation (déjà en cours) des intéressés à la gestion-comptabilité
7. Le suivi des unités de production jusqu'à la création d'emplois nouveaux.

5.1.3 L'impact du projet

L'enchaînement et la cohérence de ces interactions supposent non seulement un accroissement des tâches pour le projet (qui, en l'état actuel des choses, n'a sans doute pas les moyens d'absorber ce supplément d'activités), mais aussi une adaptation de ses interventions à un niveau plus élémentaire de bénéficiaires. On peut, dans les circonstances actuelles, redouter le danger de la dispersion, alors que le projet a atteint désormais sa vitesse de croisière et gère bien ce qui, pour l'instant, constitue sa mission essentielle. Dans ce cas, la présente étude servirait surtout à alerter les responsables sur un certain nombre d'adaptations possibles sans toucher à l'essentiel des programmes en cours. Dans l'autre hypothèse, le projet utiliserait un atout qui lui est propre et qui tient à sa vocation de projet pilote pour expérimenter et explorer de nouvelles voies.

5.2 La Chambre d'Artisanat

Tout renforcement de cette institution qui, par sa nature et sa vocation, regroupe et représente les professionnels, permettra à terme de pallier l'inconvénient qui résulte du caractère exceptionnel du projet et de sa précarité dans le temps.

De la Chambre et dans le cadre de ses prérogatives relève normalement l'intensification de toutes les actions envisagées en matière :

- d'établissement des listes par profession et par localité ;
- de recensement des artisans par catégories (pré-artisans, débutants, jeunes artisans, artisans établis) ;

- d'identification des groupes de bénéficiaires parmi les jeunes artisans et animation des équipes correspondantes ;
- de promotion des associations professionnelles et perfectionnement de leurs cadres ;
- de cogestion avec les représentants des associations des programmes de formation professionnelle et d'initiation à la gestion-comptabilité ;
- de suivi, sur le terrain, au niveau des ateliers des jeunes artisans bénéficiaires ;
- d'interventions en matière de crédit et de localisation des ateliers.

Un certain nombre de ces activités ne peuvent se dérouler qu'en collaboration étroite avec la Délégation à l'Artisanat, dont le concours est indispensable, mais l'ensemble du programme prévu suppose, là encore, un accroissement global des moyens indispensables pour valoriser l'équipe en place, trop souvent freinée, par exemple, par les problèmes liés aux difficultés de déplacement pour assurer le suivi des artisans en dehors de Settat.

5.3 La province

Comme il est difficile de compter dans un délai proche sur une augmentation sensible des moyens d'intervention, le rôle principal attendu de l'échelon central de la province réside dans la mise en œuvre systématique de son rôle de coordination et d'harmonisation entre acteurs concernés, dont les moyens se trouvent actuellement limités du fait de leur dispersion.

5.3.1 Le « noyau dur » du secteur de l'artisanat

5.3.1.1 Les organismes techniques

Les plus directement concernées par l'artisanat sont ceux qui actuellement gèrent :

- le crédit (Banque Populaire) ;
- la formation professionnelle et la formation permanente (OFPPT) ;
- la formation à la gestion (Projet RAF/94/MO8/ITA, Settat) ;
- l'encadrement et le suivi des artisans (la Chambre et la Délégation).

Tous ces différents aspects de la problématique artisanale sont interdépendants et se recourent sans cesse au niveau de la vie des ateliers, et c'est pourquoi, on ne peut aborder ce secteur en formation dispersée, comme c'est trop souvent le cas actuellement.

- C'est ainsi que, par exemple, pour ouvrir plus largement son crédit, la Banque Populaire, a besoin et souhaite qu'on l'aide à assurer le suivi technique de ses débiteurs, ce qu'elle ne peut réaliser de façon régulière en raison du coût excessif que cela représente.
- C'est ainsi également, que l'OFPPT a besoin de rassembler des groupes homogènes de professionnels, à tous les niveaux, pour mettre au point des contenus de formation adaptés.
- C'est ainsi que le Projet doit songer dès à présent, pour assurer la continuité de son action, à intégrer dans un ensemble institutionnel cohérent son centre de services.

- C'est ainsi enfin que la Chambre d'Artisanat a besoin de transférer, peu à peu, un certain nombre de responsabilités aux professionnels eux-mêmes dans une stratégie de co-gestion vivante des intérêts de l'artisanat.

5.3.1.2 Une gestion contractuelle et décentralisée

Ces différents acteurs, y compris le Projet, sont en fait tous des établissements publics, parapublics ou autonomes, ce qui leur permet d'envisager de **signer ensemble une convention** pour la mise en œuvre d'une concertation permanente en matière d'action auprès de l'artisanat. La Délégation de l'Artisanat, qui représente le Ministère, ne pourrait, en raison de son statut d'autorité, être appelée à ne participer qu'à titre d'observateur.

Cette approche contractuelle permettrait d'éviter le danger des nombreux comités et autres commissions, dont M. le Secrétaire Général constatait, en règle générale, l'inefficacité, au cours de la séance de restitution qui s'est déroulée dans les locaux de la province.

5.3.1.3 Une gestion participative

Compte tenu de la stratégie envisagée qui repose principalement sur ce que nous avons appelé les « jeunes artisans », il est indispensable que ceux-ci participent activement à la gestion collective de leur avenir professionnel. A ce titre, soit au sein de la Chambre, soit au sein du Projet (artisanat), soit au sein même du noyau dur, mais avec un statut particulier, doit figurer **une représentation des équipes de jeunes artisans** qui sont à la base de la dynamique de l'emploi que nous cherchons à promouvoir.

6. Le développement à l'échelle de la province

Si, comme vu auparavant, on examine le marché selon une dimension verticale, celui-ci se présente selon une répartition en filières à base d'une logique de produit.

En revanche, sur le plan horizontal, le marché est constitué d'unités de consommation reliées entre elles selon la logique spatiale et sociale du milieu, lui-même en relation avec d'autres milieux.

C'est dans cette dimension qu'il faut se situer si on veut rechercher une vocation spécifique pour une ville comme Settat par exemple.

6.1 Un exemple : le cas de Settat

Cette ville, qui a connu une expansion récente très forte, possède un certain nombre de particularités.

6.1.1 Les unes situent la ville par rapport à l'extérieur

- En tant que chef lieu de la province, elle a un rôle de leader dans un contexte à forte prédominance rurale.
- En tant que zone de déconcentration de Casablanca, elle possède un certain nombre d'avantages comparatifs qu'elle peut développer notamment sur le plan industriel et sur celui de la qualité de vie, ce qui nécessite un arbitrage permanent entre ces deux exigences souvent contradictoires.

- En tant que lieu de transit au carrefour de deux grands axes de circulation Marrakech-Casablanca et El Jadida-Khouribga, elle possède, par nature, un rôle d'intermédiaire qui fut d'ailleurs à l'origine de son existence.

6.1.2 Les autres la situent par rapport à elle-même en tant que lieu de vie et d'activités

Cela suppose :

- Une cohérence du tissu urbain sur le plan de l'aménagement des quartiers et des axes de circulation
- L'expression privilégiée d'une identité provinciale qui trouve dans la ville-centre son lieu d'expression la plus poussée.
- **La nécessité d'une identité symbolisée par un produit de prestige.**

L'effort consenti par la ville de Settat pour se créer, à travers son urbanisme, une image d'excellence doit pouvoir s'appuyer sur un support permettant de signifier immédiatement sa spécificité et son prestige.

En général c'est sur un produit phare de l'artisanat local que s'appuie ce type d'image. Dans le cas qui nous concerne, force est de constater que ni la province ni la ville ne bénéficient d'un tel produit porteur.

Sans vouloir rivaliser avec Fez ou Marrakech, on devrait pouvoir tenter de s'inspirer d'Essaouira, qui a réussi à créer depuis quelque trente ans son propre produit phare à partir du travail du tuya, et Settat, dans sa recherche, doit pouvoir s'appuyer sur deux filières possibles qui correspondent à la fois à l'histoire et à l'économie de la province : **le cheval et la laine**.

En ce qui concerne le **cheval**, la région est réputée depuis toujours pour la qualité de ses chevaux et la dextérité de ses cavaliers. L'expression la plus prestigieuse de cette tradition se retrouve dans :

« Le Moussem de la Chaouia, organisé chaque année durant la première semaine des mois de juillet ou de septembre par toutes les tribus de la Chaouia. Il fut cultuel à ses débuts puis devint tradition. Il se distingue par l'originalité de sa fantasia qui rassemble des centaines de cavaliers », (El Gara).

Cette activité suppose un certain nombre de métiers annexes de sellerie traditionnelle, d'armement et d'habillement particulier (tissage spécial).

Cette même vocation s'exprime, de façon plus récente par l'existence à Settat d'un hippodrome moderne qui, lui aussi, peut susciter des activités annexes nombreuses liées au cheval et au domaine des courses.

Sur un plan utilitaire, enfin, la généralisation des animaux de trait a contribué à la réputation de Soualem pour la qualité de son travail de charronnage. Ses artisans, grâce à une utilisation massive des charrettes par les ruraux de la province, sont devenus des maîtres en la matière et de loin, les meilleurs au niveau de toute la région.

Il existe donc là à la fois un patrimoine et des indices de notoriété possible qui mériteraient d'être étudiés pour trouver le créneau sur lequel l'image de Settat pourrait s'implanter.

6.2 Un produit moteur : la Kharka

En ce qui concerne le mouton et la laine, la filière potentielle est encore plus riche et prometteuse. Cela suppose que l'on s'attache moins au stade de la production elle-même d'un produit haut de gamme comme la **Kharka**, déjà élaboré surtout à El Jadida et à Beni Mellal, qu'à sa **valorisation et sa transformation** dans des utilisations novatrices et de prestige.

6.2.1 Un matériau noble

Si nous partons de cette hypothèse de la transformation d'un matériau noble, qui, à l'occasion de sa mutation pourrait éventuellement prendre un autre nom, comme le « **voile de Settat** » par exemple, nous nous apercevons que ses avantages correspondent bien au profil spécifique de la province.

6.2.2 Une forte valeur ajoutée

Les étapes de la fabrication intègrent, dans une relation de complémentarité, le milieu rural et le milieu urbain.

- Milieu rural
 - Elevage du mouton Sardi
 - Tonte, nettoyage, dégraissage de la laine
 - Cardage
- Milieu rural et urbain
 - Filage
 - Tissage
- Milieu urbain
 - Stylisme
 - Coupe et couture
 - Promotion de la mode pour le marché national pour le tourisme et l'exportation
 - Design
 - Fabrication de produits dérivés à partir de la Kharka.

6.2.3 Une image novatrice

Il s'agit de produits nouveaux et de création dont la conception et la promotion permettent de promouvoir une image porteuse de prestige et d'excellence, de créativité et d'innovation.

Autrement dit, l'image de la ville collerait ainsi, peu à peu, à celle d'une gamme de produits de qualité et résolument tournés vers la création de luxe (haut de gamme).

Dans ce projet **ambitieux** il faudrait parvenir à mobiliser **les milieux des grands créateurs de mode** (France et Italie notamment), ainsi que celui des **accessoires de mode** (sacs, écharpes, ceintures brodées, sandales, chapeaux) susceptibles d'utiliser une Kharka de premier choix, et enfin, celui des produits annexes de décoration (couvre-lits, rideau, coussin, abat-jour et autres objets) de la maison pouvant intégrer ce genre de tissu.

6.2.4 Un projet de promotion de niveau professionnel

Créer une image de marque pour un produit nouveau, surtout quand il s'agit d'une image collective comme le champagne, le jersey, le cachemire, mais aussi, et pour prendre des exemples français de produits moins prestigieux mais connus comme les nougats de Montélimar, les bêtises de Cambrai, les rillettes du Mans, la dentelle du Puy (toutes issues de l'artisanat), suppose un effort de longue haleine, coûteux et qui ne transige pas sur la qualité. Les dépenses à prévoir sont à l'échelle d'un budget publicitaire pour un produit de marque, mais une fois obtenu l'effet désiré, elles servent surtout à maintenir son image et sa réputation.

Peut-être que le choix de la kharka pourra soulever quelques problèmes, mais nous l'avons utilisé en grande partie pour montrer comment, aujourd'hui, un produit d'artisanat d'excellence constitue l'image porteuse idéale pour une région ou une ville. Il est temps pour Settat de chercher ce produit qui portera sa renommée au-delà des frontières de la province en utilisant pour cela les retombées de l'excellente image donnée par exemple par l'année du Maroc qui s'est déroulé en France en 1999.

EN CONCLUSION

A l'issue de ce long cheminement au travers de la problématique de l'artisanat, on ne peut s'empêcher de voir surgir une objection possible : pourquoi tenter d'intervenir sur un phénomène qui, de toutes façons, existe, résiste, s'adapte et qui est d'une dimension telle qu'il échappe à toute possibilité de contrôle.

Cela est vrai, mais seulement si on tente d'intervenir de façon artificielle et volontariste. En fait, la seule approche possible est celle qui part des dynamismes déjà existant et qui s'efforce, dans un premier temps, à ne pas y faire obstacle (crédit-local). Avant même d'envisager des mesures positives de conseil, de suivi et d'encadrement et à la condition qu'elles répondent à une demande, il faut cesser de méconnaître ce secteur.

Les recommandations formulées dans le présent rapport suggèrent de nouvelles approches et supposent un certain nombre d'actions qui nécessiteront des moyens supplémentaires. Tout dépendra donc de la volonté de consacrer à ce secteur un effort à échelle de ceux qui sont consentis pour d'autres activités de production.

Mais, en attendant ce changement d'échelle, le plus important est de se convaincre que ce que nos partenaires du secteur de l'artisanat demandent avant tout, c'est une reconnaissance d'eux-mêmes et de leur rôle d'agents d'un développement à tous les niveaux depuis la production utilitaire jusqu'à la création artistique.

Si la présente étude a quelque peu dépassé et l'échelle et la problématique du Projet, c'est que l'action de celui-ci ne saurait être isolée de tous ces mécanismes plus généraux, et que la connaissance de ceux-ci constitue un préalable à toute intervention s'intégrant dans le développement de l'emploi au sein de ces deux provinces.

Bibliographie

- Annuaire Statistique du Maroc, publié par la Direction des Statistiques du Ministère du Plan, 1998.
- Chambre d'Artisanat d'El Jadida, 1999, Données mises à disposition pour le Projet RAF/94/MO8/ITA, Settat.
- Chambre d'Artisanat de Settat, Enquête 1994.
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Settat : *Settat une dynamique de progrès* .
- Chambre et Délégation de l'Artisanat d'El Jadida : *Aperçu sommaire sur la situation du secteur artisanal dans la province de Settat*, 1999.
- Dahir n° 194-63-1 du 28 juin 1963, modifié par le Dahir n° 86-97-1 du 2 avril 1997.
- Direction de la statistique : *Les entreprises du secteur non structuré* — Rabat 1988.
- Division de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (DUAT), Province de Settat, 1999.
- Fouzi Mourji : *Le développement des micro-entreprises en question*, Fondation Banque populaire pour la création d'entreprises (1998).
- Interview avec les responsables de la Municipalité de Settat, 1999.
- J. Ph. El Aynaoui : *Pauvreté et stratification du marché du travail urbain au Maroc* — Centre d'économie du développement — Bordeaux 1995.
- Le Maroc au rendez-vous de l'an 2010 — *Actes du colloque de Tanger* — déc.1995.
- Ministère de l'Agriculture, Délégation Provinciale de l'Agriculture (DPA), 1999.
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Délégation de l'artisanat de Settat et Chambre d'artisanat — *Aperçu sommaire sur la situation du secteur artisanal dans la province de Settat* (1998).
- Ministère du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle — BIT :
 - Ahmed Gdoura — Fouzi Mourji : *Etude sur les caractéristiques des micro et petites entreprises dans les provinces de Settat et El Jadida* — mai 1998 ;
 - Bernard Brun : *Etude sur la sous-traitance des services publics dans les province de Settat et El Jadida* — nov.1998 ;

- *Etude sur les secteurs porteurs dans les provinces de Settat et El Jadida* — mai 1998 ;
- Marc Ecrement : *Etude sur les liens avec le secteur privé sous-traitance et autres mécanismes dans les provinces de Settat et El Jadida* — oct.1998 ;
- Rapport de la mission d'évaluation à mi- parcours du Projet.
- Ministère de la Formation : *Actes des Assises Nationales de l'Emploi* (1998).
- Ministère de l'Intérieur : Province d'El Jadida- *Monographie de la province d'El Jadida* 1994.
- Ministère de l'Intérieur : Province de Settat — *Aperçu monographique sur la province de Settat* 1997.
- Ministère de l'Intérieur : Province de Settat — *Monographie de la province d'El Jadida* 1997.
- Mohammed Ould Dada : *Settat, chef lieu de la Chaouia*, 1992.
- Mustapha El Jai : *Le crédit jeunes promoteurs- Diagnostic et devenir* (1996).
- OFPPT : *L'insertion professionnelle des lauréats de l'OFPPT dans les régions* (oct.1997).
- Pierre Zech : *Maroc, l'artisanat créateur ACCT* — fév.1984.
- Plan de développement rural, activités industrielles et artisanales de Settat, réalisé par la coopération italienne, déc. 1994.
- Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat :
 - *Eléments de stratégie pour la promotion du secteur de l'artisanat* (janv.1999) ;
 - *Rapport relatif à la préparation du Plan de Développement (1999-2003) — Formation professionnelle dans le secteur de l'artisanat.*
- Service de l'Aménagement Urbain (SAU), Division de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (DUAT), Interview, 1999.

ANNEXE 1

Recommandations pratiques pour un programme d'action immédiat

1 – Rappel des objectifs

Les termes de référence de cette mission prévoient d'appuyer directement le Projet en ce qui concerne le secteur artisanal. Son objectif n'est donc pas d'assurer lui-même la gestion et le suivi de ce secteur, tâche qui relève essentiellement de la Chambre d'Artisanat et de la Délégation de l'Artisanat, mais d'améliorer l'emploi. Ceci se traduit par une approche systématique visant à déclencher ou accélérer la croissance d'unités artisanales identifiées et présélectionnées à cet effet.

C'est la raison pour laquelle le Projet subordonne toute intervention individuelle auprès d'un artisan, à l'existence d'un plan général et d'une stratégie claire. Sans l'existence de ce cadre d'intervention, qui ne cherche pas, dans un premier temps à s'appliquer à l'ensemble des artisans, mais à un échantillon réduit de jeunes artisans sélectionnés, les actions isolées répondant à telle ou telle demande spécifique doivent être déconseillées dans la mesure où elles empiètent sur les prérogatives des autres organismes existants.

Précisons, en plus, que la logique du plan d'intervention proposé se fonde, non sur un appui à la création de nouvelles unités, mais au développement des unités existantes.

2 - Les étapes de la stratégie

La progression prévue pour la mise en place de cette stratégie, s'il est décidé de la mettre en œuvre, se répartit en sept étapes qui ont été précisées dans le chapitre 5. Celles-ci sont un tout. Vouloir, par exemple, d'entrée de jeu, ne retenir que l'étape n° 7, à savoir le suivi-conseil des unités artisanales de production, risque de transformer le projet en un bureau multi conseils pour un service à la carte :

- Qu'il ne peut (ni ne doit) assumer en raison de l'immense diversité des activités artisanales.
- Qu'il n'est pas chargé d'assumer en raison de l'existence d'autres institutions dont c'est la fonction.
- Qu'il n'a pas les moyens d'assumer, ni en ressources humaines, ni en compétences, ni en moyens financiers.

Il en serait évidemment tout autrement si les autorités compétentes décidaient de concentrer les compétences, les moyens et les efforts du « noyau dur » du secteur artisanal sur une action intensive auprès de ce secteur.

Pour le moment, avec les moyens dont on dispose et les rôles qui sont impartis, il serait vain pour le projet de vouloir se lancer seul dans une stratégie à base de recettes toutes faites pour un suivi-conseil individualisé. C'est donc intentionnellement que le consultant n'a pas tenté de développer cette approche trop dispersée et trop polyvalente.

3 - L'étude des cas individuels

L'étape n° 3 de la stratégie suppose, après étude du milieu et sélection d'un échantillon réduit d'une première génération de bénéficiaires, de procéder à l'étude des quelques 20 à 30 cas retenus au début.

- Là encore, il faut bien préciser les tâches, tant il est peu probable que le projet pourrait jouer un rôle efficace sur le plan de l'étude **technique** de l'atelier concerné et de son fonctionnement.

Ce travail relève de conseils spécialisés par profession dont certains sont disponibles au Maroc et qu'il faut identifier, et dont d'autres le sont à l'étranger ou font l'objet d'études spéciales adaptées au milieu des artisans.

- La véritable compétence du Projet se situe au niveau de la gestion de la main d'œuvre de l'atelier qui, elle, est commune à l'ensemble des artisans. C'est d'elle que dépendra finalement le diagnostic qui nous intéresse : **tel atelier peut, ou ne peut pas, se développer**.
- La première utilité de l'analyse des cas individuels sera de répartir les unités de production en fonction des **quatre catégories** indiquées dans la typologie de base : pré-artisan, artisan débutant, jeune artisan, et artisan établi.

La seconde tient dans l'analyse de l'entreprise en fonction de **son potentiel de croissance**. Pour cela, c'est intentionnellement que tout au long du rapport le consultant a procédé à l'analyse de plus vingt exemples individuels destinés à montrer, dans chaque cas, où se situait le facteur de croissance. Celui-ci est étroitement lié à la combinaison que chacun réalise à sa façon entre les deux atouts de l'artisanat : la production à la main et la production à l'unité.

Cette analyse permet, en s'inspirant des cas de croissance identifiés à titre d'exemple dans le rapport, de poser un **diagnostic** concernant l'existence ou non de potentiels de croissance.

Les conseils et recommandations concernant certains aspects techniques ou commerciaux nécessaires pour le développement de l'unité artisanale seront alors, et **alors seulement**, à préciser par des recherches, soit auprès d'organismes spécialisés, soit au moyen de documentation technique en l'absence sur place d'une équipe expérimentée d'assistants techniques des métiers (ATM).

Si le Projet ou la Chambre d'Artisanat se trouvent actuellement, et à la suite de la mission du consultant, confrontés à des demandes techniques ponctuelles, celui-ci croit utile de mettre en garde contre les désillusions qu'entraînerait la mise en place d'une sorte de dispositif question-réponse où une ou deux personnes se voient chargées de répondre aux demandes individuelles pouvant surgir parmi plusieurs milliers d'artisans. Dans une Chambre des Métiers moyenne, il existe pour cela non seulement un service complet d'expansion économique, mais en plus de nombreux assistants techniques des métiers.

4 – La fonction individuelle

Ce ne sera qu'ensuite qu'aux étapes n° 6 et 7 que l'on retrouvera le besoin d'un service individualisé, soit sous forme de formation, soit sous forme de suivi. Dans les deux cas, il s'agit d'étapes dans un processus déjà bien en cours et concernant des individus déjà bien encadrés par le projet.

Formation

Selon le diagnostic qui aura été établi, il peut apparaître que la contrainte identifiée se situe au niveau de la formation (par exemple dans les métiers de l'artisanat artistique). Dans ce cas, c'est avec le concours de la Direction Régionale de la Formation Professionnelle qu'il devrait être possible d'examiner des projets de stages à la demande, répondant à des attentes précises et débouchant éventuellement sur des besoins en financement.

Suivi

Le suivi des artisans qui auront pu ainsi bénéficier d'avantages particuliers ne peut se faire qu'en fonction d'objectifs quantifiés et vérifiables en matière d'emplois nouveaux créés.

Telle qu'elle est résumée ainsi, on voit que la tâche qui attend le Projet en matière d'artisanat n'est nullement disproportionnée à condition de se situer, dès le départ, dans un cadre limité et de s'appuyer sur les éléments disponibles localement en collaboration avec la Chambre d'Artisanat et les autres institutions concernées.

Documents de travail SEED

1. “Home Work in Selected Latin American Countries: A Comparative Overview” (*Series on Homeworkers in the Global Economy*), Manuela Tomei, 2000
2. “Homeworkers in Paraguay” (*Series on Homeworkers in the Global Economy*), María Victoria Heikel, 2000
3. “Homeworkers in Peru” (*Series on Homeworkers in the Global Economy*), Francisco Verdera, 2000
4. “Job Quality and Small Enterprise Development” (*Series on Job Quality in Micro and Small Enterprise Development*), 1999
5. “The Hidden MSE Service Sector: Research into Commercial BDS Provision to Micro and Small Enterprises in Viet Nam and Thailand” (*Series on Innovation and Sustainability in Business Support Services (FIT)*), Gavin Anderson, 2000
6. “Home Work in Argentina” (*Series on Homeworkers in the Global Economy*), Elizabeth Jelin, Matilde Mercado, Gabriela Wyczykier, 2000
7. “Home Work in Brazil: New Contractual Arrangements” (*Series on Homeworkers in the Global Economy*), Lena Lavinias, Bila Sorj, Leila Linhares, Angela Jorge, 2000
8. “Home Work in Chile: Past and Present Results of a National Survey” (*Series on Homeworkers in the Global Economy*), Helia Henríquez, Verónica Riquelme, Thelma Gálvez, Teresita Selamé, 2000
9. “Promoting Women’s Entrepreneurship Development based on Good Practice Programmes: Some Experiences from the North to the South” (*Series on Women’s Entrepreneurship Development and Gender in Enterprises — WEDGE*), Paula Kantor, 2000
10. “Case Study of Area Responses to Globalization: Foreign Direct Investment, Local Suppliers and Employment in Győr, Hungary” (*Series on Globalization, Area-based Enterprise Development and Employment*), Maarten Keune, András Toth, 2001
11. “Local Adjustment to Globalization: A Comparative Study of Foreign Investment in Two Regions of Brazil, Greater ABC and Greater Porto Alegre” (*Series on Globalization, Area-based Enterprise Development and Employment*), Glauco Arbix, Mauro Zilbovicius, 2001
12. “Local Response to Globalization: MESTA Region, Bulgaria” (*Series on Globalization, Area-based Enterprise Development and Employment*), Hanna Ruszczyk, Ingrid Schubert, Antonina Stoyanovska, 2001
13. “Ethnic Minorities — Emerging Entrepreneurs in Rural Viet Nam: A Study on the Impact of Business Training on Ethnic Minorities”, Jens Dyring Christensen, David Lamotte, 2001
14. “Jobs, Gender and Small Enterprises in Bangladesh: Factors Affecting Women Entrepreneurs in Small and Cottage Industries in Bangladesh” (*Series on Women’s Entrepreneurship Development and Gender in Enterprises — WEDGE*), Nilufer Ahmed Karim, 2001
15. “Jobs, Gender and Small Enterprises: Getting the Policy Environment Right” (*Series on Women’s Entrepreneurship Development and Gender in Enterprises — WEDGE*), Linda Mayoux, 2001

16. “Regions, Regional Institutions and Regional Development” (*Series on Globalization, Area-based Enterprise Development and Employment*), Maarten Keune, 2001
17. “ICTs and Enterprises in Developing Countries: Hype or Opportunity?” (*Series on Innovation and Sustainability in Business Support Services (FIT)*), Jim Tanburn and Alwyn Didar Singh, 2001
18. “Jobs, Gender and Small Enterprises in Africa and Asia: Lessons drawn from Bangladesh, the Philippines, Tunisia and Zimbabwe” (*Series on Women’s Entrepreneurship Development and Gender in Enterprises — WEDGE*), Pamela Nichols Marcucci, 2001
19. “Jobs, Gender and Small Enterprises in the Caribbean: Lessons from Barbados, Suriname and Trinidad and Tobago” (*Series on Women’s Entrepreneurship Development and Gender in Enterprises — WEDGE*), Carol Ferdinand (ed.), 2001
20. “Jobs, Gender and Small Enterprises in Bulgaria” (*Series on Women’s Entrepreneurship Development and Gender in Enterprises — WEDGE*), Antonina Stoyanovska, 2001
21. “Women Entrepreneurs in Albania” (*Series on Women’s Entrepreneurship Development and Gender in Enterprises — WEDGE*), Mimoza Bezhani, 2001
22. “Ajuste Local à Globalização: um estudo comparativo do investimento estrangeiro direto no ABC e na Grande Porto Alegre” (*Série sobre Globalização, Desenvolvimento de Empresas ao Nível Local e Emprego*), Glauco Arbix, Mauro Zilbovicius, 2002
23. “Small Enterprises, Big Challenges: A Literature Review on the Impact of the Policy Environment on the Creation and Improvement of Jobs within Small Enterprises”, (*Series on Conducive Policy Environment for Small Enterprise Employment*), Gerhard Reinecke, 2002
24. “Méthodes et Instruments d’Appui au Secteur Informel en Afrique Francophone”, Carlos Maldonado, Anne-Lise Miélot, Cheikh Badiane, (forthcoming)
25. “Artisanat et Emploi dans les Provinces de Settat et El Jadida”, Gérard Barthélemy, 2002
26. “Employment Creation and Employment Quality in African Manufacturing Firms”, Micheline Goedhuys, 2002
- 27E. “An Information Revolution for Small Enterprise in Africa: Experience in Interactive Radio Formats in Africa” (*Series on Innovation and Sustainability in Business Support Services (FIT)*), Mary McVay, 2002
- 27F. “Une révolution de l’information pour les petites entreprises en Afrique : L’expérience en matière de formats radio interactifs en Afrique” (*Série Innovation et viabilité des services d’appui aux entreprises*), Mary McVay, 2002
28. “Assessing Markets for Business Development Services: What have we learned so far?” (*Series on Innovation and Sustainability in Business Support Services (FIT)*), Alexandra Overy Miehlsbradt, 2002
29. “Creating a Conducive Policy Environment for Micro, Small and Medium-Sized Enterprises in Pakistan” (*Series on Conducive Policy Environment for Small Enterprise Employment*), Small and Medium Enterprise Development Authority of Pakistan (SMEDA), 2002
30. “Creating Market Opportunities for Small Enterprises: Experiences of the Fair Trade Movement”, Andy Redfern and Paul Snedker, 2002

31. “Creating a Conducive Policy Environment for Employment Creation in Small Enterprises in Viet Nam” (*Series on Conducive Policy Environment for Small Enterprise Employment*), Pham Thi Thu Hang, 2002
32. “Business Training Markets for Small Enterprises in Developing Countries: What do we know so far about the potential?” (*Series on Innovation and Sustainability in Business Support Services (FIT)*), Akiko Suzuki, 2002
33. “Organizing Workers in Small Enterprises: The Experience of the South African Clothing and Textile Workers’ Union” (*Series on Representation and Organization Building*), Mark Bennett, 2002